

Confus DE CANARD

Sebta et Melilila

Pour un avenir partagé P2

le Canard Libéré

Numéro double

Journal satirique marocain paraissant le vendredi

Quatorzième année N°631 du vendredi 25 décembre 2020 au jeudi 14 janvier 2021 - 8 DH - Directeur de la publication Abdellah Chankou

Une fin d'année qui tourne à du grand n'importe quoi

LES CADEAUX DU PIRE NOËL

Invisible et imprévisible, le Covid continue à se jouer de toutes les règles, obligeant les responsables à en rajouter à chaque fois sur le registre des mesures incompréhensibles du commun des mortels. Jusqu'à quand ? P8

Une famille des MRE crie à la spoliation

La mafia foncière frappe à Settat P10

Décès du présentateur vedette de 2M

Radioscopie d'une négligence coupable



Feuh Salaheddine El Ghomari. P9

L'entretien -à peine- fictif de la semaine



Khalid Aït Taleb

« On n'est pas sorti de 2020 » P11

L'axe Washington-Rabat-Tel Aviv officiellement acté

La déclaration de Rabat P7

Dans ce numéro



2021 Bonne santé à tous !

UNE NOUVELLE SOUCHE DU COVID IDENTIFIÉE EN GRANDE-BRETAGNE

QUE PENSES-TU DE CETTE NOUVELLE SOUCHE ? ÇA A L'AIR D'UNE SESSION DE RATTRAPAGE POUR CEUX QUI NE L'ONT PAS CHOPE...



Déconfiné de Canard

Côté BASSE-COUR

Covid, une baisse trompeuse

David Fisher, le Sahraoui P4

Le coup de grâce

L'Union du Maghreb du couscous P6



Confus de Canard



Sebta et Melilila

Pour un avenir partagé



Abdellah Chankou



« Le statu quo est toujours en vigueur après 5 ou 6 siècles », a déclaré récemment le Premier ministre Saadeddine Al Othmani. C'était lors d'un entretien accordé à la télévision égyptienne El Sharq Tv, dans la foulée de la reconnaissance des États-Unis de la souveraineté du Maroc sur son Sahara. Et d'ajouter que « le temps viendra pour l'affaire de Sebta et Melilia, des territoires marocains comme le Sahara ». Autrement dit, rien ne sert de brusquer les choses ; il faut laisser le temps au temps et attendre que le fruit soit mûr pour qu'il tombe et le cueillir. Il n'en fallait pas plus pour que le gouvernement espagnol convoque en urgence l'ambassadrice du Maroc à Madrid, Karima Benyaich, pour lui demander des « éclaircissements » sur les propos du chef du gouvernement marocain.

La reconnaissance par Donald Trump de la souveraineté du Royaume sur ses territoires du sud a naturellement braqué les projecteurs sur le destin de ces deux présides marocains toujours occupés par l'Espagne dans un anachronisme qui, il est vrai, n'a plus lieu d'être. « Le temps est venu pour le Maroc de faire revenir les deux villes dans le giron national », pensent bien des Marocains.

Pourquoi ne pas transformer le conflit sur Sebta et Melilia en symbole fort d'un renouveau des rapports bilatéraux et en facteur d'un resserrement des liens autour d'une vision d'avenir décomplexée ?

Le dossier de Sebta et Melilia, qui relève d'un contentieux territorial différent en tous points de celui du Sahara fabriqué par l'Algérie pour les raisons que l'on sait, fait partie des vestiges d'un passé colonial révolu. Le 27 janvier 1975, soit neuf mois avant l'organisation de la Verte, le Maroc adressait un mémorandum au comité spécial de décolonisation de l'ONU pour réclamer le retrait de l'Espagne de ces deux enclaves, des Îles Chafarines et du Rocher de Badis. Mais depuis, Rabat n'a jamais vraiment insisté et bataillé pour rétrocéder ses territoires que les Nations unies n'ont pas en outre considérés comme des zones occupées qu'il faut décoloniser. La décision espagnole, adoptée en 1995, de soumettre Sebta et Melilia à un régime autonome sous souveraineté espagnole a compromis un peu plus les chances

du Maroc de récupérer ces deux enclaves dont Rabat n'a au fond utilisé l'argument de la revendication que pour faire pression sur l'Espagne au sujet du dossier de son Sahara.

Soumises à une très forte pression migratoire, Sebta et Melilia ont perdu de leur attractivité depuis que les autorités marocaines ont donné en 2019 un tour de vis supplémentaire à la lutte contre la contrebande en provenance essentiellement de Sebta.

Liés par l'histoire et la géographie ainsi que par une communauté de destin, les deux pays voisins sont condamnés à s'entendre et à aller plus loin dans le renforcement de leurs intérêts mutuels. Pourquoi ne pas transformer à cet égard le conflit sur Sebta et Melilia en symbole fort d'un renouveau des rapports bilatéraux et en facteur d'un resserrement des liens autour d'une vision d'avenir décomplexée ? La cogestion des deux présides, qui ne peut être que le fruit d'une volonté politique commune audacieuse d'en finir avec la méfiance héritée des méandres du passé, pourrait être une piste intelligente à explorer pour jeter les jalons d'une relation solide et renouvelée.

L'objectif étant de permettre aux deux pays voisins et amis de dépasser, une fois pour toutes, leurs différends historiques et territoriaux qui viennent régulièrement assombrir leur horizon pour se concentrer sur l'essentiel. Et l'essentiel c'est de se réinventer, loin des stéréotypes et les clichés habituels, dans le partenariat et la confiance pour relever ensemble les défis du développement. Au bénéfice des deux peuples qui ont appris à se connaître et s'apprécier.

Les responsables marocains et espagnols sont convaincus que ce qui rapproche les deux royaumes est beaucoup plus important que ce qui les divise. Mais reste à traduire cette conviction partagée en actes forts qui épouseraient les contours d'une alliance stratégique qui va au-delà de la coopération classique sur les dossiers de lutte contre l'émigration clandestine, le terrorisme ou le trafic de drogue. La crise sanitaire, qui a déstabilisé les hommes et ravagé les économies tout en redessinant la géopolitique mondiale, fait entrevoir, pour le Maroc et l'Espagne, un voisinage plus fécond qu'il ne l'a été jusqu'ici. A condition que les dirigeants des deux pays cessent de regarder dans le rétroviseur du passé. ●

AGADIR SE PRÉPARE À ACCUEILLIR LE TRAMBUS « AMALWAY » SUR 15,5 KM



Une évocation de voyage, d'espoir et d'une nouvelle qualité de vie urbaine

Officiellement lancé le 4 février 2020 sous la Présidence effective de Sa Majesté le Roi Mohammed VI, que Dieu Le glorifie, dans le cadre du Programme de Développement Urbain d'Agadir 2020-2024, le projet de Bus à Haut Niveau de Service confortera Agadir dans sa position de métropole du Souss Massa et lui permettra d'assurer la position centrale qu'elle est appelée à occuper au sein du pays.

Ce Projet Royal est en passe de transformer le quotidien des citoyens d'Agadir en leur offrant un mode de mobilité durable, performant et confortable.

1^{re} ligne de Trambus
PORT-D'AGADIR ↔ TIKIOUINE
1.200 Millions de DH de budget
15,5 km de voie dédiée
45 minutes de traversée
Fréquence : 4 min en heure de pointe
35 stations
5 pôles d'échanges
60 000 voyageurs transportés par jour
30 à 35 bus articulés



ROYAUME DU MAROC
Ministère de l'Intérieur
Wilaya Région Souss Massa
SDL "Grand Agadir pour la Mobilité et les Déplacements Urbains" s.a.

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT (SÉANCE PUBLIQUE)

Il sera procédé, aux dates et heures ci-dessous, dans la salle de réunion de la Société de Développement Local Grand Agadir pour la Mobilité et les Déplacements Urbains, sise aux bureaux N° 20-21-22, 2^e Étage, Immeuble IGLOUDAR, Avenue des FAR, Agadir, à l'ouverture en séance publique du pli relatif à l'appel d'offres ouvert sur offres de prix ayant pour objet la réalisation de :

N° Appel d'offres	Désignation	Estimation en Dhs TTC	Caution Provisoire en Dhs	Frais de dossier en Dhs	Réservé à la PME	Date d'ouverture des plis
08/2020/GAMDU Marché de travaux	Travaux d'infrastructures pour la première ligne de BHNS de la ville d'Agadir Lot n°1 : Av. Mohammed V. Av. Général Kettani Av. Hassan II	144 735 342,00	2 000 000,00	500 (*)	Non	02/02/2021 à 10 heures

(*) Le paiement des frais de dossier est effectué au compte bancaire de la société Grand Agadir pour la Mobilité et les Déplacements Urbains SA : RIB 101010 21211 1589437 000 2 97 (code Swift BCPOMM) Banque Populaire.

Les dossiers d'Appel d'offres doivent être retirés, contre paiement des frais de dossier dont le montant est précisé dans le tableau ci-avant, au Département Administratif et Financier, bureau N° 20, 2^e Étage, Immeuble IGLOUDAR, Avenue des FAR - Agadir. Tél 0528-82-22-33, Fax 0528-82-22-40

Les dossiers des appels d'offres peuvent être téléchargés, pour consultation, de la plateforme des marchés publics www.marchespublics.gov.ma. Le téléchargement ne dispense pas les concurrents de retirer les dossiers du Département Administratif et Financier, bureau N° 20, 2^e Étage, Immeuble IGLOUDAR, Avenue des FAR - Agadir.

Le contenu et la présentation des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions du règlement de la consultation et aux articles 27, 29, 31 et 34 du règlement des marchés de la société. Ce règlement des marchés est téléchargeable dans le site de la société www.agadirmobilité.ma

- Les concurrents peuvent :
- Soit envoyer, par courrier recommandé avec accusé de réception à Monsieur le Directeur Général de la SDL Grand Agadir pour la Mobilité et les Déplacements Urbains SA, à l'adresse suivante : N°22, 2^e Étage, Immeuble IGLOUDAR, Avenue des FAR - Agadir ;
 - Soit déposer contre récépissé au Département Administratif et Financier, bureau N°20, 2^e Étage, Immeuble IGLOUDAR, Avenue des FAR - Agadir ;
 - Soit les remettre au Président de la Commission d'Appel d'Offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 10 du règlement de consultation

Pour le dossier technique, il doit comprendre :

- Une copie légalisée des certificats de qualification et de classification pour les domaines d'activités :

Secteur	Qualifications	Classe n°
B	B4 - B6 - B10 - B11	5

Une visite des lieux sera organisée le **13 Janvier 2021 à 10h00**, lieu de rencontre : le siège de la SDL GAMDU, sis aux N°20-21-22, 2^e Étage, Imm. IGLOUDAR, Av. des FAR, AGADIR.

Les échantillons et documents techniques demandés dans l'article 15 du RC doivent être déposés au bureau N°21, 2^e Étage, Immeuble IGLOUDAR, Avenue des FAR - Agadir, au plus tard le **1^{er} Février 2021 avant 12 heures**.



Côté BASSE-COUR



Le Beurgois GENTLEMAN

Khouribga, une ville française... (26)

En 2020, nous célébrons le centenaire de la fondation de la ville de Khouribga et celle de l'OCP, l'Office Chérifien des Phosphates voulu par Lyautey. Jnaynar Lotti comme le nomment les indigènes des Ouled Abdoun, en signant le décret du 27 janvier 1920, est conscient du caractère exceptionnel de l'Office, prononcé « Loufisse » par les autochtones, et décide d'en confier l'exploration et l'exploitation au seul "Magasin" (ma5zen) afin d'éviter la rapacité libérale du secteur privé. Au cours de l'hiver 1903-1904, il fait connaissance avec les traditions berbères. Ce qu'il découvre l'enchanté, il installe un camp à 80 km d'Oujda. Les politiciens parisiens lui ordonnent de se replier en Algérie ; il refuse et met sa démission dans la balance. Sur fond de crise ministérielle (car les politiciens des Affaires étrangères sont vent debout et réclament sa tête), ils finissent par admettre la solution proposée par Jnaynar Lotti : ajouter à ses forces un détachement marocain pour faire passer l'amertume de la pilule aux Politiciens. Après la conférence d'Algésiras, Jnaynar Lotti est nommé à la tête de la division d'Oran en 1907. Sur ordre de Paris, il occupe Oujda, puis réprime un soulèvement des Beni Snassen et parvient à pacifier la zone frontalière. Début 1908, les tribus se sont soulevées au Maroc à l'instigation du Sultan Hafid qui venait de chasser du pouvoir son petit frère Abdelaziz avec l'aide de la famille Glaoui. Le chef du gouvernement français, Clemenceau, qui n'aime pas trop Jnaynar Lotti, l'envoie en mission sur place. À son retour, Clemenceau lui demande d'attendre avant de procéder à l'évacuation de Settât. Jnaynar Lotti explique au chef du gouvernement l'importance de cette position. Clemenceau, subjugué, cède et annule l'ordre d'évacuer Settât. En novembre 1911, L'Empire germanique fait le coup d'Agadir, la France négocie un accord avec l'Allemagne et le ratifie en janvier 1912. On ne doit plus traîner pour établir le protectorat car les tribus se sont soulevées quand le sultan Hafid a confié le poste de grand vizir à la famille Glaoui. La révolte continue et les troupes françaises ont bien du mal à la contenir. En mars 1912, la France fait signer à Tanger au sultan Hafid un traité de protectorat, en échange d'un appui de la France contre les dangers qui pourraient le menacer. Ce traité reconnaît implicitement la souveraineté du Sultan. Son rôle se limite à signer les décrets lois. Le maintien de l'ordre, la défense, les finances, les relations extérieures lui échappent. En avril de la même année, une révolte des troupes marocaines à Fès oblige le gouvernement français à nommer Jnaynar Lotti premier résident général de France au Maroc. Il va débarquer à Casablanca le 13 mai 1912 et fonce aussitôt vers la capitale Fès, où il doit rencontrer le sultan Hafid. Arrivé à Fès, il trouve une ville en révolution et s'attend au pire, car une attaque des tribus est imminente. Ses officiers réussissent à desserrer l'étau et à mettre en fuite les tribus. Jnaynar Lotti n'aime ni Fès, ni les Fassis. Il ne se sent pas en sécurité dans cette ville et décide alors de changer la capitale du Maroc: il opte pour Rabat ! Une ville sympathique, ouverte sur l'océan, verdoyante et disposant de larges espaces, rien à voir avec Fès, minérale, resserrée dans ses remparts pleins de Fassis et très enserrée dans les montagnes. Le Sultan Hafid traverse une crise de dépression. Jnaynar Lotti finit par le faire abdiquer au profit de son demi-frère Youssef avant de le faire exiler en France. Jnaynar Lotti va confier le management de la Supply Chain du Magasin (Ma5zen) au grand vizir El Mokri qui va rester en poste jusqu'à la veille de l'indépendance du Maroc en 1955. ● (A suivre)

Beurgois.Gentleman@gmail.com Retrouver les anciens épisodes en version électronique sur notre site web www.lecanardlibere.com

Covid, une baisse trompeuse

La baisse des cas de contaminations journalières au Covid-19 et celle des cas actifs en circulation serait trompeuse. Selon bien des experts, elle est à corréliser plus à une baisse significative du nombre de tests PCR quotidiens (autour de 10.000 aujourd'hui contre 25.000 il y a quelques semaines) qu'à une diminution effective de la circulation du virus. Cette réduction de la capacité de dépistage à la veille du démarrage de la campagne de vaccination contre la Covid-19 inquiète quelque peu les épidémiologistes marocains qui mettent en garde contre les conséquences de cette situation, à savoir un retard de détection des cas positifs pouvant se traduire par des complications chez les personnes fragiles infectées, une saturation des services de réanimation et l'impossibilité de casser la chaîne de transmission du virus. La réduction de la capacité du dépistage nationale s'explique par plusieurs facteurs, notamment la pénurie constatée au niveau des kits de prélè-



vement importés de Chine et le recours massif aux tests antigéniques rapides qui, eux, ne sont pas pris en compte dans les chiffres officiels de la Covid-19. Cette situation ne semble pas inquiéter outre mesure le gouvernement qui montre une efficacité à toute épreuve quand il s'agit d'augmenter le niveau des restrictions administratives... ●

David Fisher, le Sahraoui



Après avoir présenté, samedi 12 décembre, lors d'un point de presse, la carte du Maroc incluant le Sahara dans la foulée de la reconnaissance par son pays de la souveraineté du Maroc sur ses territoires du sud, l'ambassadeur américain à Rabat David Fisher a tenu à porter la fameuse tenue sahraouie, la derrayia bleue en guise d'hommage à la population du Sahara. La photo a été postée sur le compte officiel facebook de l'ambassade. Il ne reste plus à M. Fisher qu'à aller au Sahara pour y déguster le thé et le lait de chamelle. ●

Nouvelles consécration pour l'OCP

Deux nouvelles notations viennent conforter la stratégie du groupe OCP dans les domaines de la gouvernance, l'écologie, le social, la gestion du risque et la performance... Les résultats des analyses menées par les deux agences Sustainalytics et Vigeo Eiris confirment ainsi une nouvelle fois les engagements du groupe en tant qu'entreprise responsable et ce, grâce notamment à l'expansion de sa politique en matière de développement durable et d'engagement social et communautaire. OCP a décroché la distinction top performers de Vigeo Eiris, qui lui a valu la troisième position mondiale sur un total de 206 entreprises internationales du secteur de l'industrie mining & metals et le premier parmi les entreprises des pays émergents. L'évaluation de la performance générale de l'OCP a augmenté de 27 points en comparaison de l'année 2019. Alors que le score maximum atteint est de 76/100 toutes indus-



tries confondues, l'agence a attribué à OCP une note de 66/100, correspondant à un niveau avancé de performance dans le monde. Pour sa part, l'agence Sustainalytics, qui évalue le groupe OCP de manière non sollicitée depuis quelques années, a publié un rapport risque sustainability qui s'intéresse, quant à lui, à la force du management et son impact sur la composante «risque ESG».

Le niveau de « risque ESG » ainsi attribué par l'agence au groupe a fortement diminué pour atteindre le score de 27,4, divisant ainsi par deux le score précédent. Cette note de risque est composée de deux dimensions, le niveau d'exposition de l'industrie au « risque ESG » et le niveau de maîtrise des risques en question.

Le rapport Sustainalytics a permis au phosphatier marocain de se placer sur le podium des meilleurs performers parmi les 53 entreprises évaluées dans la catégorie «agricultural chemicals». Le rapport reconnaît par ailleurs, un niveau de management fort des risques sustainability, soit le plus haut niveau d'échelle. ●

LA CULTURE HÉBRAÏQUE BIENTÔT ENSEIGNÉE À L'ÉCOLE MAROCAINE

JE PARLE AMAZIGH, ARABE, FRANÇAIS, ESPAGNOL ET ANGLAIS. AUJOURD'HUI, GRÂCE À TONTON TRUMP, JE ME METS À L'HÉBREU



Merci !

#DouzModeOrange



Merci à nos clients pour leur confiance.
Merci à nos équipes et celles de nos partenaires pour leur engagement sur le terrain et dans les centres d'appels, sans oublier nos experts digitaux.

Merci à tous, d'avoir su conserver votre sourire dans ce contexte si particulier.
Grâce à vous, Orange est élu service client de l'année Maroc pour la 4^{ème} année consécutive.



Vous rapprocher
de l'essentiel

orange™



Côté BASSE-COUR



Le coup de grâce

Les nouvelles restrictions adoptées par le gouvernement Al Othmani dans la lutte contre la Covid-19 ont un effet couperet pour les hôteliers, les professionnels des métiers de bouche et autres cafetiers. Alors que le nombre des infections recule depuis plusieurs semaines, ces restrictions ont été prises, explique l'exécutif, sur la base des recommandations de la Commission scientifique et technique - dont personne ne connaît d'ailleurs ni le chef ni les membres - concernant la nécessité de renforcer les procédures de l'état d'urgence sanitaire et combattre la propagation du virus



A compter du mercredi 23 décembre, les restaurants de Casablanca, Marrakech, Agadir et Tanger ont fermé leurs portes pour une durée de trois semaines. Finie la boustifaille à l'extérieur. Retour à la restauration domestique dans un contexte moins joyeux avec un couvre-feu nocturne de 21h00 à 6h00 qui a été également décrété à l'échelle nationale.

Ces mesures restrictives, qui visent à limiter les déplacements et les rassemblements pendant cette période, sont particulièrement cruelles pour les hôteliers qui comptaient sur les fêtes de fin d'année et les séjours des nationaux pour redonner un peu des couleurs à leur activité à l'arrêt depuis le mois de mars. Résultat : une cascade d'annulations des réservations du Maroc et de l'étranger où l'apparition d'une nouvelle souche du Covid a fait ressurgir le spectre de Wuhan en Chine, épiceptre originel où le Sars-CoV-2 est apparu en décembre 2019. Comme cadeaux de fin d'année, il est difficile de faire mieux! ●

L'Union du Maghreb du couscous

L''Union du Maghreb du couscous (UMC) existe. Preuve, les pays de la région (l'Algérie, le Maroc, la Mauritanie et la Tunisie) ont présenté dans une démarche unitaire exceptionnelle le dossier « Savoirs, savoir-faire et pratiques liés à la production et à la consommation du couscous » qui a abouti à l'inscription mercredi 16 décembre de ce plat traditionnel au patrimoine immatériel de l'Unesco. Pour une fois, les pays du Maghreb ont parlé d'une seule voix en mettant en sourdine leurs querelles sur l'origine de ce plat traditionnel à base de semoule de blé dur, servi avec légumes, viande, poulet ou poisson, avec des variantes d'un pays à l'autre.



Le couscous unit le Maghreb et c'est une bonne note d'optimisme. Formulons l'espoir que cette convergence gastronomique bienvenue donne à ses dirigeants notamment algériens un appétit féroce pour une concordance politique. ●

FÊTES DE FIN D'ANNÉE SOUS HAUTE RESTRICTION

PAS DE TRÊVE
CETTE ANNÉE!
NI DE
CONFISEURS
NI DE
CONFINEURS...



AWB et la FCMCIS partenaires

Conformément à la stratégie de développement économique du Maroc, et du rôle majeur que jouent les porteurs de projets, commerçants et TPE, une convention de partenariat a été signée le 18 décembre 2020 entre Attijariwafa bank (AWB) et la Fédération des Chambres Marocaines de Commerce, d'Industrie et de Services Casablanca (FCMCIS). Objectif : Accompagner de manière volontariste l'esprit d'entreprendre et soutenir les Petites Entreprises dans leur croissance. C'est pourquoi les deux parties ont décidé d'unir leurs forces et mettre en commun leurs atouts respectifs pour déployer un dispositif intégré d'accompagnement à destination de cette cible fortement impactée par la crise sanitaire. La convention de partenariat, signée en présence de Mohamed EL Kettani, PDG du groupe Attijariwafa bank, érige un cadre propice à la mise en place d'initiatives communes d'accompagnement qu'il s'agisse de services financiers ou non financiers, à travers le déploiement d'une batterie de mesures concrètes et de solutions de financement étudiées. ●



Omar Moro, Président de la Fédération des Chambres Marocaines de Commerce, d'Industrie et de Services et Mohamed El Kettani, PDG du groupe Attijariwafa bank.

LE PRIX DES CIGARETTES VA AUGMENTER AU 1ER JANVIER 2021

LA CIGARETTE TUE C'EST FAUX,
ELLE RUINE LE PORTEFEUILLE



La justice croule sous les conflits du travail

Les conflits individuels du travail ont battu tous les records au cours de cette année 2020. Les juges qui croulent sous les dossiers sont débordés face à une hausse exceptionnelle des plaintes déposées par des salariés contre leurs employeurs.



Cette envolée spectaculaire des litiges professionnels est la conséquence directe de la crise sanitaire qui a mis en difficulté de nombreuses entreprises et condamné à l'inactivité plusieurs milliers d'employés dans des activités comme l'hôtellerie, les salles de sport et les hammams. Certains chefs entreprises ont profité aussi de cette conjoncture économique défavorable pour licencier une partie de leur personnel. La Covid a bon dos... ●



Déconfiné
de Canard

Côté BASSE-COUR



L'axe Washington-Rabat-Tel Aviv officiellement acté

La déclaration de Rabat



Opéré par la compagnie El Al baptisé « 555 » (en référence à la « main de Fatma » associée au chiffre qui habille l'avion pour se protéger du mauvais œil), le premier vol commercial direct entre Israël et le Maroc est arrivé, mardi 22 décembre à Rabat en provenance de Tel Aviv.

Avec à son bord une délégation israélo-américaine composée notamment du conseiller spécial à la sécurité de Benyamin Netanyahu, Meir Ben Shabbat, le gendre de Donald Trump, Jared Kushner. Les hôtes du Royaume ont été reçus en audience le même jour par S.M le Roi Mohammed VI. Une audience qui s'est soldée par la signature d'une déclaration commune par Saâdeddine El Othmani, Jared Kushner et Meir Ben Shabbat, sous l'égide du souverain. «La Déclaration conjointe, signée devant Sa Majesté, fera office de feuille de route sur laquelle les trois pays travailleront aux niveaux de la question du Sahara marocain, des relations maroco-israéliennes et de l'instauration de la paix et la stabilité dans le Moyen-Orient», a déclaré Nasser Bourita, lors du point de presse qui s'est tenu à l'issue de cette cérémonie. L'objectif de cet accord est de donner un contenu aux annonces effectuées par le président Trump le 10 décembre, à savoir la reconnaissance de la marocanité du Sahara par Washington et la normalisation des relations diplomatiques entre le Maroc et Israël. En Israël, les médias parlent d'un réchauffement politique entre les deux pays étant donné que les échanges maroco-israéliens ont été discrètement maintenus dans



Les membres de la délégation Israélo-américaine immortalisant un moment historique.



La délégation Israélo-américaine reçue en audience par le souverain.

un certain nombre de domaines, notamment sécuritaire, militaire et agricole. Grâce à la mise en place d'une ligne aérienne directe entre le Maroc et Israël, les quelque 50 000 à 70 000 touristes israéliens d'origine marocaine n'auront plus à passer par d'autres pays pour se rendre dans le Royaume.

A cette même occasion, un Mémoire d'entente entre le gouvernement marocain et la «United States International Development Finance Corporation» (DFC) a été signé du côté marocain par l'argen-

tier du Royaume Mohamed Benchaaboun et du côté américain par Adam Boehler président-directeur général de DFC. Cet accord «prévoit de fournir un soutien financier et technique à des projets d'investissement privés, d'un montant de 3 milliards de USD, au Maroc et dans les pays d'Afrique subsaharienne, en coordination avec des partenaires marocains». Une lettre d'Intention a été également signée au nom du gouvernement marocain par le ministre chargé de la Coopération Africaine et des Marocains Résidant à l'Étranger Mohcine Jazouli et par le représentant du gouvernement américain Adam Boehler. Dans ce document, le Maroc « exprime son soutien à l'initiative américaine «Prosper Africa». Une représentation de cette agence, qui sera installée à l'Ambassade des États-Unis à Rabat, aura pour mission de «faciliter l'accès aux investisseurs américains et coopérer ensemble vers l'Afrique». ●



Le Parti du bon sens (55)

Des voisins qui ne nous veulent pas que du bien !



Par Nouredine Tallal

Le Maroc est en marche ! Après la politique des barrages de feu Hassan II, qui a permis au pays de faire face, sans trop de dégâts, aux sécheresses cycliques qui se sont succédées ces dernières décennies, place, depuis le début des années 2000, aux grandes infrastructures et aux projets industriels audacieux ! Des projets qui

fleurissent de Tanger à Lagouira, pour permettre au pays de s'extirper enfin de son sempiternel statut de pays en voie de développement, et de générer suffisamment d'emplois à une population jeune et dynamique... Mais Lhaj Miloud constate que d'aucuns voient d'un mauvais œil les avancées de ce Maroc entrepreneurial et besogneux ! Ainsi, pour la junte au pouvoir à Alger, les méga projets lancés depuis l'événement du Roi Mohammed VI, ont pour seul objectif de nuire à l'Algérie et de lui faire de l'ombre... En plus, nous leur piquons leurs idées et leurs partenaires traditionnels ! Le grand port sur la Méditerranée, ils y pensaient depuis une vingtaine d'années... Et ils continuent à y penser « sérieusement » puisqu'après quatre années d'intenses réflexions, ils viennent de décider de relancer, à 60 kilomètres d'Alger, le projet dit « Cherchell Port Project »... So british, isn't it ? Oui, les généraux se sont mis à l'anglais, désormais ! Pendant ce temps, le Maroc a construit et mis en exploitation Tanger Med 1 et 2, et ce n'est pas terminé ! Le gazoduc reliant le Nigéria à l'Algérie, ils y pensent aussi depuis plus de vingt ans, et voilà que le Maroc, en deux temps trois mouvements, présente un dossier mieux ficelé et leur dame le pion encore une fois, sans tambour ni trompette ! Veni, vidi, vici ! Idem concernant le projet de Renault qui, sanglotent-ils sur l'épaule de qui veut bien les entendre, aurait dû voir le jour en Algérie ! Il en va de même pour Madrid, pour qui les grands chantiers lancés par notre pays dans les régions du Nord, ont pour seule ambition d'asphyxier économiquement les villes occupées de Sebta et Mellilia. Des villes, qui comme chacun le sait, sont espagnoles, clament en toute mauvaise foi nos amis ibériques, avec des trémolos dans la voix ! Même si elles se trouvent en territoire marocain et sur le continent africain, ne vous fiez pas aux apparences ! Les nostalgiques de l'empire colonial n'en démordent pas, le Maroc userait de basses manœuvres, pour rendre la vie bien difficile aux braves commerçants des présides... Commerçants qui se souviennent avec nostalgie des années de prospérité où la contrebande battait son plein, et où des marchandises, de bonne (et de moins bonne) qualité, inondaient nos marchés du Nord au Sud du Royaume. Et voilà donc que le Maroc s'est soudainement mis en tête de développer ses territoires du Nord, en aménageant des zones touristiques et des zones franches attractives pour les investisseurs étrangers, et en construisant des infrastructures dignes d'un pays développé. A vous dégoûter de continuer à essayer de faire suer le burnous ! Tout fout l'camp !

Pour Lhaj Miloud, la haine viscérale que nous vouent ces deux pays voisins ne date pas d'hier, mais elle s'est particulièrement exacerbée depuis la Marche Verte, ce coup

de maître de feu Hassan II... Les généraux algériens considèrent amèrement qu'ils se sont fait prendre de vitesse et ont dû différer à jamais leur rêve d'une fenêtre sur l'Atlantique... « 7egrona, 3egrona, 7egrona ! » se sont-ils lamentés une nouvelle fois, comme après la guerre des sables et leur déroute humiliante !

Et les nostalgiques du franquisme, quant à eux, nous accusent d'avoir profité de l'agonie du « généralissime » Franco pour leur porter l'estocade ! Mais cette animosité à notre encontre est en train d'atteindre un nouveau pic avec la reconnaissance par la première puissance mondiale de la marocanité du Sahara... Une gifle magistrale qui vient de leur être administrée, ainsi qu'à tous les ennemis de notre intégrité territoriale ! En tout état de cause, l'axe Alger-Madrid est voué à un échec cuisant, avec le processus d'ouverture en cascade de consulats à Laâyoune et Dakhla, lequel est en train de s'accélérer depuis la décision spectaculaire des États-Unis !

Le Maroc ne risque pas de céder à la provocation... Il ne l'a pas fait même pendant les moments difficiles où le Polisario bénéficiait du soutien du camp soviétique et prétendument anti-impérialiste, et où la rente gazière de la junte algérienne lui tenait lieu de diplomatie. Ce n'est pas maintenant que la donne a largement évolué en sa faveur, et qu'il dispose d'un dossier en béton, avec des alliés de poids, qu'il va se laisser intimider par des gesticulations ridicules !

Oui, le Maroc continuera à afficher sereinement sa force tranquille... Il a encore bien des cartes en mains... Telles que la revendication de Tindouf et de notre Sahara Oriental, indûment rattachées par le colon à la France d'outre mer... Pourtant il suffirait de regarder des cartes datant d'avant la noire période de la colonisation pour se rendre à l'évidence ! Le Sahara prétendument Occidental, Tindouf et bien d'autres territoires, tant au Sud qu'à l'Est du Royaume, faisaient bien partie de l'Empire Chérifien !

Pour le moment, nous nous contenterons simplement d'excuses officielles de la part de l'Algérie pour nos compatriotes expropriés, et expulsés du pays, un certain Aïd el kebir 1975... 45 000 familles arrachées de chez elles en pleine nuit, entassées dans des camions à ordures, avec leur simple chemise sur le dos, et jetées à la frontière comme des animaux... Des familles traumatisées que le Maroc a su accueillir dignement et prendre en charge dans un contexte déjà difficile... Le Maroc qui aurait pu rendre la pareille mais qui ne l'a pas fait ... C'est ce qui différencie notre monarchie séculaire de la clique au pouvoir en Algérie... La classe d'un côté, la fourberie et la mesquinerie de l'autre !

De l'Espagne aussi, nous sommes en droit d'exiger des excuses, voire des dédommagements, pour l'utilisation d'armes chimiques prohibées par la communauté internationale pendant la guerre du Rif... Et dont les habitants gardent encore les séquelles ! Alors, au lieu d'insulter à nouveau l'avenir, Lhaj Miloud conseillerait plutôt à Madrid et Alger de saisir la main tendue par le Maroc et de renoncer définitivement à des pratiques d'un autre âge... Mais, avec ou sans eux, le Maroc uni continuera imperturbablement et résolument sa marche vers le progrès et la modernité ! ●



Le Maigret DU CANARD



Une fin d'année qui tourne à du grand n'importe quoi

Les cadeaux du Pire Noël

Invisible et imprévisible, le Covid continue à se jouer de toutes les règles, obligeant les responsables à en rajouter à chaque fois sur le registre des mesures incompréhensibles du commun des mortels. Jusqu'à quand ?

Après le virus chinois, le virus anglais ? Cette fin d'année 2020, qui s'annonce peu rassurante malgré la découverte du vaccin et son début d'utilisation, rappelle celle de 2019 empoisonnée par l'apparition dans la province de Wuhan du coronavirus qui a provoqué les ravages que l'on connaît... « J'ai chopé le virus chinois et ma femme le virus anglais », pouvait-on bientôt déclarer sur un ton ironique.

Deux variantes ou les faces d'un même fléau qui poursuit son action destructrice en dépit du confinement et les mesures restrictives : le port du masque et le respect des gestes barrières. Le coronavirus, par son caractère invisible et imprévisible, sa capacité de rebond et de diffusion extraordinaire, défie l'humanité, et comme dirait un senior sage pétri de sagesse l'humilie. « Le masque est une humiliation pour l'homme, il le défigure et cache ce qu'il a de meilleur, le sourire », explique-t-il.

Face à sa toute-puissance redoutable, le savoir que les hommes ont accumulé pendant plusieurs siècles dans le domaine de la médecine a montré ses limites même si le vaccin développé par les laboratoires est présenté comme la promesse d'une arme efficace contre sa propagation.

En attendant que l'humanité sorte de ce cauchemar qui n'en finit pas et l'empêche de rêver de lendemains qui chantent, le Maroc comme les autres pays du monde, se protège comme il peut, poussant les autorités à prendre une batterie de mesures Covid de sens. Allez-y comprendre pourquoi les cafés sont autorisés à ouvrir et non pas



les salles de sport et les hammams, condamnés depuis le mois d'août à rester portes closes? S'attabler dans un café du matin au soir dans une ambiance pestant la cigarette serait-elle une activité essentielle et superflue de se rendre un club de fitness pour se maintenir en forme ou dans un bain maure pour se faire propre ?

Visiblement, les responsables, qui ne cherchent que le bien de la population, ont des informations dont le vulgum pecus que nous sommes ne dispose pas. Ils savent, par exemple, sur la foi des recommandations d'une mystérieuse commission scientifique et technique, que le coronavirus se fortifie dans les salles de musculation et s'offre des bains

de jouvence dans les hammams et qu'il fallait de ce fait décréter leur fermeture pour l'empêcher de se revigorer. Le coronavirus débarque à 15 heures tapantes dans les souks et autres marchés de Casablanca qui doivent absolument baisser le rideau à cette heure indiquée. Pour les restaurants et autres supermarchés, le virus y descend au-delà de 20 heures pour se gaver.

A l'approche des fêtes de fin l'année, c'est le couvre-feu pour tous, pour trois semaines, de 21 heures à 6 heures. Comme cadeau de fin d'année, il est difficile d'être plus inventif... Les festivités de fête de fin d'année ? Annulées. Faire bombance est dangereux. Le gouvernement le tient de source sûre. Pas de polémique là-dessus ! Quant aux restaurants et aux cafés de Casablanca, Marrakech, Agadir et Tanger, les principales villes touristiques du pays, ils doivent fermer leurs portes pendant 21 jours. Et les touristes nationaux et étrangers qui ont déjà réservé leurs séjours ? Ils n'ont qu'à se rabattre sur le fameux club « soulaâbana » (sous la couverture qui signifie rester bien au chaud chez soi) qui ne demande, lui, ni déplacement ni dépenses. Et les hôtels et les boîtes de nuits qui misaient sur cette période festive de l'année pour relancer un peu leur activité dévastée depuis mars dernier ? Ils n'ont que leurs yeux pour pleurer. Ce tour de vis administratif à la veille de la fin d'année est a priori surprenant surtout que les indicateurs épidémiologiques connaissent une amélioration notable depuis plusieurs semaines. « C'est une action destinée à anticiper la déferlante éventuelle du virus anglais », croit savoir une source médicale. Face à ce virus très malin, tout le monde étale sans gêne sa science confuse... ●

Surréaliste

En France, qui vit au rythme de la crainte d'une troisième vague après Noël, le gouvernement s'est montré encore plus entreprenant en décrétant l'interdiction d'être plus de six à la table familiale autour de la dinde et du foie gras. Au-delà de ce chiffre très précis, c'est le virus qui s'invite dans la fête pour la gâcher ! C'est surréaliste ? Mais non, c'est le bon sens qui bat son plein, voyons ! La Belgique, elle, s'est surpassée en obligeant en raison de l'envolée de la courbe des contaminations les familles à inviter mamie ou papy, tonton ou tata. Un seul invité. Pas plus. « Nous fêterons Noël en famille, peu nombreux, ce sera plus intime », a déclaré sans rire le premier ministre Alexander De Croo. Et si les trois invités ont en même temps envie d'aller au petit coin ? Ah non, ce n'est pas possible ! Une seule personne est autorisée de se soulager la vessie. Et les autres ? « Ils sont obligés de rentrer chez eux », a expliqué le porte-parole de l'Intérieur. Voilà des responsables qui mouillent la chemise. ●

INTERDICTION DE LA CÉLÉBRATION DU PASSAGE À LA NOUVELLE ANNÉE

**LA PLACE JEMAA EL FNA
SERA DÉSESPÉRÉMENT
VIDE LE 31 DÉCEMBRE**

**T'INQUIÈTES PAS, LE
CORONA CONTINUERA
À FAIRE LE PLEIN...**



SPÉCIAL FIN D'ANNÉE



Les cahiers
du Canard Libéré

Edition spéciale

Directeur de la publication Abdellah Chankou

Entretien avec Nabil Adel

« La crise sanitaire est un fabuleux levier pour l'industrie nationale »

P.20et22



Chakib Benmoussa.

La commission Benmoussa rend sa copie

Une feuille de route pour les générations futures

P.16

2021

Bonne santé à tous !



par Abdellah
Chankou

Bonne santé à tous !

Osanté ! Santé ! Bénédiction des riches ! Richesse des pauvres ! Qui peut t'acquérir à un prix trop élevé, puisqu'il n'y a pas de joie dans ce monde sans toi ? avait dit le dramaturge anglais de la Renaissance Ben Jonson.

La Santé ! C'est certainement le meilleur souhait à formuler pour tous, et pour nous tous, en cette année 2020 pour le moins particulière, qui s'achève. Et la meilleure chose qui puisse arriver à un être humain, évidemment, c'est de péter la forme. Avec la possibilité de jouir de la vie sans entraves surtout administratives. Et dans une relative insouciance.

In fine le vrai capital c'est la santé. Et elle n'a pas de prix.

La crise sanitaire a montré en effet combien celle-ci était précieuse et inestimable autant qu'elle est fragile et délicate. D'où la nécessité impérieuse de la préserver contre tout ce qui est sus-

La vraie richesse c'est la santé que bien des gens à titre individuel avaient tendance jusque-là à négliger ou à ne pas apprécier à sa juste valeur. Sans elle, tout ralentit ou dysfonctionne.

ceptible de nous la voler. Et les voleurs de santé par les temps troubles qui courent sont légion, enveloppées dans de beaux atours trompeurs, à commencer par la malbouffe nourrie aux produits chimiques et le stress provoqué par des contextes de plus en plus anxiogènes. De la santé découle tout. A savoir l'essentiel en ce bas monde : le travail et l'effort, le bien-être et la vie en société, le bonheur et la sérénité, l'amour et les plaisirs de la vie. Quel bonheur de pouvoir respirer gratuitement l'air naturel au lieu de l'oxygène onéreux des respirateurs artificiels. Aller au restaurant à l'heure qui vous chante, interagir librement avec son prochain sans masques ni distanciation et voyager au bout du monde sans autre restriction que celle que le touriste s'impose à lui-même. En somme, la vraie richesse c'est la santé que bien des gens à titre individuel avaient tendance jusque-là à négliger ou à ne pas apprécier à sa juste valeur.

Sans elle, tout ralentit ou dysfonctionne. L'activité économique

et la création de valeur. La précarité s'installe et la pauvreté se propage. Côté impact psychologique et psychique, les dégâts sont tout aussi ravageurs.

La terre tourne mieux quand les hommes sont en en forme. Ne souffrant d'aucun mal qui handicape, perturbe le cours de la vie et installe la suspicion généralisée. La covid et ses dégâts sans précédent ont montré en creux l'étendue des futilités que la vie moderne a offertes aux hommes en les plongeant dans un engrenage consumériste infernal et sans fin. Plus ils en ont, plus ils en redemandent, jamais satisfaits, toujours boulimiques, prenant souvent le risque de sacrifier leur vie qu'ils croient gagner. Toujours cette course effrénée derrière l'illusion de posséder....

La Covid a fait l'effet d'une claque qui a réveillé bien des consciences endormies, égarées ou complaisantes. Beaucoup ont compris qu'il ne faut plus confondre l'essentiel et l'accessoire comme il ne s'agit pas de confondre le tourisme et l'immigration. Si la covid n'avait qu'un seul mérite c'est bien celui-là.

La pandémie a remis les pendules à l'heure pour tous les pays de la planète, qu'ils soient issus du monde développé, en voie de développement, du tiers ou du quart-monde. Avec plus de dégâts dans les pays développés notamment occidentaux qui ont payé un lourd tribut humain au virus. Pour des pays comme le Maroc, où le système de soins croule sous de multiples défaillances chroniques, la refonte de ce secteur essentiel s'est imposée à tous comme une urgence absolue. Et ce n'est pas tellement une question de moyens financiers que de leurs orientations dans un cadre de bonne gouvernance à la fois matérielle et humaine. Autrement dit, cela ne sert à rien de revoir à la hausse le budget du ministère de la Santé si celle-ci n'est pas accompagnée d'une feuille de route claire visant à agir sur le réel pour le changer, à savoir là où sont prodigués les soins aux malades : les hôpitaux et les services d'urgence.

Une question qu'il faut vite trancher ? Le Maroc ne gagnerait-il pas à élaborer un partenariat public privé dans le domaine de la santé ? Un tel dispositif permettrait d'introduire ce que les pouvoirs publics ont du mal à introduire dans les entités étatiques en général : les règles de bonne gestion et le management par objectifs. Un service public de santé performant est à ce prix. Bonne santé à tous ! ●



التجاري وفا بنك
Attijariwafa bank

Croire en vous

BANQUE & ENGAGÉE

30 MILLIARDS DH

DE NOUVEAUX FINANCEMENTS* EN 2020
POUR RELANCER ET SOUTENIR

100 000 TPME

Les TPE et les PME constituent le véritable socle de l'économie de notre pays et contribuent massivement à la création de valeur et d'emplois. Attijariwafa bank, première banque des TPME, s'engage à soutenir la relance de leurs activités de manière volontariste et dédie une enveloppe importante à l'accompagnement de la reprise économique. Cet engagement financier sans précédent est assorti d'un dispositif de services non financiers axés sur la formation, le conseil et la mise en relation.

* Par le groupe Attijariwafa bank

SPÉCIAL FIN D'ANNÉE

RÉTRO MAROC 2020

Mars 2020 : Le Covid-19 débarque au Maroc



2 mars : Alors que l'Europe notamment l'Italie est déjà durement attaquée par le nouveau coronavirus, le ministère marocain de la Santé annonce l'enregistrement par le Maroc de son premier cas. Confirmé par l'Institut Pasteur de Casablanca, le cas est un ressortissant marocain résident en Italie.

Le 10 mars, le Royaume déclare son premier décès à l'hôpital Moulay Youssef à Casablanca lié au Covid-19. La victime est une patiente comme le deuxième cas confirmé dans la capitale économique. Il s'agissait de la femme âgée 89 ans, qui souffrait d'affections chroniques du système respiratoire, cardiovasculaire et autres pathologies. Mobilisées, les autorités locales partent à la chasse des personnes en contact avec les cas contact pour les isoler afin de limiter la propagation du virus qui aura largement le temps d'être diffusé. Lentement mais sûrement.

Dans une démarche anticipative, le Roi Mohammed VI donne le 15 mars ses instructions au gouvernement pour procéder à la création immédiate d'un fonds spécial dédié à la gestion de la pandémie du Coronavirus. Ce fonds, doté de 10 milliards de dirhams sera alimenté à hauteur de 33 milliards de DH issus principalement des donations des institutionnels publics et privés. Quatre jours plus tôt, soit le 15 mars, le ministère de l'Économie et des finances annonce la mise en place d'un Comité de Veille Économique (CVE) pour le suivi des répercussions du Coronavirus et l'identification des mesures d'accompagnement. Le 13 mars, c'est au tour du ministère de l'Éducation nationale, de la formation professionnelle, de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique de décréter la fermeture des écoles et des universités et la mise en place des cours à distance.

Entre temps, le ministère de l'Intérieur décrète la fermeture des lieux publics et autres commerces : Cafés, restaurants, salles de cinéma et de théâtre, salles des fêtes, clubs et salles de sport, mosquées, hammams, salles de jeux et terrains de proximité. Le 19 mars, déclaration de l'état d'urgence sanitaire et les restrictions de la circulation sur le territoire national à partir du 20 mars à 18 heures, jusqu'à nouvel ordre. Le confinement général de la population démarre et n'est levé progressivement qu'en juin. Le 22 mars, une autre décision unilatérale tombe : Suspension sur décision du ministre de la Communication de l'impression et de la distribution des journaux et des magazines sur support papier. Du coup, tous les titres, quotidiens, hebdomadaires et mensuels, migrent vers le digital qui devient le mantra de tous. (Enseignement et travail à distance, webinaires, réunions professionnelles, conférences, etc...) ●



Un ramadan 2020 plus morose que d'habitude

A l'instar de nombreux pays musulmans, le Maroc a interdit par crainte des contaminations au coronavirus la prière dans les mosquées qui représentent un lieu de rassemblement des fidèles. Moment privilégié de piété et de recueillement mais aussi de partage et de



Un mois sacré pas comme les autres...

rencontre des familles et des amis dans un climat convivial, le Ramadan, qui a commencé au Maroc le samedi 23 avril, était placé sous le signe de la morosité. Pour cause de confinement et diverses restrictions, l'ambiance, entre distanciation sociale et gestes barrières était moins joyeuse et festive que d'habitude pendant ce mois sacré. Même les tawarihs, ces prières très observées qui suivent la prière d'Al Ichaa, ont eu lieu dans les maisons. La même interdiction a frappé la prière collective de Aïd Al Fitr. Même scène de tristesse en Arabie Saoudite où les autorités par crainte des infections ont suspendu la Omra. Le pèlerinage a été lui aussi compromis à cause de la pandémie. ●

Images de chaos sur les routes

Dimanche 26 juillet, des milliers d'automobilistes ont tenté de voyager aussitôt après l'annonce par les autorités de l'interdiction de quitter ou de se rendre dans huit villes (Casablanca, Tanger, Tétouan, Marrakech, Settat, Berrechid, Fès, Meknès) à la suite



Une décision irréfléchie qui a provoqué la pagaille...

d'une résurgence de l'épidémie de Covid-19 dans le pays. Cette mesure qui sent l'improvisation et la panique rendue publique quatre heures avant son entrée en vigueur a provoqué des dégâts pour le moins inattendus. Plusieurs milliers de Marocains ont cherché à rentrer de vacances ou partir plus tôt que prévu retrouver leur famille, ce qui a donné lieu à des embouteillages monstres, des accidents et des scènes de désordre à la pelle sur plusieurs axes autoroutiers saturés ainsi que dans diverses gares routières et ferroviaires prises d'assaut par des hordes de voyageurs excités.

Les images de ce chaos sur fond d'une panique monumentale, qui ont choqué plus d'un, ont été partagées instantanément à grande échelle sur les réseaux sociaux. La veille de l'annonce de cette décision administrative, le Maroc avait battu un nouveau record : la courbe des contaminations au nouveau coronavirus a affiché 811 cas en 24 heures, portant le cumul, depuis mars dernier, à 19.645 cas confirmés. C'est une première poussée épidémique qui a inquiété les Marocains aux quatre coins du Royaume. Jamais le pays n'a connu en effet un tel pic depuis l'apparition du virus le 2 mars dernier. Le nombre de morts, qui a dépassé la barre des 300, a augmenté sensiblement à son tour avec une moyenne de 5 à 7 par jour. Cette fermeture des accès et sorties de huit villes est intervenue quelques jours avant l'Aïd Al-Adha célébrée le 31 juillet. Ce qui n'a pas empêché, ce rite religieux n'ayant pas été interdit officiellement, de nombreux Marocains de voyager aux quatre coins du pays pour sacrifier manger le mouton en famille. Le retour des festivités s'est traduit par un rebond spectaculaire des contaminations dans différentes régions du pays et contribué à la dégradation des indicateurs sanitaires. ●

Nous puisons dans
nos racines...



... pour conquérir l'avenir

Pour tracer son cap dans un monde qui va vite, il faut savoir d'où l'on vient. Depuis plus d'un demi siècle, Holmarcom a su faire face aux évolutions économiques et anticiper les enjeux du futur. Fier de ses racines et fort d'une vision de développement renouvelée, le Groupe renforce ses métiers stratégiques et s'ouvre à de nouveaux défis. Il conforte ses positions nationales et saisit de nouvelles opportunités continentales.

www.holmarcom.ma



HOLMARCOM
GROUP

Le 13 novembre : Les FAR sécurisent El Guerguarat

Dans son discours du 6 novembre à l'occasion du 45ème anniversaire de la Marche Verte, S.M le Roi Mohammed VI a dénoncé la situation de blocage créée depuis le 20 octobre dans la zone démilitarisée de El Guerguarat par des miliciens du Polisario. Le souverain a clairement affirmé que le Maroc prendra ses responsabilités pour mettre fin à ces agissements irresponsables. Le 13 novembre, les Forces armées royales sont intervenues pour déloger les polisariciens qui empêchaient la circulation des personnes et des biens entre le Maroc et l'Afrique subsaharienne via la Mauritanie. Depuis, le trafic est redevenu fluide et sécurisé sur cette route stratégique. ●



Relâchement face au Covid : Le recadrement royal



Un relâchement inadmissible pour le souverain.

Dans le discours du 20 août SM le Roi Mohammed VI abordait largement la situation épidémiologique du Maroc qui s'était aggravée après la fête du sacrifice. Il fustigeait certains comportements irresponsables. « En effet, certains ont confondu levée du confinement et fin de la maladie alors que d'autres ont affiché un laisser-aller et un relâchement inadmissibles. D'aucuns réfutent même l'existence de la pandémie. Il faut souligner ici que la maladie est bien réelle ; soutenir l'inverse nuit, non seulement à celui qui le prétend, mais aussi à sa famille et à ses compatriotes. », soulignait notamment le Souverain.

Les indicateurs épidémiologiques continueront à se dégrader après une semaine de hausse fulgurante du nombre des nouveaux cas Covid-19 (un peu plus de 14.000 nouveaux cas en 7 jours), le Maroc a dépassé le 13 septembre la Chine en termes de cas cumulés. Avec un total de 86.686 personnes diagnostiquées positives au nouveau coronavirus depuis le déclenchement du 1er cas sur son territoire le 02 mars 2020 au 13 septembre, le Maroc venait de doubler la Chine qui n'en recensait à ce jour, quant à elle, « que » 85.184 cas. Le 26 septembre, le Maroc franchit la barre des 2.000 décès dus au Covid-19. En 24 heures, 43 nouveaux décès dus au Covid-19 avaient été confirmés, portant ainsi le total national depuis le début de la pandémie au Royaume à 2.041. Le taux de létalité s'établissait ce samedi 26 septembre à 1,77%. ●

Adresse au Parlement : Le Roi redéfinit les priorités

Dans un discours adressé le 9 octobre à l'adresse du parlement à l'occasion de l'ouverture de la 1ère session de la 5ème année législative de la 10ème législature, SM le Roi donnait une série de directives aux pouvoirs publics. Il avait notamment appelé à faire preuve d'une



Des directives royales pour amortir le choc de la crise...

«opiniâtre» vigilance et d'un engagement résolu» pour préserver la santé et la sécurité des citoyens et apporter « un soutien indéfectible » au secteur sanitaire. Sur le plan économique, le Souverain avait affirmé que le plan de relance économique, qui reposait sur le Fonds d'Investissement stratégique, baptisé «Fonds Mohammed VI pour l'investissement», était placé en tête des priorités de l'étape actuelle et visait à soutenir les secteurs productifs, notamment le tissu des petites et moyennes entreprises. Côté gouvernance, le souverain a appelé le gouvernement à «opérer une révision profonde des critères et des procédures de nomination aux postes supérieurs, afin d'inciter les compétences nationales à intégrer la fonction publique et à la rendre, in fine, plus attractive ». Tout un programme. ●

Vaccin anti-covid : Le Maroc signe un accord avec les Chinois...



Le Maroc a donné son accord pour participer à des essais cliniques dans le but de s'assurer un accès à un éventuel vaccin. Et ces tests ont été menés au Maroc dans le cadre de la coopération avec le laboratoire chinois Sinopharm dont les autorités attendent toujours la livraison d'une première commande 10 millions de doses.

« Le Maroc participera aux essais multicentriques relatifs à la Covid-19 pour obtenir la quantité du vaccin suffisante dans des délais opportuns », a affirmé lundi 17 août à Rabat le ministre de la santé Khalid Ait Taleb. « Le Royaume, à l'instar de ce qui

se passe à l'international, va participer avec certains pays aux essais multicentriques relatifs à la Covid-19 du moment qu'il dispose de l'arsenal réglementaire et juridique lui permettant de se positionner pour obtenir la quantité de vaccin suffisante pour les citoyens dans les délais opportuns et garantir une autosuffisance par rapport à la production du vaccin » poursuivait le ministre. Après avoir indiqué que plusieurs pays ont conjugué leurs efforts pour trouver un vaccin dans des délais record, essentiellement avant la fin de l'année, M. Ait Taleb a relevé que le Maroc, qui espère devenir un hub régional de fabrication et de distribution de vaccins, a accompagné depuis le début ces efforts en contractant des partenariats et des accords de coopération afin d'obtenir le vaccin. Or, l'année 2020 touche à sa fin sans que le ministère de la Santé n'ait donné une visibilité sur le calendrier du début effectif de la campagne de vaccination prévue initialement, selon certaines sources « off », le 14 novembre puis annoncée pour le 4 décembre. Depuis, c'est l'attentisme sur fond d'interrogations qui prévaut autour du vaccin chinois. Viendra, viendra pas ? ●

Tourisme : Petit retour, grande inquiétude

Après sept mois d'absence de touristes étrangers pour cause de fermetures des frontières, Marrakech recevait samedi 10 octobre, un premier groupe de touristes français.

Office National Marocain du Tourisme (ONMT), ministère de tutelle, RAM, ONDA, professionnels du secteur... Les responsables du secteur ont sonné la mobilisation pour accueillir comme à l'aéroport de Marrakech Menara le premier groupe de 160 touristes français qui avaient choisi le Maroc pour leur séjour touristique. Une semaine plus tard, le 17 octobre, c'est un autre groupe de touristes britanniques en provenance de Manchester embarqués dans un vol de Ryanair qui a atterri sur le tarmac de l'aéroport Al Massira d'Agadir. Attendus comme le Messie, ces visiteurs ont été accueillis en grande pompe par les professionnels locaux du tourisme.

C'est que le retour des touristes au Maroc, après plusieurs mois de fermeture des frontières en raison de la pandémie, a suscité un vif espoir dans les rangs des opérateurs touristiques durement impactés par la crise sanitaire. Surtout que les autorités marocaines ont accepté sur insistance des acteurs du secteur d'alléger le dispositif sanitaire (suppression du test sérologique et extension de la durée de validité du test PCR de 3 jours au lieu de 2) en vue d'encourager l'arrivée des touristes au Maroc. Mais le reconfinement installé dans certains pays européens comme la France pour se protéger de la deuxième vague du virus a douché les espoirs des professionnels nationaux. Le retour des mesures restrictives en Europe a compromis les vacances de la Toussaint et la période des fêtes de fin d'année qui remplissent les hôtels au Maroc. ●



CAISSE DE DÉPÔT ET DE GESTION

UN GROUPE EN ACTION
POUR UN MAROC EN DÉVELOPPEMENT



Institution financière publique, la Caisse de Dépôt et de Gestion (CDG) exerce, depuis sa création en 1959, un double mandat :

1/ Collecter et sécuriser l'épargne réglementée (dépôts de la CNSS, de la Caisse d'Épargne Nationale, des professions juridiques, consignations)

2/ Canaliser l'épargne de long terme vers des investissements utiles et générateurs de croissance socioéconomique.

En sécurisant et en fructifiant, d'une part, l'épargne des déposants et en appuyant, d'autre part, la stratégie nationale de développement à travers des projets créateurs d'externalités positives, le Groupe CDG joue pleinement son rôle de tiers de confiance et de créateur de valeur réelle au service des enjeux de développement socioéconomique du Royaume.

Pour le Maroc Avenir

 www.cdg.ma    GroupeCDG

CDG

صندوق الإيداع والتدبير
+30522+1 3000 A 3015888
CAISSE DE DÉPÔT ET DE GESTION

10 décembre : Les États-Unis reconnaissent la souveraineté du Maroc sur son Sahara



Une décision historique.

Le 10 décembre marque une date historique dans le long et tumultueux fleuve de l'histoire du Sahara marocain. Ce jour-là, le président américain sortant Donald Trump reconnaît en une série de tweets, son arme de communication préférée, la souveraineté du Maroc sur son Sahara. « Le Maroc a reconnu les États-Unis en 1777. Il convient donc de reconnaître sa souveraineté sur le Sahara occidental », a tweeté M. Trump. Et de poursuivre dans un autre tweet : « Aujourd'hui, j'ai signé une proclamation reconnaissant la souveraineté marocaine sur le Sahara occidental. La proposition d'autonomie sérieuse, crédible et réaliste du Maroc est la SEULE base d'une solution juste et durable pour une paix et une prospérité durables ! »

La reconnaissance américaine, qui a déstabilisé l'Algérie et sa création polissarienne, est intervenue quelques semaines à peine après les événements de El Guerguerrate qui ont forcé l'armée marocaine à intervenir pour sécuriser le passage dans cette zone tampon bloquée par un groupe de miliciens du Polisario. La décision américaine, qui fait suite à un échange téléphonique entre S.M le roi Mohammed VI et le président US, conforte le Maroc dans sa position sur ce conflit artificiel et représente une grande victoire pour la diplomatie marocaine. Ce changement majeur a été notifié quelques jours plus tard dans une lettre adressée par l'ambassadrice, représentante permanente des États-Unis auprès des Nations unies, Kelly Craft, au secrétaire général de l'ONU Antonio Guterres, du contenu de la Proclamation émise par Donald Trump.

« Nous exhortons les parties à engager des discussions sans délai, en utilisant le plan d'autonomie du Maroc comme seul cadre pour négocier une solution mutuellement acceptable », souligne encore la proclamation du président américain. « Les États-Unis estiment qu'un État sahraoui indépendant n'est pas une option réaliste pour résoudre le conflit et qu'une véritable autonomie sous souveraineté marocaine est la seule solution possible », lit-on dans ce document historique. Donald Trump a par ailleurs annoncé dans la foulée la signature d'un accord de normalisation des relations entre le Maroc et Israël. « Une autre percée HISTORIQUE aujourd'hui ! Nos deux GRANDS amis Israël et le Royaume du Maroc ont convenu de relations diplomatiques complètes – une percée massive pour la paix au Moyen-Orient ! », a-t-il également tweeté. Le Maroc est ainsi le dernier pays arabe en date, après les Émirats, Bahreïn et le Soudan, à avoir emprunté récemment la voie de la normalisation avec Israël. ●

7 janvier : Une grâce diplomatique au Sahara

La Gambie inaugure le ballet des ouvertures des consulats généraux au Sahara marocain. La cérémonie d'inauguration de cette représentation diplomatique à Dakhla a été présidée par le ministre des Affaires étrangères Nasser Bourita, et son homologue gambien, Mamadou Tangara.

Plusieurs autres pays arabes (Émirats arabes unis, Bahreïn) caribéens (Haïti), américains (États-Unis) et africain (Gabon, Guinée, Sénégal, Djibouti, Libéria, Burundi...) - emboîteront le pas à la Gambie en ouvrant leur consulat à Dakhla ou Laâyoune. Avant fin 2020, près de 20 pays auront ouvert une représentation diplomatique au Sahara marocain. Qui a dit que le Maroc prêchait dans le désert ? ●

Ramid et Amekraz pris la main dans le sac...

Le ministre Mustafa Al Ramid s'est retrouvé, en plein confinement, impliqué dans un scandale retentissant qui a secoué les réseaux sociaux dès mardi 16 juin et choqué l'opinion publique. Le ministre d'État chargé



Des ministres PJD pris la main dans le sac...

des Droits de l'homme et des Relations avec le Parlement a omis de déclarer à la CNSS sa secrétaire ayant officié dans son cabinet d'avocat au quartier 2 mars à Casablanca. Jamila Bichr, décédée quelques jours avant l'éclatement de l'affaire, a servi loyalement l'avocat islamiste pendant près d'un quart de siècle sans jamais bénéficier de ses droits sociaux que lui garantit la loi. Le pot aux roses avait été révélé à la faveur d'un enregistrement audio diffusé et partagé à grande échelle sur les réseaux sociaux après la mort de Mme Bichr et les tentatives du ministre PJD d'étouffer le scandale par les moyens les plus indignes jugés insultants pour la mémoire de la défunte.

Le fait qu'un ministre en exercice chargé des Droits de l'homme, juriste de formation, qui a occupé également le portefeuille de la Justice issu en plus d'un parti religieux qui a fondé son discours sur la moralité et la probité est pour le moins choquant. Un tel acte moralement et politiquement grave exigeait de lui de déposer au moins sa démission. Mais le ministre indélicat, qui s'est emmuré dans un silence coupable n'en fera rien, préférant se cramponner à sa fonction ministérielle.

Quelques jours après l'éclatement de cette sombre histoire, c'est au tour d'un autre ministre islamiste, Mohamed Amekraz qui officie au Travail, d'être éclaboussé par un scandale similaire : La non déclaration de deux assistants travaillant dans son cabinet d'avocat à Agadir qu'il n'a inscrit avec empressement que le 19 juin... Visiblement, le PJD est fâché avec la loi, le droit, la morale et l'honnêteté mais très copain avec la duplicité et l'exploitation par le travail. ●

Viol et assassinat du petit Adnane : Le Maroc sous le choc

C'est le crime pédophile de l'année qui a plongé le pays dans un grand émoi en suscitant une vague d'émotion intense sur les réseaux sociaux. Il s'agit de



Un drame qui a mis le pays en émoi...

l'assassinat en septembre 2020 à Tanger du petit Adnane après que son tueur a abusé de lui sexuellement. Le garçon était porté disparu lundi 7 septembre, alors qu'il était sorti de chez lui pour aller acheter un médicament à la pharmacie. Des caméras de vidéosurveillance l'avaient filmé en train de suivre un individu dans la rue, près de son domicile familial. Les enquêteurs sont parvenus à identifier l'homme, âgé de 24 ans, qui a été interpellé le 11 septembre cinq jours après les faits.

Le pédocriminel, dont le procès s'est ouvert en novembre, aurait entraîné sa victime dans un appartement, avant de le tuer après l'avoir violé, le jour même de l'enlèvement. Il aurait ensuite enterré son corps près de son domicile. Depuis l'éclatement de ce fait divers scabreux de nombreuses voix se sont élevées pour réclamer la peine de mort pour prédateur criminel. ●

Avec

MAVIGNETTE.MA

payer sa vignette
n'a jamais été aussi
pratique !

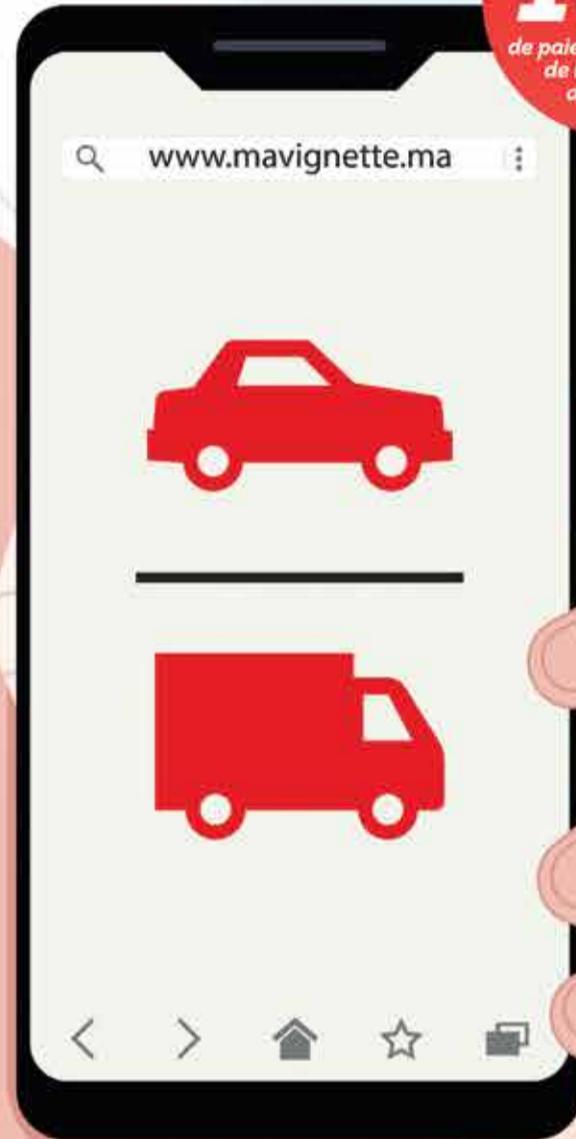
TOMBOLA*



Payez via le site
mavignette.ma et tentez
de gagner des Pass
Jawaz ou 1 an de
carburant.

1^{er}
Site

de paiement en ligne
de la vignette
au Maroc



*Règlement de la tombola déposé chez Maître Sophia Misk, notaire à Casablanca et consultable sur www.cmi.co.ma

Payable
aussi via



VISA



CMI

Du 25 décembre 2020 au 31 janvier 2021, le CMI vous offre la possibilité de gagner votre Pass Jawaz ou un an de carburant, et ce en réglant la vignette de votre véhicule par carte bancaire sur le site mavignette.ma ou sur le wallet ibriz by CMI. mavignette.ma, lancé en partenariat avec la Direction Générale des Impôts, vous permet de payer la taxe spéciale annuelle sur les véhicules automobiles, en toute sécurité et en quelques clics seulement.

www.mavignette.ma



مركز النقديات

SPÉCIAL FIN D'ANNÉE

LE MAROC 2020 EN DESSIN

SAHARA MARDCAIN : L'ALGÉRIE ET LE POLISARIO SONNÉS PAR LA RECONNAISSANCE AMÉRICAINE

NOUS AUSSI ON VEUT NORMALISER NOS RELATIONS AVEC ISRAËL
AURAI-TU OUBLIÉ QUE NOUS SOMMES UNE ENTITÉ CHIMÉRIQUE ?



Boudali

L'INDEMNITÉ COVID-19 A PRIS FIN LE 30 JUIN...

ELLE VA ÊTRE REMPLACÉE PAR UNE AUTRE INDEMNITÉ ?
L'INDEMNITÉ COMPTE SUR TOI-MÊME



Boudali

L'ENVIRONNEMENT DÉSDORMAIS INTÉGRÉ DANS LE CALCUL DE L'INDICE DE DÉVELOPPEMENT HUMAIN

C'EST UN INDICE QUI PREND EN COMPTE LES ÉMISSIONS DE CO2...
ÇA A L'AIR D'UN NOUVEL ENFUMAGE DE LA PLANÈTE...



ZAG

L'DNU SORT LE CANNABIS DE LA LISTE DES DROGUES DANGEREUSES

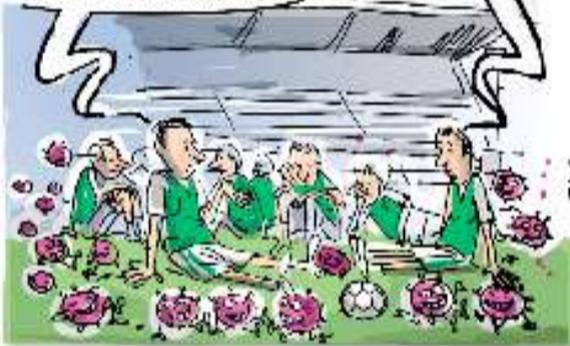
CE QUI EST DANGEREUX C'EST DE NE PAS FUMER DE JOINT...



Boudali

POUR CAUSE DE COVID, LE RAJA MIS EN QUARANTAINES ET EMPÊCHÉ DE SE RENDRE AU CAIRE POUR LE MATCH RETOUR CONTRE ZAMALEK

ON NE VA PAS JOUER LE MATCH RETOUR AU CAIRE CONTRE ZAMALEK
ON A ÉTÉ BATTU PAR LE COVID



ZAG

RUÉE VERS LES RESPIRATEURS ARTIFICIELS ET LES EXTRACTEURS D'OXYGÈNE

JE VEUX ACHETER UN BON RESPIRATEUR ARTIFICIEL...
PRENEZ CELUI-LÀ, IL EST CERTIFIÉ MADE BY MOULAY HAFID...



Boudali

LA RAM SE SÉPARE DE SES PILOTES

J'ESPÈRE QU'ILS ONT DES PARACHUTES



ZAG

DORÉS ?

DÉCLARATION A LA CNSS DU PERSONNEL DE MAISON, CE N'EST PAS LE RUSH !

ELLE EST TELLEMENT OCCUPÉE QU'ELLE N'A PAS EU LE TEMPS D'ALLER S'IMMATRICULER À LA CNSS...



Boudali

VIOL ET ASSASSINAT DU PETIT ADNANE : LE PEUPLE RÉCLAME LA PEINE CAPITALE POUR LE PEDOCRIMINEL



Boudali

LES BANQUES CONFRONTÉES À UNE AVALANCHE D'IMPAYÉS...

AVEZ-VOUS UN PROJET À FAIRE FINANCER ?
OUI, UN PROJET AMBITIEUX DE FACILITÉS DE NON-PAIEMENT DES IMPAYÉS...



Boudali

LE PJD DÉSTABILISÉ PAR L'ANNONCE DE LA NORMALISATION AVEC ISRAËL

IL FAUT QU'ON CLARIFIE NOTRE POSITION...
EN TANT QUE PJD, NOUS SOMMES CONTRE MAIS POUR EN TANT QUE PARTI AU POUVOIR...



C'EST TRÈS CLAIR...

Boudali

LA GUERRE DES VACCINS EST LANCÉE...



SPÉCIAL FIN D'ANNÉE

Le Roi sur tous les fronts

15 Janvier : Le Roi Mohammed VI a visité «Bayt Dakira» dans l'ancienne médina d'Essaouira. C'est «un espace spirituel et patrimonial de préservation et de valorisation de la mémoire judéo-marocaine». Durant cette visite, le souverain avait rencontré 27 personnalités juives, dont plusieurs venues de l'étranger. Parmi elles

figurait l'humoriste marocain Gad Elmaleh. ●



27 janvier : Le souverain a présidé, à Rabat, la cérémonie de signature d'une convention portant sur la mise en place d'un Comité régional de coordination de l'accompagnement des porteurs de projets et des TPME pour la facilitation d'accès au financement bancaire.

L'objectif de cette convention qui est d'aider ce tissu productif à faire face à la crise, s'inscrit dans le sillage des actions entreprises par les différentes parties prenantes après le discours du 11 octobre dans lequel le souverain a appelé au renforcement des initiatives visant l'accès des TPME au financement. ●



3 février : Le Programme « Intelaka » est lancé à Rabat, suite à la signature devant SM le Roi Mohammed VI des conventions actant le démarrage du Programme d'appui et de financement des entreprises.

Le lancement du Programme avait lieu lors d'une cérémonie présidée par le ministre de l'Économie, des Finances et de la Réforme de l'administration, Mohamed Benchaaboun, en présence du Wali de Bank Al Maghrib, Abdellatif Jouahri, du vice-président délégué du Groupement professionnel des banques du Maroc (GPBM), Mohamed Kettani, et de la présidente du Fonds Hassan II pour le développement économique et social, Dounia Taarji. ●



13 février : SM le Roi Mohammed VI a présidé, jeudi à la province de Chtouka Aït Baha, la cérémonie de lancement de la nouvelle stratégie de développement du secteur agricole baptisée «Génération Green 2020-2030». Le ministre de l'Agriculture Aziz Akhannouch, a présenté, devant le Souverain, les grandes lignes des nouvelles stratégies «Génération Green 2020-2030 » et «Forêts du Maroc». ●



SM Le Roi Mohammed VI lance "Génération Green 2020-2030".

LE TOUT NOUVEAU FORD KUGA

OUBLIEZ TOUT CE QUE VOUS SAVEZ SUR LES SUV



À PARTIR DE
235 000 DH



Magnifiquement conçu, remarquablement efficace, le nouveau Ford Kuga procure une expérience de conduite et un plaisir jamais égalés. Équipé d'un moteur diesel ECOBLUE disponible en 1.5L et 2.0L, doté d'une puissance de 120ch/190ch, et d'une boîte à vitesses automatique à 8 rapports à commande rotative, le nouveau Ford Kuga réinvente les SUV tels que vous les connaissez. Plus sûr, plus agréable que jamais, le nouveau Ford Kuga réussit l'alliance parfaite entre élégance et raffinement.

Disponible dans tous les showrooms Ford – Réseau Auto Hall.


Go Further

SPÉCIAL FIN D'ANNÉE

ILS NOUS ONT QUITTÉS EN 2020

MONDE POLITIQUE

29 mai : Abderrahmane El Youssoufi

L'ex-Premier ministre marocain et leader socialiste Abderrahmane El Youssoufi est décédé le 29 mai, dans la nuit de jeudi à vendredi, à l'âge de 96 ans, des suites d'une longue maladie. Né le 8 mars 1924 à Tanger, feu El Youssoufi avaient marqué la scène politique marocaine où il fut le Premier ministre du 26e gouvernement du Royaume, appelé « gouvernement d'alternance », du 14 mars 1998 au 6 novembre 2002. Après avoir accompli des études de droit en France, cet avocat de profession prenait activement part au mouvement de résistance et de l'Armée de libération. Avec l'avènement de l'indépendance du Maroc, le défunt avait été parmi les fondateurs de l'Union nationale des forces populaires (UNFP) avec Mehdi Ben Barka en 1959, ancêtre de l'Union socialiste des forces populaires (USFP). Il avait été exilé en France pendant 15 ans avant de retourner au Maroc en 1980. En 1992, il est devenu le nouveau chef de l'USFP, principal parti politique d'opposition au Maroc à l'époque. Il s'était retiré de la politique en 2003. ●



15 novembre : Mahjoubi Aherdan



Dimanche 15 novembre, s'éteignait Mahjoubi Aherdan. Avec sa disparition c'est une page de l'histoire du Maroc politique qui se tournait.

Né à Oulmès, « L'Amghar » qui longtemps présidait aux destinées du Mouvement populaire fondé en 1957 par Lahcen Lyoussi, Abdelkrim El Khatib et quelques autres était connu également pour ses talents artistiques dans les domaines de la peinture et la poésie.

Le regretté avait également occupé jusqu'au début des années 1980 différents postes ministériels dont ceux de la défense, de la réforme agraire, des PTT et de la coopération. ●

25 octobre : Abderrazak Afilal

Le fondateur de la centrale syndicale l'Union générale des travailleurs du Maroc (UGTM), affiliée à l'Istiqlal, rendait l'âme dimanche 25 octobre à l'âge de 91 ans des suites d'une longue maladie.

Né en 1929, feu Abderrazak Afilal qui était l'une des figures nationalistes ayant marqué la scène syndicale et politique du Maroc régnait sur l'UGTM durant 44 ans, depuis sa création en 1960, jusqu'en 2006. ●



25 juillet : Mohamed El Haloui



Mohamed El Haloui, ancien dirigeant de l'Union nationale des forces populaires (UNFP) et de l'Union socialiste des forces populaires (USFP), a succombé, samedi 25 juillet à Casablanca, suite à une longue maladie.

Né à Fès, le défunt était aussi président de l'Union nationale des étudiants du Maroc (UNEM) dans les années 60. Feu El Haloui était resté fidèle à l'USFP et a accompagné son évolution. Avocat et universitaire, avec à son actif un long parcours de défenseur des droits humains, le défunt était un proche collaborateur de feu Abderrahmane El Youssoufi. Mohamed El Haloui avait été nommé par le roi Mohammed VI membre du Conseil Supérieur du pouvoir judiciaire. ●

MONDE JOURNALISTIQUE ET ARTISTIQUE

15 décembre : Nouredine Saïl

Un esprit brillant s'en va. Nouredine Saïl nous a quittés. Emporté brutalement par le Covid-19 dans la nuit du mardi 15 décembre à mercredi 16. Il était âgé de 73 ans.

Après avoir fait ses premières armes à la première chaîne de télévision marocaine TVM et à la chaîne de télévision française Canal Plus Horizon, le défunt a dirigé la chaîne de télévision 2M entre 2000 et 2003 avant d'être appelé pour présider aux destinées du Centre cinématographique marocain (CCM). Sous sa direction (2003-2014), le 7ème art marocain a connu une certaine vitalité qui s'est traduite par la production en quantité et en qualité de nombreux films qui ont bénéficié du soutien financier du CCM et de la rigueur intellectuelle de son patron. ●



10 décembre : Salaheddine Ghomari



Le journaliste présentateur Salaheddine Ghomari a succombé brutalement à une crise cardiaque, dans la soirée du jeudi 10 décembre. Sa disparition subite a suscité une vive émotion dans les rangs de ses admirateurs qui ont apprécié ses émissions sur la crise sanitaire et son style, qui parlait au petit peuple, dans la sensibilisation aux dangers du coronavirus.

Dans le cadre de la refonte de la programmation d'information de 2M, le défunt, tout âgé de 52 ans, allait s'occuper de la préparation et de l'animation d'un nouveau rendez-vous d'actualité. ●

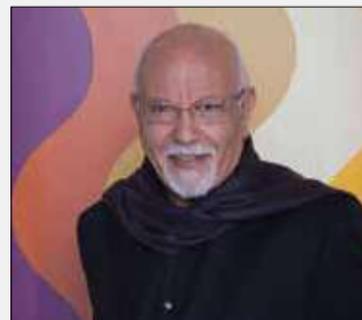
29 octobre : Driss Ouhab

Driss Ouhab, ancien journaliste de la chaîne 2M, est décédé jeudi 29 octobre à Casablanca, des suites du nouveau coronavirus annonçant sa famille. Après un parcours remarquable à l'Institut supérieur du journalisme (actuel ISIC), le défunt avait intégré l'équipe de lancement de 2M en 1989, aux côtés d'une nouvelle génération de journalistes qui allaient marquer, plus tard, le paysage audiovisuel marocain. Feu Ouhab avait marqué l'antenne par son style dans la présentation du bulletin d'information, s'essayera au commentaire sportif, avant de terminer sa carrière derrière le micro de Radio 2M. ●



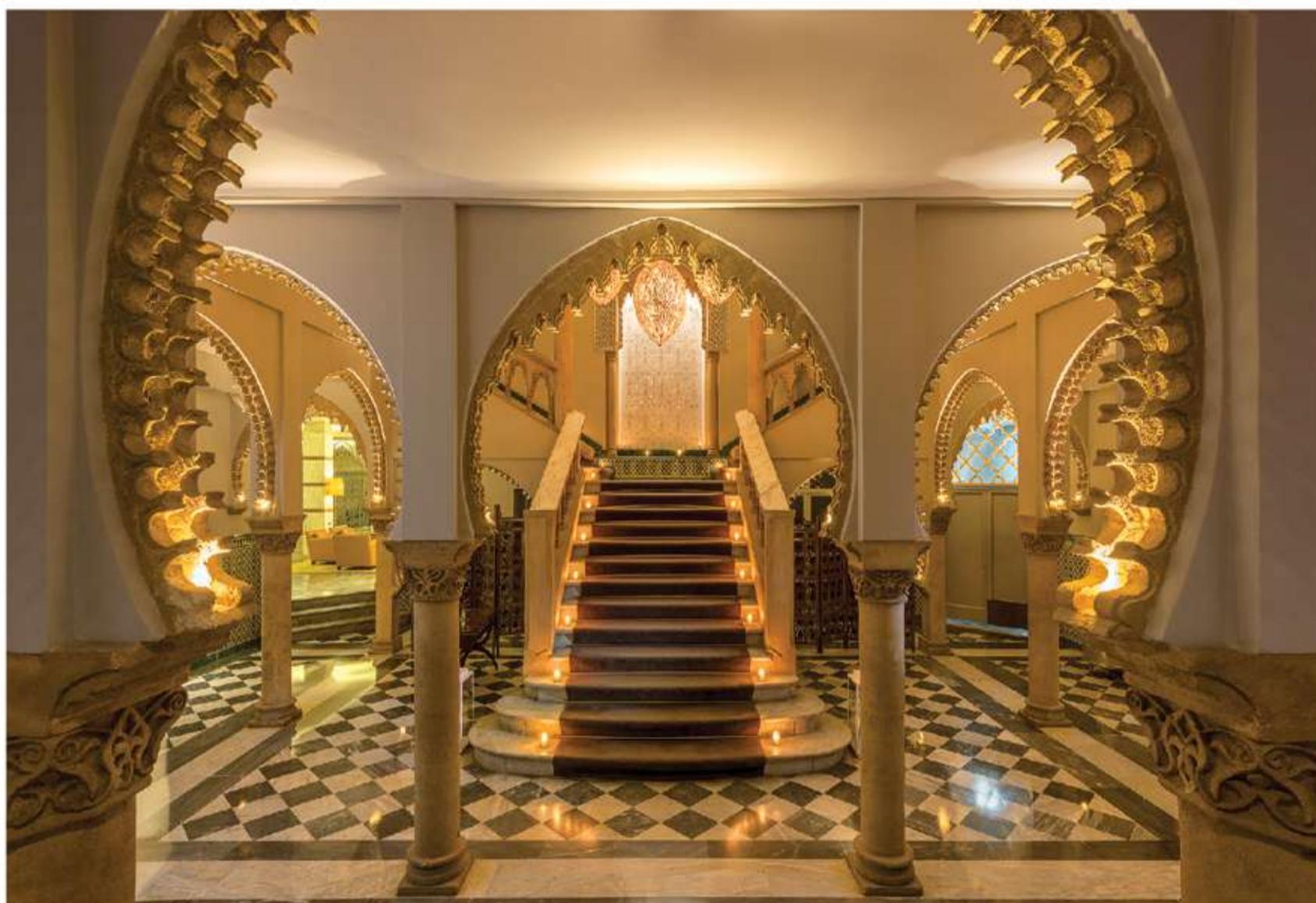
28 octobre : Mohamed Melehi

Mohamed Melehi a tiré sa révérence mercredi 28 octobre à Paris à l'âge de 84 ans, des suites du nouveau coronavirus. Natif d'Asilah, le défunt était parmi les artistes les plus actifs, productifs et engagés de sa génération, mais également un pédagogue chevronné qui avait enseigné à l'école des beaux-arts de Casablanca de 1964 à 1969. Artiste peintre de renommée internationale, le défunt a légué une œuvre qui a contribué à façonner l'esthétique des réseaux artistiques postcoloniaux et panarabes à travers ses expérimentations géométriques, la révolution culturelle opérée avec l'École de Casablanca mais aussi son travail de photographe, éditeur, designer, affichiste et muraliste. ●



TOUR HASSAN PALACE

un Siècle de Traditions

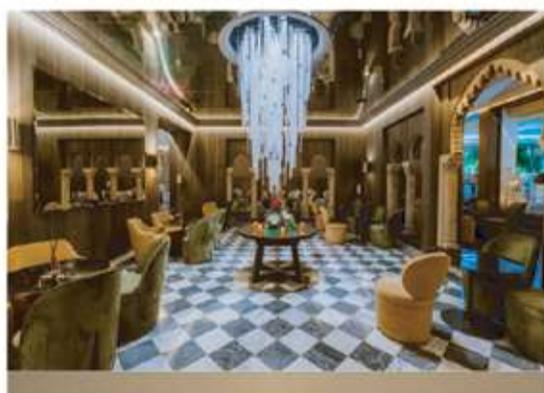


UN PALACE AU COEUR DE LA CAPITALE

La Tour Hassan Palace, Fleuron de l'hôtellerie marocaine, demeure une vitrine incontournable de l'art de vivre et de l'hospitalité marocaine.

Construit en 1912, l'Hôtel La Tour Hassan Palace à Rabat est un hommage au faste de l'architecture mauresque, qui allie ornement d'élégance et atmosphère emplie d'une majesté unique.

La Tour Hassan Palace offre les atouts d'un Hôtel contemporain de loisirs, d'affaires haut de gamme et de savoir faire de professionnels hautement qualifiés.



Inscrivez-vous à notre histoire !

www.tourhassanpalace.com | reservation@latourhassan.com | +212 5 37 23 90 00

SPÉCIAL FIN D'ANNÉE

ILS NOUS ONT QUITTÉS EN 2020

MONDE JOURNALISTIQUE ET ARTISTIQUE

13 octobre : Aziz Saadallah



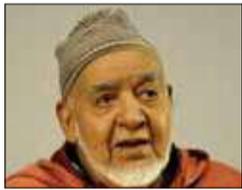
Le comédien et acteur marocain Aziz Saadallah est décédé mardi 13 octobre, à l'âge de 70 ans dans une clinique de Casablanca, des suites d'une longue maladie. Auteur, acteur, réalisateur, metteur en scène et cinéaste, le défunt venait en aide à ceux qui étaient dans le besoin. Saadallah avait vu le jour à Casablanca en 1950 et était très apprécié par le public marocain où il comptait de nombreux fans. Celui qui officiait en duo avec sa femme la non moins grande comédienne Khadija Assad comptait à son actif plusieurs réussites : des productions théâtrales, cinématographiques et télévisuelles, dont « Costa ya Watan », « Barrak Ma Takcha », « Number one » et « Lalla Fatima ». ●

11 octobre : Hammadi Tounsi

L'artiste et acteur marocain Hammadi Tounsi est mort dimanche matin, à l'âge de 86 ans, des suites d'une maladie. Les débuts artistiques du défunt remontent à 1954 lorsqu'il avait rejoint la troupe de la radio et télévision marocaine, puis la troupe Maâmoura en 1959, considérée comme l'une des pionnières dans le domaine du théâtre au Maroc. Feu Hammadi Tounsi qui était aussi un parolier de talent qui a contribué à enrichir le répertoire de la chanson marocaine avait également joué dans des films marocains, en s'associant à plusieurs réalisateurs. ●



9 septembre : Abdeljabbar Louzir



Comédien et grand acteur du théâtre, cinéma et télévision, connu et reconnu, Abdeljabbar Louzir a tiré sa révérence à 88 ans des suites d'une longue maladie. Né dans la médina de Marrakech en 1932, le défunt avait grandi dans la cité ocre, où il s'était exercé à l'artisanat traditionnel. Il avait rejoint le Kawkab Athlétique Club de Marrakech (KACM) l'année de sa création, en 1948, pour y être gardien de but. Sous le Protectorat, Abdeljabbar Louzir avait été emprisonné pour ses idées nationalistes, surtout au lendemain de l'exil du sultan Mohammed Ben Youssef. ●

24 août : Touria Jabrane

Elle a rendu l'âme à l'hôpital Cheikh Zayd de Casablanca. La célèbre comédienne et ex-ministre de la Culture sous la bannière de l'USFP a marqué la scène culturelle nationale de son empreinte. Lauréate du Conservatoire national du ministère d'État chargé des affaires culturelles et de l'enseignement originel, la défunte avait été membre reconnue de diverses troupes nationales, locales et indépendantes. Sans compter son rôle éminent en tant que membre fondateur de plusieurs organisations humanitaires et de droit de l'Homme. Très impliquée dans la vie culturelle, Touria Jabrane Kryatif était la porte-parole d'innombrables auteurs nationaux et internationaux dans plusieurs scènes et écrans du monde. Depuis les années 70, elle avait participé à diverses œuvres théâtrales, télévisuelles et cinématographiques et reçu plusieurs distinctions nationales et internationales. ●



22 juillet : Abdesslem Sefrioui



Le journaliste Abdeslam Sefrioui, l'un des pionniers de la présentation du journal sur la chaîne et radio marocaines, est décédé mercredi 22 juillet à Paris, suite d'une grave maladie, selon sa famille. Le défunt, né le 10 octobre 1943 à Fès, est le fils de l'écrivain Ahmed Sefrioui. Il avait poursuivi ses études à l'école Supérieure d'Études Cinématographiques à Paris, avant de rejoindre le Centre Cinématographique Marocain à Rabat. Il devait sa célébrité à sa présentation du journal hebdomadaire dans les salles du cinéma. Parallèlement, feu Abdeslam Sefrioui était présentateur du journal télévisé en français, aux côtés de trois autres journalistes dans la chaîne et radio marocaines, à 19h, sur la seule chaîne télévisée marocaine existant à l'époque. ●

28 mai : Marie-Louise Belarbi



L'éditrice et fondatrice de la librairie « Carrefour des livres » et des éditions Tarik Marie-Louise Belarbi est décédée jeudi 28 mai à Tanger, à l'âge de 91 ans. Née à Montpellier en 1928, Marie-Louise Belarbi avait commencé sa carrière au sein des maisons d'édition Julliard et Lafont à Paris, avant de s'installer à Rabat puis à Casablanca depuis 1960. Marie-Louise Belarbi était une militante de l'écrit connue pour ses valeureuses contributions en faveur du livre et de la promotion de la culture au Maroc. ●

MONDE ÉCONOMIQUE

21 avril : Mohamed Azbane

Mohammed Azbane, célèbre homme d'affaires, créateur de la marque éponyme de produits cosmétiques, est mort mardi 21 avril à Paris, après avoir combattu le coronavirus à l'âge de 77 ans. Le défunt avait créé en 1965 la société Marie-France, spécialisée dans l'importation et la commercialisation des produits cosmétiques semi-finis. Le succès fut tel qu'en 1970, inspiré par les grandes marques internationales telles que Dior, Chanel, l'entrepreneur changea de nom pour donner un nouvel élan à sa société. C'est ainsi que la société Azbane était créée. Le groupe qui emploie aujourd'hui 300 personnes est dirigé par sa fille Khalida Azbane. ●



22 août : Rahou Belghazi



La triste nouvelle a été annoncée samedi 22 août. Le décès à 69 ans de suites de la covid-19 du célèbre hôtelier de Ouarzazate Rahou Belghazi a mis en émoi la grande famille du tourisme marocain. Sur les réseaux sociaux, nombreux sont ceux qui ont exprimé leur grande tristesse et leur désarroi. Directeur de l'hôtel Le Berbère Place depuis la fin des années 1980, Rahou Belghazi était aimé et apprécié de tous pour son professionnalisme mais aussi pour son humanisme.

Le regretté a été à l'origine de la création du premier Conseil provincial du tourisme (CPT) au Maroc, celui de Ouarzazate dont il a été président à 3 reprises : 2004-2006, 2007-2011, puis depuis 2018. Il a aussi été président de l'Association de l'industrie hôtelière (AIH) depuis sa création en 1986. Rahou Belghazi a en outre dirigé plusieurs joyaux de l'industrie hôtelière nationale, dont l'hôtel Tour Hassan de Rabat. ●

MONDE SPORTIF

10 mars : Mounir El Brazi

L'ancien gardien de but marocain Mounir El Brazi est décédé mardi 10 mars dans un hôpital à Oujda, après un long combat contre la maladie. Feu Mounir El Brazi avait évolué au sein de la Renaissance de Berkane, du Sporting Salé, de la Jeunesse El Massira et de l'Olympic de Safi. Il était également entraîneur des gardiens de but de la Renaissance de Berkane. Le défunt avait aussi porté le maillot de l'équipe nationale à maintes reprises. ●



27 novembre : Colette Seigneuret



Elle est décédée à la suite d'une longue maladie le vendredi 27 novembre à Mohammedia. La défunte est partie comme elle a vécu. Dans la discrétion. « Elle ». C'est Colette Seigneuret, la propriétaire de C'Drik Sport qui était l'équipementier avec son mari Alain Rusconi, nés tous les deux à Paris, des joueurs du WAC de Casablanca, notamment de l'équipe qui participa en 1989 au tournoi international de Dallas. Femme de caractère, la défunte était une femme cultivée, passionnée par les civilisations et les religions. ●

1er décembre : Mohamed Abarhoun

L'ancien footballeur international marocain Mohamed Abarhoun est mort, mardi 1er décembre des suites d'une longue maladie, a annoncé le Sporting club Chabab Mohammedia. Né en 1989 à Tétouan, Mohamed Abarhoun avait fait ses preuves au sein du championnat national comme en Europe, jusqu'à être considéré comme l'un des joueurs les plus importants de l'histoire du Moghreb Athletic Tétouan (MAT), club où il avait été formé. ●



PAYEZ VOTRE VIGNETTE DANS L'ENSEMBLE DE NOTRE RÉSEAU



Possibilité de paiement en masse
pour les **entreprises.**

La commission Benmoussa rend sa copie

Une feuille de route pour les générations futures

L'événement national majeur attendu en ce début de 2021 a pour nom « le rapport final de la Commission spéciale sur le développement (CSMD). » Qui sera remis au souverain.

Ahmed Zoubair

Le processus de consultations élargies, initié par la commission en décembre 2019, a touché à sa fin. Place donc aux conclusions des travaux de cette instance dont les membres ont eu suffisamment de temps et écouté toutes les forces vives de la nation pour élaborer une feuille de route réaliste et réalisable pour le Maroc d'après. Les défis, à la fois nombreux et énormes, ont pris une importance particulière, à la faveur de la crise sanitaire qui a durement impacté l'économie nationale et internationale tout en bousculant la vie des gens aux quatre coins de la planète.

Diagnostic

C'est naturellement que la Covid-19 a chamboulé le cours des travaux de la CSMD en changeant l'ordre des priorités dans un contexte qui devrait obliger les décideurs, au vu de l'ampleur de ses conséquences économiques et sociales, à accélérer le train de certaines réformes de fond à caractère politique et économique sans cesse ajournées. Le moment est sans doute venu de changer de braquet pour se projeter dans l'avenir. Ce qui suppose la volonté politique comme préalable afin de rompre avec les réflexes du passé qui ont longtemps empêché l'envol du pays. Oui, une foulditude d'enseignements est à tirer de cette crise sanitaire inédite qui, au-delà des dégâts colossaux qu'elle a provoqués à tous les étages, offre aussi, pour ceux qui savent les saisir, de nouvelles et précieuses opportunités. Le coronavirus a un coût mais il n'a pas de prix. C'est pour cela que les conclusions de la Commission Benmoussa sont très attendues. Elles sont supposées faire émerger un Maroc nouveau, qui appartient à tous ses enfants, où les inégalités sociales seraient moins criardes qu'elles ne le sont aujourd'hui. C'est dans cette optique que travaille cette instance depuis le 16 décembre, date de sa première réunion. Avec les recommandations royales comme vigie, elle s'est attelée à procéder à un diagnostic précis de l'état de la nation dans



Chakib Benmoussa.

tous les domaines. Lors d'un point de presse organisé à distance à la mi-juillet, Chakib Benmoussa a donné le bilan de l'activité de l'instance qu'il préside: 1 800 séances d'auditions, 1200 personnes écoutées y compris des étudiants et plus de 6 000 contributions recueillies. Après avoir rencontré les représentants de toutes les parties prenantes (partis politiques, syndicats, société civile, etc.), Chakib Benmoussa et son équipe sont partis à la rencontre des Marocains dans les différentes régions du pays pour avoir les remontées de terrain traduisant les véritables attentes des citoyens du Maroc marginalisé. Un modèle de développement réaliste et réalisable commence en effet par l'écoute du Maroc profond dont les populations se retrouvent rarement dans les différentes politiques publiques élaborées depuis l'indépendance. Les responsables, coupés souvent des réalités du pays, ayant pris l'habitude de prendre des décisions en faveur des catégories sociales qui ne manquent déjà de rien... Lors de sa première rencontre avec les journalistes, organisée dans la foulée de sa nomination, Chakib Benmoussa a précisé que le nouveau modèle de développement, devra être « global, donc pas seulement économique ». Pour lui, le grand défi réside dans le comment: Comment créer de la valeur, de la richesse, comment encourager l'entrepreneuriat, l'innovation, les emplois.

Comment effectuer la redistribution, améliorer l'éducation, la santé, les transports, les services publics... Tout un programme.

Pour y arriver, il faut évidemment aller au-delà des discours habituels pour inscrire ce diagnostic dans le marbre des actes. Et des actes, il en faut et des plus forts pour rompre une fois pour toutes avec l'économie de la rente qui mine le tissu productif national tout en sapant l'égalité des chances devant l'accès à la richesse et sa création.

Libérer les énergies

Une piste à cet égard serait d'organiser le rappel de tous les agréments de rente (transport routier, taxis, licences de pêche, carrières de sable...) et remplacer ce système d'enrichissement par voie administrative par des cahiers des charges transparents ouverts à tous. « La culture de la rente est contreproductive et nécessite un changement de mentalité », a expliqué, à juste titre, Mohamed Fikrat en sa qualité de membre de la Commission. Une telle réforme, en plus de constituer un signal fort, est de nature à restaurer la confiance chez de nombreux jeunes qui trouvent que l'horizon est bouché dans leur pays et ne rêvent que de le quitter pour d'autres lieux. Libérer les énergies, rendre effective l'égalité des chances, réhabiliter le travail et l'effort en les récompensant

à leur juste valeur, démanteler le système d'assistanat, dont se sont servis les islamistes pour arriver au pouvoir et en exploitent encore les ressorts pour s'y maintenir. Sans oublier de promouvoir une école performante qui mène à l'embauche et non à l'oisiveté. « Nous appelons tout un chacun à faire montre d'objectivité en appelant les choses par leur nom, sans complaisance ni fioriture, et en proposant des solutions innovantes et audacieuses, quitte à s'écarter des méthodes conventionnelles appliquées jusqu'ici, ou même, à provoquer un véritable séisme politique ». Ce serait faire preuve de mauvaise grâce que de nier les progrès remarquables réalisés par le Maroc depuis le début du règne de S.M. le Roi Mohammed VI. La transformation a touché le domaine des infrastructures (autoroutes, transport ferroviaire, ports...) mais aussi celui des libertés publiques et individuelles, les droits de la femme, ainsi que certains secteurs comme l'agriculture et la pêche, les énergies renouvelables... Le Maroc est devenu plus solidaire qu'il ne l'a été auparavant grâce à la mobilisation sur le front social de la Fondation Mohammed V et le lancement de l'INDH.

Mais le souverain n'est pas content de la situation du pays. « Quelque chose dysfonctionne qui sape quelque part les acquis engrangés ailleurs sur plusieurs fronts » et il l'a fait savoir sans détour dans son discours d'ouverture de la 1ère session de la 2ème année législative de la 10ème législature, le vendredi 13 octobre 2017, où il a appelé à la refonte du modèle de développement du pays. « Aujourd'hui, les Marocains ont besoin d'un développement équilibré et équitable, garant de la dignité de tous, générateur de revenus et d'emplois, notamment au profit des jeunes ; un développement qui contribue à instaurer un climat de tranquillité et de stabilité, et qui favorise une insertion réussie dans la vie familiale, sociale et professionnelle, que chaque citoyen appelle de ses vœux ». L'atteinte de ces objectifs passe par un renouveau politique que les partis actuels ont du mal à incarner, plombés qu'ils sont par les pratiques et les réflexes du passé. ●

ROYAUME DU MAROC

ONHYM

المكتب الوطني للهيدروكربونات والمعادن
OFFICE NATIONAL DES HYDROCARBURES ET DES MINES



L'ONHYM promoteur du potentiel pétrolier
et minier national depuis 1928.

*Une expertise confirmée au
service de l'avenir...*

5, Avenue Moulay Hassan • B.P.99, 10000 Rabat - Maroc

Tél. : +212 (0)537 23 98 98 • Fax : +212 (0)537 70 94 11 • www.onhym.com • info@onhym.com

L'énergie de demain

La crise sanitaire a notamment mis en valeur le potentiel énorme de l'hydrogène vert et renforcé la volonté politique de nombreux pays dont fait partie le Maroc de promouvoir cette énergie.

Jamil Manar

L'énergie propre de demain s'appelle l'hydrogène.

Produit principalement par électrolyse de l'eau à partir d'une électricité renouvelable, il est considéré comme le principal levier d'avenir pour accélérer la transition vers la neutralité carbone : développement de la mobilité verte, décarbonation des usages massifs industriels d'hydrogène (engrais, raffinerie, chimie...), meilleure intégration des énergies renouvelables intermittentes dans le système énergétique et stockage massif des surplus d'électricité produits. Que des avantages.

L'Agence Internationale de l'énergie souligne ces opportunités de haute importance en même temps que les défis à relever pour en faire le secteur énergétique du futur. Et le futur est déjà là. Les piles à combustible, chargées d'hydrogène, se substitueront au réservoir de la voiture plein de carburant. Vous ne vous arrêterez plus dans des plus stations d'essence pour faire le plein mais des stations d'hydrogène estampillées H2. Fini les usines de production d'hydrogène vert, place aux derricks de pétrole. C'est un avenir en vert qui s'annonce pour les automobilistes de la planète. C'est dire que l'hydrogène offre une alternative intéressante aux

carburants classiques extraits à partir des énergies fossiles comme le pétrole qui ont le défaut d'être très polluantes et nuisibles pour l'environnement.

H2 est l'élément chimique qui existe en abondance dans l'univers. Transformer ce gaz léger en vecteur énergétique présente naturellement un intérêt écologique considérable. En effet, la combustion de l'hydrogène n'émet pas d'émissions de CO2, pas d'oxyde de soufre ni de particules fines. La seule substance évacuée est de l'eau. Un vrai don de la nature.

L'hydrogène est de plus en plus considéré comme une solution technologique à valoriser dans l'optique des transitions énergétiques, un peu partout à travers le monde. Permettant de mieux répondre que les batteries à de nombreux enjeux de stockage (volume, durée, déconnexion des réseaux), cette matière première est aujourd'hui au centre des initiatives de recherche publiques et privées des nations développées et des pays émergents. Toutefois, l'hydrogène est aujourd'hui extrait à environ 95 % des énergies fossiles. Le procédé favorise l'émission de CO2 dans de grandes proportions : Pour produire 1 kg d'hydrogène, on émet 10 kg de CO2. Or, il existe un moyen de produire de l'hydrogène sans émettre de CO2 : l'électrolyse, à condition que l'électricité utilisée dans le process soit



Le Maroc en bonne position.

elle-même décarbonée grâce au recours aux énergies renouvelables. Là réside l'enjeu majeur de la production d'hydrogène vert.

Les grandes économies mondiales sont mobilisées pour mettre au point des solutions économiquement viables. De nombreux pays émergents comme le Chili et le Mexique se sont déjà positionnés dans la course mondiale à l'hydrogène.

Fort potentiel

Le Maroc n'est pas en reste : il a mis très tôt sur les énergies renouvelables en affichant ses ambitions dans ces domaines avec la construction du plus grand complexe solaire au monde à Ouarzazate et un parc éolien assez consistant.

C'est fort de ces ressources non négligeables dans le solaire et l'éolien que le Royaume entend prendre la part qui lui revient sur ce nouveau marché très prometteur. Une étude réalisée en 2018 place le Maroc parmi les 6 pays dotés d'un fort potentiel d'export de l'hydrogène.

Une autre enquête a révélé que le Maroc pourrait capter entre 4 à et 8% du marché mondial de l'hydrogène, ce qui représente la bagatelle de 150 à 400 milliards d'euros. La production d'ammoniac pourrait être un facteur déterminant dans cette conquête. Combiné

avec l'azote, l'hydrogène permettra à long terme au pays de ne plus recourir à l'ammoniac importé à hauteur de 2 millions de tonnes par an. Pour les experts, cette chaîne de valeur offre d'autres pistes comme le recyclage du carbone pour produire du méthanol, diesel ou kérosène synthétique...

Dans cette optique, l'Agence marocaine pour l'énergie durable travaille déjà sur le développement de la première unité marocaine d'hydrogène vert.

Cofinancé par la Banque allemande de développement (KfW), le projet porte sur la réalisation d'une centrale hybride photovoltaïque/éolienne pour alimenter une usine d'hydrogène vert d'une capacité d'électrolyse d'environ 100 MW. Le bouclage de l'étude de faisabilité est prévu au début de l'année de 2021 tout comme le lancement du processus de préqualification et d'appel d'offres. L'adjudicataire du marché devrait être connu en 2022 pour une exploitation du site en 2024 ou 2025.

En prenant les devants, le Maroc espère décarboner son économie notamment l'industrie et la mobilité. Un défi qu'il est obligé de relever pour être en phase avec les exigences de ses partenaires étrangers notamment européens qui accélèrent la marche vers des processus de production industrielles plus respectueux de l'environnement. ●

Le train à hydrogène est allemand

La mise en service du tout premier train à hydrogène a eu lieu en Allemagne. Fabriqué par Alstom, ce train dessert une ligne de 100 kilomètres entre les villes de Cuxhaven, Bremerhaven, Bremervörde et Buxtehude.

Ce train zéro émission, dont la partie traction a été assemblée en France à Tarbes, est équipé de piles à combustible qui transforment en électricité l'hydrogène stocké sous forme gazeuse dans le toit. Un plein d'hydrogène assurera 1.000 kilomètres d'autonomie au train qui pourra rouler à une vitesse maximale de 140 km/h. ●

Les atouts de l'hydrogène vert dans le transport

Voici pourquoi l'hydrogène vert peut représenter une alternative crédible aux carburants classiques polluants :

- C'est une ressource potentiellement illimitée ;
- L'hydrogène vert est une énergie stockable et distribuable à la demande ;
- La technologie d'extraction est maîtrisée ;
- Son utilisation dans les transports est sécurisée ;
- Le plein de carburant se fait facilement et rapidement ;
- L'autonomie d'un véhicule à hydrogène est supérieure à celle d'un véhicule électrique classique à batterie. ●

CAMPAGNE AGRICOLE 2020-2021



PROMOTION DE L'ENTREPRENARIAT DES JEUNES EN MILIEU RURAL



MOBILISATION
DE 8 MILLIARDS DH



ACCOMPAGNEMENT,
INCLUSION ET
SENSIBILISATION



Al Moustatmir Al Qaraoui

Le Groupe Crédit Agricole du Maroc n'a de cesse d'œuvrer pour la promotion d'un tissu entrepreneurial solide notamment à travers son programme Al Moustatmir Al Qaraoui, qui se décline en 3 programmes complémentaires :

Programme 1 : nouvelles créations de TPE non agricoles dans le monde rural (moins de 5 ans) ;

Programme 2 : nouvelles créations de TPE agricoles (moins de 5 ans) ;

Programme 3 : TPE agricoles déjà existantes apportant un élément nouveau générateur d'une forte valeur ajoutée.

Tous ces efforts visent à créer un environnement incitatif propice à l'émergence d'une classe moyenne agricole et rurale.



CREDIT AGRICOLE DU MAROC

UN ENGAGEMENT DURABLE

Entretien avec Nabil Adel

« La crise sanitaire est un fabuleux levier pour l'industrie nationale »

Enseignant-chercheur, directeur du groupe de Recherche en Géopolitique et Géoéconomie de l'ESCA et membre du mouvement Maan, Nabil Adel analyse dans cet entretien les particularités de l'année 2020 marquée par la pandémie du Covid-19 et les perspectives que cette crise sanitaire sans précédent ouvre pour le Maroc en 2021.



Nabil Adel

Propos recueillis par Ahmed Zoubair

Le Canard Libéré : 2020 est-elle une année à oublier compte tenu du désastre qu'elle a provoqué dans la planète en raison de la pandémie du Covid-19 ou bien une opportunité qui doit plutôt inciter à corriger les erreurs du passé pour réussir un rebond dans le monde d'après ?

Nabil Abdel : Les crises de quelque nature qu'elles soient sont toujours un moment de profonde réflexion et de remise en question des choix des hommes et de leur mise en œuvre. Cette pandémie de type singulier dans l'histoire humaine moderne nous a pris par surprise et profondément bousculés ce que nous considérons comme acquis. Le confinement des populations, les restrictions de la circulation, la peur des contaminations qui a imposé la distanciation sociale et la déstabilisation du quotidien personnel scolaire et professionnel de tous sont des choses très contraignantes que personne d'entre nous n'avait imaginé possibles il y a à peine une année.

Et l'inimaginable arriva...

Absolument ! 2020 est une année qui a transformé tant nos comportements individuels que l'échiquier des rapports de force sur la scène internationale. Un nouveau monde est en train d'émerger du moins sur le plan géopolitique et économique.

La crise sanitaire a impacté durement des pans entiers de l'économie nationale, principalement le transport aérien, le tourisme, les médias et l'événementiel. Pensez-vous que ces secteurs touchés ont la capacité de se refaire une santé en 2021 ?

La capacité de ces secteurs à rebondir est intimement liée à leur stratégie post-Covid19 et à la compétence de leur management. Ce que l'histoire économique nous apprend, c'est que plus la crise est sévère plus la reprise est vigoureuse si tant est que les entreprises profitent de la crise pour introduire les changements nécessaires dans leur mode de gestion.

Ce qui est sûr en revanche, c'est qu'au sein d'un même secteur durement frappé par la crise sanitaire, certains acteurs s'en sortiront mieux que d'autres. Il faut accepter que certaines entreprises ne survivent pas à cette crise avec toutes

les conséquences sociales qui en découlent. Mais cette pandémie pourrait aussi être l'occasion de régénérer l'économie marocaine sur de nouvelles bases plus solides.

Les finances publiques n'ont pas non plus été épargnées. Pour faire face à cette situation de crise sans précédent, les pouvoirs publics ont fait le choix de l'endettement et non de la planche à billets. Est-ce une bonne stratégie ?

La réaction des pouvoirs publics à la crise s'est faite à deux niveaux :

Sur le plan monétaire d'abord. Bank Al Maghrib a procédé, en l'espace de quelques mois, à des baisses historiques des taux directeurs et de la réserve obligatoire, soit respectivement à 1,5 % et à 0 %. Cette mesure ressemble à une forme de planche à billets douce. En effet, au lieu d'imprimer de la monnaie fiduciaire, l'institution a opté pour l'impression de la monnaie scripturale par l'encouragement des crédits afin de relancer la machine économique.

Sur le plan budgétaire, ensuite. Le gouvernement a d'abord fait appel à la générosité des Marocains et leur bienveillance, à travers le fonds de solidarité Covid-19. Ce dernier a amorti largement le choc sur les finances publiques. Mais ses ressources n'étant pas illimitées, le gouvernement a dû se résoudre à l'endettement et à la hausse des impôts par l'instauration d'une taxe de solidarité sur les entreprises et les ménages.

Au-delà des dégâts colossaux provoqués par la crise sanitaire (destruction de la richesse, manques à gagner, chômage...), la Covid-19 offre aussi des opportunités nouvelles pour les pays qui savent se positionner pour le monde d'après. Comment le Maroc peut-il selon vous tirer le meilleur parti de ce contexte exceptionnel ?

La crise de la Covid-19 a révélé une chose fondamentale que beaucoup d'entre nous ignoraient, ou du moins, avaient tendance à oublier : les Marocains savent et peuvent produire pour peu que les conditions soient réunies. La crise sanitaire actuelle est un fabuleux levier pour l'industrie nationale qui lui permettra de conquérir de nouveaux marchés, à condition qu'on en libère le plein potentiel.

Il y a moult secteurs sur lesquels notre pays peut se positionner, tel que l'agroalimentaire, le textile et le petit outillage. Ces filières ne nécessitent pas une forte accumulation technologique et sont



نشر بيوفا مغربية
ice

SPÉCIAL FIN D'ANNÉE

fortement orientées vers l'export. Or, le discours simpliste et protectionniste rampant qui a émergé au lendemain de cette pandémie, obère toute possibilité de tirer profit de nos différents accords de libre-échange pour hisser vers le haut le secteur manufacturier marocain. Au mieux, le protectionnisme protégera des entreprises sous performantes, au pire, il induira une dégradation du pouvoir d'achat des marocains sans atteindre l'objectif essentiel : industrialiser l'économie nationale.

La Covid-19 et ses conséquences ont agi aussi comme un révélateur des défaillances de plusieurs secteurs, notamment l'éducation et la santé. La Covid-19 ne peut-elle pas réparer les dysfonctionnements éducatifs et sanitaires et introduire plus d'efficacité dans les politiques publiques ?

Je ne pense pas qu'il nous faille des catastrophes de cette taille pour nous rendre compte de nos tares. Les maux du Maroc sont connus quasiment de tous, et ce, depuis fort longtemps. On peut effectivement diverger sur le diagnostic et les pistes de solutions, mais le constat est quasi partagé. Nous avons accumulé, en effet, de grandes défaillances non seulement dans la santé et l'éducation, où le problème est très manifeste, mais également dans la justice, l'administration, la gouvernance et l'épuisement de nos institutions politiques.

Ce qui nous a manqué hier comme aujourd'hui, c'est le courage d'entreprendre des réformes de fond, d'en assumer la responsabilité et d'en supporter le coût. Et pour cela, il nous faut des hommes d'État dignes de ce nom. Malheureusement, nous en avons toujours manqué.

On a beaucoup parlé du made in Morocco pendant cette crise... Le produire local, qui reste le parent pauvre des stratégies gouvernementales depuis l'indépendance du pays, est-il facile à mettre en œuvre et quels en sont ses prérequis ?

Les recettes pour développer une offre locale sont connues et ont été déjà essayées par beaucoup de pays avant nous. Elles consistent au niveau macroéconomique en la libération des initiatives individuelles, la limitation de l'intervention de l'État dans l'économie, la protection du capital et de la propriété par la loi, la lutte contre la corruption et les gaspillages des deniers publics, la mise en place d'infrastructures de bonne qualité et la clarté et la stabilité fiscale.

A l'échelle microéconomique, elles consistent en la promotion d'une nouvelle génération d'entrepreneurs en phase avec leur temps, la formation de managers professionnels capables de créer et de gérer des entreprises qui portent haut l'étendard de l'économie marocaine.

De la crise pandémique naîtront de nouvelles alliances géostratégiques. Comment voyez-vous le positionnement du Royaume dans le nouveau monde qui se dessine ?

Pour une puissance renaissante comme la nôtre, il n'y a pas de meilleure approche géopolitique que le « zéro problème avec le voisinage ». Même si notre pays a été entraîné malgré lui dans une guerre d'usure autour de son Sahara, notre approche diplomatique doit rester fondée sur la conclusion d'un maximum d'accords de libre-échange, la promotion des investissements directs entrants et sortants, la non-ingérence dans les affaires des autres pays et la promotion de la paix autant



La crise sanitaire offre beaucoup d'opportunités économiques.

que faire se peut. La reconnaissance par les États-Unis de Trump le 10 décembre dernier de la souveraineté du Maroc sur son Sahara est un tournant majeur dans l'histoire de ce conflit et ouvre des perspectives nouvelles pour le Royaume.

Le Maroc doit être perçu par les grandes puissances comme un havre d'investissement et d'affaires, stable, et un point d'entrée vers l'Afrique. Dans cette optique, nous ne devons choisir aucun camp et rester ouverts à tous les investissements productifs d'où qu'ils viennent dans une approche diversifiée et équilibrée.

Source du nouveau coronavirus- avant d'être partagé par la planète entière-, la Chine a pris une longueur d'avance sur les puissances occidentales traditionnelles, États-Unis en tête. L'avenir du Maroc se trouve-t-il en Chine ?

En tant que puissance montante, le Maroc a tout intérêt à renforcer ses relations avec la Chine dans plusieurs domaines, tels que l'éducation, la recherche scientifique et les investissements dans les infrastructures. Cela dit, il ne doit en aucun cas sacrifier les relations spéciales qu'il a développées avec l'Occident depuis plusieurs siècles et qui en font un allié fiable, écouté et respecté. Encore une fois, nous sommes une puissance renaissante et nous devons bâtir des relations fortes et équilibrées avec le reste du monde.

La relance économique tant attendue n'est certainement pas pour 2021 malgré l'espoir immense qu'a fait naître la découverte de plusieurs vaccins anti-Covid19. Combien d'années sont-elles nécessaires pour que le monde se reconstruise ?

Cela dépend des pays et de leur degré d'affectation par la Covid-19. Certains se sont, effectivement, montrés plus résilients que d'autres. La Chine, par exemple, serait déjà sortie de la crise en 2020. Pour d'autres, il faut attendre 2022 voire 2023 pour retrouver les niveaux de production de 2019. Les politiques économiques menées par les gouvernements et la qualité des structures productives des pays avant la Covid-19 détermineront grandement la vitesse de retour à une activité économique normale.

L'humanité a montré son extrême vulnérabilité face à ce virus dévastateur qui a révélé aussi la fragilité de son modèle de développement. Comment s'assurer que les hommes ne revivront plus à l'avenir un cauchemar pareil ? Mettre la justice sociale

et une répartition des richesses au cœur des priorités, privilégier des procédés de production plus respectueux de l'environnement ?

Il est vrai que selon d'éminents chercheurs, depuis l'apparition du virus du SIDA et sa propagation à l'échelle planétaire, ne serions rentrés dans une phase où il faut apprendre à cohabiter avec les risques viraux. Les virus du futur risquent d'être beaucoup plus létaux que la Covid-19. Et contre ce risque, il n'y a, hélas, pas d'assurances et rien ne nous garantit ne pas revivre un cauchemar similaire dans quelques années, voire dans quelques mois.

Quant à la justice sociale, la répartition des richesses et la protection de l'environnement, faisons juste remarquer que, contrairement à la sinistrose ambiante, nous vivons la période la plus prospère et la plus pacifique de l'histoire de l'humanité.

C'est parce que nous avons des systèmes d'État-providence dans beaucoup de pays que l'effet de la crise a été moins violent que par le passé. N'oublions juste pas, des dizaines de milliers de familles, une première dans l'histoire de notre nation, ont reçu des aides directes en pleine pandémie. Une situation inimaginable, il y a à peine quelques décennies où les gens mouraient littéralement dans les rues à la moindre épidémie. Nous avons accompli de grandes réalisations. Il y a certes énormément de choses à corriger encore, mais le système est globalement solide.

Le salut de l'humanité réside peut-être dans la capacité des dirigeants à mettre fin à la prédation sous toutes ses formes, qui a pris au cours de ces deux dernières décennies des proportions scandaleuses. Partagez-vous cet avis ?

Encore une fois, ne jetons pas le bébé avec l'eau du bain. La prédation existe, mais elle a aussi toujours existé à une plus grande échelle. La colonisation, les grandes découvertes, la conquête des Amériques, la traite négrière sont autant de chapitres dans l'histoire de l'humanité où la prédation est infiniment plus brutale que celle à laquelle nous assistons actuellement. Aujourd'hui, le droit international, les médias et la société civile, bien que n'ayant pas réussi à endiguer le phénomène, l'ont beaucoup réduite. ●

LA LOTERIE NATIONALE, ENTREPRISE RESPONSABLE ET SOLIDAIRE



WORLD LOTTERY
ASSOCIATION



CERTIFIED
WLA RESPONSIBLE GAMING
FRAMEWORK
LEVEL 4

RESPONSABILITÉ
SOCIALE DE
L'ENTREPRISE
DEPUIS 2020



CERTIFIED
SECURITY CONTROL STANDARD

JEU
RESPONSABLE
DEPUIS 2013

SÉCURITÉ DE
L'INFORMATION
DEPUIS 2014



FOR THE BENEFIT OF SOCIETY



LOTERIE NATIONALE
اليانصيب الوطني
Jouons solidaire

La Loterie Nationale est fière d'annoncer son obtention du label RSE pour l'année 2020. Une distinction qui vient s'ajouter au palmarès de certifications de jeu responsable et de sécurité de l'information que l'entreprise renouvelle depuis 2013.

www.loterie.ma

LOTERIE NATIONALE
اليانصيب الوطني
Jouons solidaire



Les raisons de la puissance juive et de l'impuissance musulmane

Par Dr. Farrukh Saleem

Farrukh Saleem est pakistanais. Il est docteur en science politique, économiste et analyste financier. Il travaille actuellement dans les domaines de la finance et de l'éducation, et a beaucoup publié sur la géopolitique, la concurrence économique et les réformes de l'éducation au Pakistan et dans le monde. Il dirige également le projet de recherche sur la politique et l'éducation au Centre de recherche et d'études de sécurité (SCRS).



Il y a seulement 14 millions de Juifs dans le monde, dont sept millions aux États-Unis d'Amérique, cinq millions en Asie, deux millions en Europe et 100.000 en Afrique. Pour chaque Juif dans le monde, il y a 100 Musulmans. Pourtant, les Juifs sont cent fois plus puissants que tous les musulmans réunis.

Vous êtes-vous demandé pourquoi ?

Jésus était juif. Albert Einstein, le savant le plus influent de tous les temps, que le magazine Time n'a désigné « personne du siècle », Sigmund Freud, le père de la psychanalyse, étaient tous les deux juifs. C'était aussi le cas de Karl Marx, Samuelson Paul et Milton Friedman.

Voici d'autres Juifs, dont la production intellectuelle a enrichi l'ensemble de l'humanité :

- Benjamin Rubin a donné à l'humanité l'aiguille pour la vaccination,
- Jonas Salk a mis au point le premier vaccin antipolio-myélitique,
- Gertrude Elion nous a donné un médicament contre la leucémie,
- Baruch Blumberg a développé le vaccin contre l'hépatite B,
- Paul Ehrlich a découvert un traitement de la syphilis (une maladie sexuellement transmissible),
- Bernard Katz a remporté un prix Nobel pour ses travaux sur la transmission neuromusculaire,
- Aaron Beck a fondé la thérapie cognitive (psychothérapie pour traiter les troubles mentaux, la dépression et les phobies),
- Gregory Pincus a développé la première pilule contraceptive,
- Willem Kolff a créé la machine pour la dialyse rénale,
- Stanley Mezor a inventé la première puce micro-informatique,
- Leo Szilard mis au point le réacteur nucléaire de première génération,
- Charles Adler a inventé les feux de circulation,
- Emile Berliner a créé le téléphone et le microphone.

Au cours des 105 dernières années, 180 prix Nobel ont été remportés par des personnalités juives, tandis que seulement 3 Musulmans ont obtenu la distinction suprême.

Les financiers célèbres dans le monde des affaires appartiennent à la communauté juive. Sans compter Ralph Lauren (Polo), Levi Strauss (Levi's), Howard Schultz (Starbucks), Sergey Brin (Google), Michael Dell (Dell Computers), Larry Ellison (Oracle), Donna Karan (DKNY) et Robbins Irv (Baskins & Robbins), tous de confession juive.

Il en est de même pour Henry Kissinger (secrétaire d'État américain), Alan Greenspan (Président de la Banque fédérale sous Reagan, Bush, Clinton et Bush, Jr.), Madeleine Albright (ancienne Secrétaire d'État), Maxim Litvinov (ministre des Affaires étrangères de l'URSS), David Maréchal (premier ministre de Singapour), Isaacs Issac (gouverneur général d'Australie), Benjamin Disraeli (homme d'État et auteur), Yevgeny Primakov (premier ministre

russe), Jorge Sampaio (Président du Portugal), Herb Gray (plusieurs fois ministre et vice-premier ministre du Canada), Pierre Mendes (premier ministre français) et Bruno Kreisky (chancelier d'Autriche).

Dans les médias, les Juifs célèbres incluent Wolf Blitzer (CNN), Barbara Walters (ABC Nouvelles), Eugene Meyer (Washington Post), Henry Grunwald (rédacteur en chef du Time Magazine), Katherine Graham (éditeur du Washington Post), Joseph Lelyyeld (rédacteur en chef, The New York Times), et Max Frankel (New York Times).

Le philanthrope le plus généreux de l'histoire est George Soros, un Juif, qui a jusqu'à présent a fait des dons à hauteur de 4 milliards de dollars, dont la majeure partie sous forme d'aide à des scientifiques et des universités de par le monde. Le deuxième après George Soros est Walter Annenberg, un autre Juif, qui a construit une centaine de bibliothèques à travers le monde grâce à des dons estimés à 2 milliards de dollars.

Saviez-vous que Harrison Ford, George Burns, Tony Curtis, Charles Bronson, Sandra Bullock, Barbra Streisand, Billy Crystal, Woody Allen, Paul Newman, Peter Sellers, Dustin Hoffman, Michael Douglas, Ben Kingsley, Kirk Douglas, William Shatner, Jerry Lewis et Peter Falk sont tous juifs ? Hollywood a été fondé par un Juif. Parmi les réalisateurs et producteurs, Steven Spielberg, Mel Brooks, Oliver Stone, Aaron Spelling (Beverly Hills 90210), Neil Simon (The Odd Couple), Vaina Andrew (Rambo 1, 2 et 3), Michael Mann (Starsky et Hutch), Milos Forman (Vol audessus d'un nid de coucou), Douglas Fairbanks (Le Voleur de Bagdad) et Ivan Reitman (Ghostbusters) sont tous juifs. Alors, pourquoi les Juifs sont si puissants ? Réponse : l'éducation.

Les chiffres de l'impuissance du monde musulman ?

On estime à 1.476.233.470 le nombre de Musulmans sur la surface du Globe : un milliard en Asie, 400 millions en Afrique, 44 millions en Europe et 6 millions en Amérique. Un cinquième du genre humain est musulman. Pour chaque hindou, il y a deux musulmans. Pour chaque bouddhiste, il y a deux musulmans. Et pour chaque Juif, il y a cent musulmans.

Il y a 57 pays membres de l'Organisation de la Coopération Islamique (anciennement appelée Organisation de la Conférence Islamique (OCI)), et ces pays comptent près de 500 universités, soit une université pour trois millions de musulmans. Les États-Unis, eux, ont 5758 universités (1 pour 57 000 Américains).

En 2004, Shanghai Jiao Tong University a comparé les performances des universités dans le monde, et curieusement, pas une université d'un pays musulman ne se trouve dans le top 500.

Selon les données recueillies par le PNUD (Programme des Nations Unies pour le développement), l'alphabetisation dans le monde chrétien se situe à près de 90%, et les 15 États du monde à majorité chrétienne ont un taux d'alphabetisation de 100%. Un État à majorité musulmane a en moyenne un taux d'alphabetisation de 40%, et il n'y a

pas un seul État à majorité musulmane dans lequel le taux d'alphabetisation est de 100%. Quelque 98% des alphabètes dans le monde chrétien terminent l'école primaire, tandis que moins de 50% des alphabètes dans le monde musulman en font de même. Environ 40% des lettrés dans le monde chrétien fréquentent l'université, tandis que seulement 2% des lettrés dans le monde musulman en font de même.

Pourquoi les musulmans sont-ils impuissants ?

Parce que nous ne savons pas produire et mettre en application le savoir musulman. Les pays à majorité musulmane ont 230 scientifiques pour 1 million de personnes. Les États-Unis ont 4.000 scientifiques par million d'habitants et le Japon 5.000 par million de citoyens. Dans le monde arabe tout entier, le nombre total de chercheurs à plein temps est de 35.000. En outre, le monde musulman consacre 0,2% de son PIB à la recherche et au développement, alors que le monde chrétien lui dédie environ 5% de son PIB.

En d'autres termes, le monde musulman n'a pas la capacité de produire des connaissances.

Les journaux quotidiens pour 1.000 habitants et le nombre de titres de livres par million de personnes sont deux indicateurs pour savoir si la connaissance est diffusée dans une société.

Au Pakistan, il existe 23 quotidiens pour 1.000 Pakistanais tandis que le même ratio est de 360 à Singapour. Au Royaume-Uni, le nombre de titres de livres par million d'habitants s'élève à 2.000 alors qu'il est de 20 en Égypte. Les exportations de produits de haute technologie en pourcentage du total des exportations sont un autre indicateur important pour l'application des connaissances. Les exportations de produits de haute technologie du Pakistan s'élèvent à 1% du total de ses exportations. C'est pire pour l'Arabie saoudite, le Koweït, le Maroc et l'Algérie (tous à 0,3%) alors que Singapour est à 58%.

Conclusion : Le monde musulman ne parvient pas à mettre en application son savoir.

Pourquoi les musulmans sont impuissants ?

Nous, Musulmans, sommes impuissants pour trois raisons: parce que nous ne sommes pas capables de produire des connaissances, parce que nous ne sommes pas capables de diffuser le savoir, et parce que nous ne sommes pas capables de trouver des applications à nos connaissances. Tout cela naît d'un manque d'éducation dans le monde musulman. Tout ce que nous faisons, c'est prier Dieu toute la journée et blâmer tout le monde pour nos défaillances multiples. Vous savez ce qu'il vous reste à faire : investir dans l'éducation de vos enfants. Là est votre combat, par ailleurs. ●



L'OPTICIEN QUI SUBLIME VOTRE **REGARD**

DES PRIX TENDRES À VOUS
CHATOUILLER **LES YEUX**

SOYEZ LES PREMIERS À EN PROFITER
LUNETTES TENDANCE DES GRANDES MARQUES ET DES CRÉATEURS

Angle Moulay Driss 1er et rue L'ysier - Casablanca ● Tél : 05 22 82 90 21 ● Fax : 05 22 82 89 33 ● www.chicoptique.ma

SPÉCIAL FIN D'ANNÉE

RÉTRO MONDE 2020

1 janvier : Fin de la lune de miel entre Trump et Kim Jong-un



La stratégie nord-coréenne de Donald Trump a échoué. Six mois après la dernière rencontre entre Donald Trump et Kim Jong-un dans la zone démilitarisée séparant les Corée, en juillet 2019, le ton de défiance adopté mercredi 1er janvier par le dirigeant nord-coréen, qui a annoncé la fin d'un moratoire sur les essais nucléaires et balistiques, signe l'échec de la stratégie du président sortant des États-Unis. « Nous n'avons aucune raison de continuer à être liés unilatéralement par cet engagement, a assuré Kim Jong-un, qui s'exprimait devant les dignitaires de son parti, selon l'agence officielle KCNA. Le monde va découvrir dans un proche avenir une nouvelle arme stratégique que détient la Corée du Nord. » Il a promis une action « sidérante pour faire payer [aux États-Unis] le prix de la douleur subie par notre peuple », dans une allusion aux sanctions imposées à son pays. Reste maintenant à savoir si le nouveau locataire de la Maison blanche Joe Biden poursuivra la politique de dialogue inaugurée par son prédécesseur avec le dictateur coréen. ●

4 Janvier : Assassinat du général Soleimani



Une attaque de drones américains en Irak le 4 janvier dernier, a tué le général iranien Qasem Soleimani commandant de la Force Al-Qods du corps des Gardiens de la révolution, et neuf autres personnes dont un haut responsable irakien.

« Les États-Unis n'ont pas fourni de preuves suffisantes d'une attaque en cours ou imminente contre leurs intérêts pour justifier l'attaque du convoi de Soleimani au départ de l'aéroport de Bagdad », a déclaré lundi Agnès Callamard,

rapporteur spécial des Nations unies sur les exécutions extrajudiciaires, sommaires ou arbitraires. ●

2 Janvier : Apparition d'un nouveau virus mortel



Le 9 janvier 2020, l'Organisation mondiale de la santé a alerté contre l'apparition d'un nouveau coronavirus létal à Wuhan, en Chine. En quelques mois, le virus, extrêmement contagieux, a envahi la planète avec des conséquences dramatiques sans précédent sur le plan sanitaire et économique. Peu à peu les habitudes et les rapports sociaux traditionnels entre humains ont été chamboulés. On ne parlait plus que des gestes barrières, de masques, de confinement, d'autorisations de déplacement, de tests PCR et de gels hydroalcooliques. Dans les rues désertes, magasins de shopping, restaurants, cinémas, théâtres, écoles, ont baissé le rideau. Le monde s'est mis au télétravail en se cloîtrant à la maison. Une grande peur déferle sur la planète... ●

28 Janvier : Le deal du siècle

Le président américain Donald Trump a proposé mardi de créer un État palestinien dans le cadre d'un nouvel plan de paix au Moyen-Orient, provoquant l'ire des Palestiniens pour leur avoir imposé des conditions strictes et accepté de laisser Israël garder le contrôle des colonies de Cisjordanie, longtemps contestées.



Trump a annoncé son plan pour la paix israélo-palestinien lors d'un événement à la Maison Blanche avec le Premier ministre israélien Benjamin Netanyahu. Ce plan comprend ce que M. Trump a appelé un gel de quatre ans par Israël des nouvelles activités de colonisation. ●

31 Janvier : La Grande Bretagne quitte l'UE



Le Royaume-Uni a officiellement mis fin à son adhésion à l'UE vendredi 31 janvier, sur le coup de minuit à Bruxelles.

Le Premier ministre Boris Johnson a salué « l'aube d'une nouvelle ère », promettant un « véritable renouveau national » après 47 ans d'adhésion à l'UE.

Le divorce étant désormais scellé, un chapitre du Brexit a pris fin. Le prochain, en revanche, n'a fait que commencer. Deadline : Le 31 décembre 2020. ●

15 mai : Donald Trump nomme Moncef Slaoui

Le président américain Donald Trump a officiellement nommé, vendredi 15 mai à la Maison-Blanche, le Marocain Moncef Slaoui comme directeur scientifique de l'opération « Warp Speed », avec l'objectif de préparer « très rapidement » un vaccin contre la Covid-19. « Nous sommes fiers d'annoncer (...) que le chef scientifique d'Operation Warp Speed sera le Dr Moncef Slaoui, un immunologiste de renommée mondiale qui a aidé à créer quatorze nouveaux vaccins (...) en dix ans pendant son passage dans le secteur privé », a annoncé le président Trump au Rose Garden. Le président américain sortant, dont le pays qu'il dirige a été frappé de plein fouet par le Covid-19 qui continue à faire des morts et des contaminés par plusieurs dizaines de milliers, a qualifié Dr Slaoui de « l'un des hommes les plus respectés au monde dans la production et la formulation de vaccins », notant que l'objectif de l'opération Warp Speed était « d'achever le développement, puis de fabriquer et de distribuer un vaccin anti-coronavirus éprouvé le plus rapidement possible ». ●



5 Février : Le sénat acquitte Trump



Le mercredi, le Sénat, contrôlé par les républicains, a blanchi le président Donald Trump des accusations d'obstruction à l'enquête du Congrès sur son comportement abusif dans la rétention de l'aide militaire américaine à l'Ukraine. Le vote du Sénat (47 voix pour et 53 voix contre) a mis fin à une longue procédure de destitution riche en rebondissements. Sans attendre, la Maison-Blanche s'est réjouie qu'il ait été « pleinement innocenté ». Mais pour les démocrates, son acquittement n'a « aucune valeur », à défaut, selon eux, d'un procès « équitable ». ●

21 Février : Premier anniversaire du hirik algérien

Le hirik algérien a soufflé sa première bougie et le président Tebboune a déclaré le 22 février fête nationale. Mais les Algériens continuent de battre le pavé en lui répondant que la fête ils la feront quand ils seront vraiment indépendants.

Le hirik est né dans la semaine du 16 au 22 février 2019 pour contester la candidature à un cinquième mandat du président déchu Abdelaziz Bouteflika. Depuis, l'Algérie n'a de cesse de s'enfoncer dans une crise multiforme, aggravée par une vacance de pouvoir du fait de la convalescence prolongée de Abdelmajid Tebboune, hospitalisé en Allemagne pour cause de Covid-19. ●

25 mai : Assassinat de George Floyd

C'était le 25 mai 2020 et les images de sa mort ont fait le tour du monde. Interpellé à Minneapolis pour un délit mineur, menotté, George Floyd est mort asphyxié alors qu'un policier le maintenait au sol, le genou appuyé sur le cou. Ses appels à l'aide ("I can't breathe" / "Je ne peux pas respirer") n'ont pas été entendus. Son agonie a duré plus de 8 minutes. Et cette scène atroce, qui a mis l'Amérique en émoi, a été filmée. Cet énième meurtre de trop commis contre un afro-américain provoquera la colère de la communauté afro-américaine. Des manifestations contre les brutalités policières ont eu lieu aux États-Unis mais aussi à travers le monde. Le mouvement Black Lives Matter, né en 2013, reste plus que jamais d'actualité. ●



SPÉCIAL FIN D'ANNÉE

RÉTRO MONDE 2020

26 mai : Arrêt brutal pour l'hydroxychloroquine en France

Après une étude parue dans la revue *The Lancet* soulignant l'inefficacité et les risques de l'hydroxychloroquine, le Haut Conseil de la santé publique (HCSP) et l'Agence du médicament (ANSM) se sont dits défavorables, mardi 26 mai, à son utilisation contre le Covid-19, comme traitement ou lors d'essais cliniques.

Dans un avis demandé par le ministère français de la Santé, le HCSP recommande de « ne pas utiliser l'hydroxychloroquine dans le traitement du Co-



vid-19 » hors essais cliniques, seule ou associée à un antibiotique. Il préconise également « d'évaluer le bénéfice-risque de l'utilisation de l'hydroxychloroquine dans les essais thérapeutiques », et « de renforcer la régulation nationale et internationale des différents essais évaluant l'hydroxychloroquine dans le Covid-19 ». Déception pour les pays qui ont inclus cette substance dans leurs s thérapeutiques anti-Covid dont le Maroc et surtout un grand désaveu pour son premier avocat qu'est le professeur français Didier Raoult. ●

27 mai : 100 000 morts du Coronavirus aux USA



Les États-Unis ont enregistré le 27 mai plus de 100 000 décès dus au Covid-19, franchissant ainsi une étape sinistre alors même que de nombreux États assouplissent les mesures restrictives pour stopper la propa-

gation du nouveau coronavirus. Les États-Unis ont enregistré plus de décès dus à la maladie que tout autre pays touché par la pandémie, et presque trois fois plus que le deuxième pays en importance, la Grande-Bretagne, qui a enregistré plus de 37 000 décès dus au Covid-19. ●

5 juin : Le chef de l'Aqmi Abdelmalek Droukdel éliminé

L'armée française installée au Mali a éliminé le chef d'al-Qaida au Maghreb islamique (Aqmi), a confirmé vendredi 5 juin, Florence Parly, la ministre française des Armées. Cette figure du djihadisme global, spécialiste en explosif, auteur de nombreux attentats et enlèvements, a été tuée lors d'une opération de la force Barkhane jeudi dans le nord-est du Mali. Et plus précisément dans la région de Tessalit... ●



25 juin : Ebola éradiqué dans l'est de la RDC



Le ministre congolais de la Santé Eteni Longondo a officiellement proclamé jeudi 25 juin la fin de l'épidémie d'Ebola dans l'est de la République démocratique du Congo (RDC), la deuxième plus grave épidémie depuis la découverte du virus en 1976.

Déclarée le 1er août 2018, cette dixième épidémie de fièvre hémorragique sur le sol congolais a tué 2 277 personnes, a indiqué le ministre de la Santé, qui a parlé de l'épidémie « la plus longue, la plus complexe et la plus meurtrière » dans l'histoire du pays. Seule l'épidémie d'Ebola en Afrique de l'Ouest en 2013-2016 avait fait plus de victimes (plus de 11 000 morts). ●

15 juillet : Une fête nationale ternie par la violence



Les festivités du 14 juillet ont été marquées dans la nuit de mardi 14 juillet à mercredi 15 juillet au niveau national par de traditionnelles violences urbaines, notamment en région parisienne. Selon un premier bilan provisoire national, il y a eu 61 interpellations dont 53 gardes à vue et trois policiers blessés légèrement. A Paris et dans sa petite couronne, un autobus a été incendié à Suresnes (Hauts-de-Seine) par des tirs de mortier d'artifice, ce qui a donné lieu à six arrestations. A Châtenay-Malabry, un car de tourisme vide a été incendié,

sans entraîner à ce stade d'interpellations. Un incendie d'appartement s'est également déclaré dans un immeuble vétuste du XIII^e arrondissement de Paris, également en raison de tirs de mortier d'artifice, mais n'a pas fait de blessés, selon des sources policières... ●

21 juillet : Un plan de relance européen à 750 Mds d'euros

Après de longues négociations menées à Bruxelles, un accord a été trouvé entre les 27 pays de l'Union européenne (UE) autour d'un plan de relance économique de 750 milliards d'euros. Cet accord qui concerne aussi le budget européen 2021-2027 implique néanmoins de la part des États le respect de certaines conditions.

Charles Michel, le président du Conseil européen, a indiqué dans un communiqué de presse du mardi 21 juillet 2020 que cet accord prévoit de mobiliser 750 milliards d'euros dans le cadre d'un plan de relance solidaire destiné à soutenir les économies européennes impactées négativement par la pandémie du coronavirus. ●



4 août : Deux fortes explosions détruisent une partie de Beyrouth



Une terrible double déflagration a ravagé le 4 août 2020 une partie de la capitale libanaise faisant plus de 170 morts et plusieurs centaines de milliers de sans-abri. Le port libanais est, en outre hors d'usage, ce qui ne peut qu'accentuer la grave crise économique qui mine le pays, en défaut de paiement depuis le printemps. Les dégâts sont évalués à plusieurs milliards de dollars... Le pays est en ruine dans tous les sens du terme, ce terrible accident ne faisant que révéler la tragique incurie de la classe politique libanaise. Comment se fait-il que plus de 2 500 tonnes de nitrate d'ammonium ont-ils pu être stockés dans un

entrepôt portuaire non loin des quartiers résidentiels? Le Premier ministre démissionnaire Hassan Diab et trois anciens ministres ont été inculpés de négligence par un juge dans l'enquête sur cette explosion dévastatrice et néanmoins mystérieuse. ●

17 août : L'ex-roi d'Espagne Juan Carlos s'exile aux Émirats



L'ex-roi d'Espagne, Juan Carlos, 83 ans, qui a succédé à Franco au milieu des années 1970 et a déjà été contraint en 2014 à l'abdication en faveur de son fils Felipe VI, a quitté l'Espagne. Direction, les Émirats Arabes Unis où il s'est exilé, fuyant un scandale où il est fortement soupçonné d'être impliqué en relation avec un don

de 100 millions de dollars versé par le ministère saoudien des Finances sur le compte suisse d'une fondation dont Juan Carlos serait le bénéficiaire. Le virement bancaire effectué en 2008, soit un an avant l'appel d'offres d'un marché ferroviaire saoudien qui sera attribué à des entreprises espagnoles. Mais le scandale ne s'arrête pas là. Juan Carlos, réputé pour ses aventures extraconjugales, a ensuite reversé les deux tiers de cette manne à son ex-maîtresse, l'ancienne princesse germano-danoise Corinna Larsen. ●

21 août : La Californie ravagée par les feux de forêt

Les feux de forêt provoqués par la foudre qui font rage en Californie ont atteint vendredi 21 août une ampleur rarement observée dans cet État très peuplé, dont 175.000 habitants ont dû être évacués. Le bilan s'est élevé à six morts et 43 blessés, et un demi-millier de constructions ont été détruites. Les flammes, réparties sur 370 foyers, ont parcouru une zone deux fois supérieure à la superficie de Los Angeles. Les orages secs qui ont provoqué ces incendies dans des prairies et des forêts desséchées par des températures record ont été d'une violence sans précédent depuis près de deux décennies, avec 11.000 impacts de foudre recensés. ●



1er septembre : L'économie mondiale plonge dans une récession historique



Après l'Inde lundi, le Brésil a dévoilé mardi 1er septembre une chute historique de son PIB au deuxième trimestre, un effondrement endurée par presque toutes les grandes économies mondiales à la suite de la pandémie de Covid-19, qui a fait au moins 851 321 morts dans le monde depuis que le bureau de

l'OMS en Chine a fait état de l'apparition de la maladie à la fin du mois de décembre.

L'Inde a annoncé une chute record de son PIB (- 23,9 %), tandis qu'en Europe le Royaume-Uni subit la pire récession du continent, avec une baisse de 20,4 % au deuxième trimestre. L'Australie est entrée en récession après trois décennies de croissance. La seule éclaircie dans la grisaille est venue de la deuxième puissance économique mondiale, la Chine, qui est parvenue à éviter la récession en endiguant l'épidémie partie de chez elle. Pékin, soupçonné par Washington d'être à l'origine de ce virus, a un coup d'avance sur ses concurrents. ●

15 septembre : Signature des « Accords d'Abraham »



Le Premier ministre israélien Benjamin Netanyahu a signé mardi 15 septembre des accords historiques avec les Émirats arabes unis et Bahreïn, qui reconnaissent désormais l'État hébreu, sous l'égide du président américain Donald Trump, à la Maison Blanche. Le président américain a évoqué l'avènement d'un « nouveau Moyen-Orient ».

Le 13 août, Israël et les Émirats ont annoncé avoir conclu, sous l'égide des États-Unis, un accord historique qui fait de la monarchie pétrolière du Golfe le troisième pays arabe à reconnaître l'État hébreu, après l'Égypte et la Jordanie. Bahreïn et quelques mois plus tard le Soudan et le Maroc ont décidé d'emboîter le pas aux Émirats. ●

24 septembre : Le recours de Sarkozy & Co rejeté par la cour d'appel de Paris

La cour d'appel de Paris a rejeté le 24 septembre l'appel de l'ancien président français Nicolas Sarkozy visant à bloquer une enquête sur les allégations selon lesquelles il aurait utilisé des millions d'euros du régime de l'ancien dirigeant libyen Moamer Kadhafi pour financer sa campagne électorale de 2007.



La Cour d'appel de Paris a annoncé jeudi qu'elle avait donné le feu vert pour poursuivre l'enquête sur le financement de la campagne 2007 de Nicolas Sarkozy, qui a débuté il y a sept ans, ouvrant ainsi la voie à un procès.

En 2013, le parquet de Paris avait ouvert une enquête judiciaire sur les accusations de corruption active et passive, de trafic d'influence et d'abus de biens sociaux. Sarkozy est accusé d'avoir financé sa campagne de 2007 avec l'argent de l'ex-président libyen Mouammar Kadhafi déchu et assassiné en 2011. ●

2 octobre : Trump testé positif au coronavirus



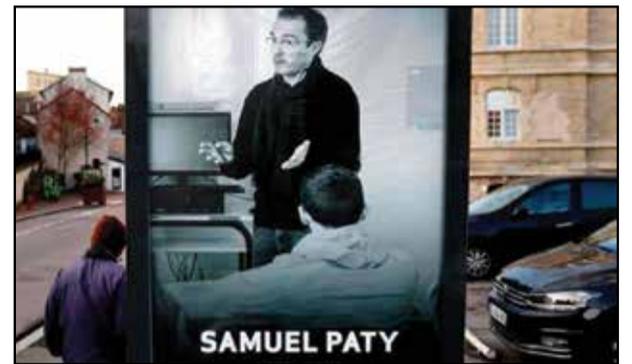
Le président américain sortant Donald Trump a été testé positif au Covid-19 jeudi 2 octobre, à un mois de la présidentielle américaine. Son état de santé a nécessité son hospitalisation à l'hôpital militaire Walter Reed samedi. Les médecins l'ont laissé sortir lundi, après lui avoir administré un triple traitement. Son médecin, Sean Conley, a prévenu qu'il n'est « peut-être pas encore complète-

ment tiré d'affaire ». Dès son retour à la Maison-Blanche, Donald Trump a retiré son masque et déclaré : « Ne le laissez pas vous dominer. N'en ayez pas peur, vous allez le battre, nous avons les meilleurs équipements médicaux ». Après le président, sa femme Melania, sa proche conseillère Hope Hicks et plusieurs autres membres de son équipe, ainsi que Kayleigh McEnany, sa porte-parole, ont été testés positifs. ●

SPÉCIAL FIN D'ANNÉE RÉTRO MONDE 2020

16 octobre : Décapitation de Samuel Paty

Samuel Paty, professeur d'histoire dans un collège du Val d'Oise (région parisienne), a été décapité vendredi 16 octobre par un jeune russe d'origine tchétchène, après avoir montré à ses élèves des caricatures du prophète Mohammad lors d'une leçon sur la liberté d'expression. La victime, qui était âgé de 47 ans, a reçu à titre posthume la Légion d'Honneur, la plus haute décoration honorifique française, et sa mémoire a été commémorée mercredi lors d'une cérémonie nationale à l'Université de la Sorbonne à Paris. Son horrible assassinat dans la banlieue parisienne de Conflans-Sainte-Honorine a ravivé d'horribles souvenirs laissés par l'attaque non moins odieuse des bureaux de Charlie Hebdo en 2015 et provoqué une vague d'islamophobie en France. ●



28 novembre : La loi sécurité globale relance les violences en France

Plusieurs manifestations étaient organisées samedi 28 novembre en France pour dénoncer la proposition de loi appelée « sécurité globale ». Un texte qui suscite la controverse en pleine polémique sur des affaires de violences policières. Ce texte prévoit, entre autres, de limiter la possibilité de filmer les policiers en opération sous peine de forte amende et des peines de prison. Ce texte entrave la liberté d'informer, expliquent les manifestants. Parmi eux, de nombreux journalistes, des militants associatifs et des défenseurs des libertés publiques. La contestation de cette loi a été amplifiée il y a quelques jours avec la publication d'une vidéo montrant l'agression d'un producteur de musique du nom de Michel Zecler par un groupe de policiers. ●



15 décembre : Nouvelle variante du Sars-CoV-2

Une nouvelle variante du nouveau coronavirus a été détectée au Royaume-Uni et signalée à l'Organisation mondiale de la santé (OMS). Potentiellement impliquée dans la transmission galopante observée dans certaines parties de l'Angleterre, cette souche, identifiée à ce stade chez plus de 1 000 patients britanniques, pourrait être impliquée dans la propagation « exponentielle du virus dans le sud-est de l'Angleterre, sans que l'on sache dans quelle mesure », selon Matt Hancock. ●



16 décembre : Retour sur terre réussi d'une sonde spatiale chinoise

La sonde lunaire chinoise Chang'e-5 s'est posée le 16 décembre dans la région de la Mongolie intérieure, au nord de la Chine, a rapporté l'agence de presse officielle Xinhua, achevant son retour sur Terre et ramenant les premiers échantillons lunaires depuis les années 1970. La Chine a lancé la sonde Chang'e-5 le 24 novembre. Le véhicule qui s'est posé sur la lune au début du mois devait ramener 2 kg d'échantillons lunaires. Le succès de la mission a fait de la Chine le 3e pays au monde à avoir récupéré des échantillons lunaires après les États-Unis et l'Union soviétique, qui ont lancé il y a 44 ans la dernière mission réussie de récupération d'échantillons. ●



13 décembre : Vaste attaque informatique contre les États-Unis



Le département américain de la sécurité intérieure a émis une alerte d'urgence dimanche 13 décembre, ordonnant aux utilisateurs de déconnecter et de désactiver le logiciel SolarWinds qui, selon lui, a été compromis par des « acteurs malveillants ». L'avertissement américain est intervenu après que Reuters ait signalé que des pirates informatiques russes présumés avaient utilisé des mises à jour de logiciels piratés pour s'introduire dans plusieurs agences gouvernementales fédérales américaines, y compris les départements du Trésor et du Commerce.

La Russie a nié avoir un lien quelconque avec les attaques. La guerre électronique a bel et bien lieu. Et elle est mondiale. ●

14 décembre : Joe Biden confirmé par le collège électoral

Le collège électoral a confirmé le lundi 14 décembre la victoire de Joe Biden à l'élection présidentielle du 3 novembre 2020, avec 306 voix contre 232 pour son rival républicain Donald Trump (le score exact donné par les grands médias américains en novembre).

Quelques minutes après la confirmation de la victoire de Biden, William Barr, proche de Donald Trump, a annoncé quitter son poste de ministre de la justice. Une démission qui était attendue vu que les rapports entre M. Barr et la Maison-Blanche se sont soudainement dégradés.

Mais malgré la confirmation de Biden, Stephen Miller le conseiller de Donald Trump a annoncé que le combat n'était pas terminé et que l'équipe de Donald Trump fera tout pour convaincre le congrès le 6 janvier prochain d'annuler les résultats de l'élection qu'elle juge toujours falsifiés. Le déni de la victoire de Biden par Trump continue. Jusqu'au bout. ●



17 décembre : Macron testé positif au Covid-19



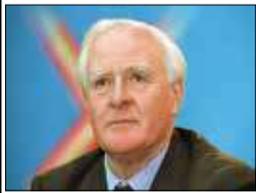
Après le Premier ministre britannique Boris Johnson et le président américain Donald Trump, c'est au tour du chef de l'État français Emmanuel Macron d'être testé à son tour positif au Covid-19.

M. Macron a été diagnostiqué après avoir présenté des symptômes mercredi soir 16 décembre, a déclaré le Palais de l'Élysée, ajoutant qu'il s'isolera pendant sept jours et « continuerait à travailler et à exercer ses activités à distance ». Jeudi, le président qui a annulé une visite au Liban a organisé une réunion sur l'aide étrangère et le développement par vidéoconférence.

António Costa, le Premier ministre portugais, a également annulé une visite officielle en Afrique et a commencé à s'isoler après avoir déjeuné avec M. Macron à Paris mercredi. Pedro Sánchez, Premier ministre espagnol, et Charles Michel, président du Conseil européen, qui ont tous deux déjeuné avec M. Macron à l'Élysée lundi pour célébrer le 60e anniversaire de l'OCDE, ont été mis en quarantaine. La liste des cas contact risquait de s'allonger. ●

SPÉCIAL FIN D'ANNÉE

ILS NOUS ONT QUITTÉS EN 2020



12 Décembre : John Le Carré

David John Moore Cornwell, dit John le Carré, est mort samedi 12 décembre à l'âge de 89 ans, suite d'une pneumonie. L'auteur de « L'espion venu du froid » et d'autres romans à succès (il a écrit 25 livres, dont beaucoup ont été adaptés sur grand écran). Ancien agent secret britannique, le maître du roman d'espionnage écrivait en connaissance de cause, créant des personnages loin du style glamour de James Bond. L'influence de l'écrivain était telle que le dictionnaire Oxford l'a crédité de la paternité de nombreux termes d'espionnage, tels que « taupe ». ●

9 Décembre : Paolo Rossi

Le football international à nouveau endeuillé : deux semaines après le décès de Diego Maradona, le monde a appris celui de Paolo Rossi survenu le 9 décembre à Sienne. Le héros de la Coupe du Monde 1982 remportée par l'Italie, avait 64 ans. Le président de la fédération italienne, Gabriele Gravina, a déposé un maillot de la Nazionale, floqué du 20 de Paolo Rossi, sur le cercueil de l'ancien attaquant inhumé samedi à Vicence. ●



2 Décembre : Valéry Giscard d'Estaing



Le troisième président de la Ve République Valéry Giscard d'Estaing (1974-1981), qui modernisa dans les années 70 la vie politique avant de voir son mandat brisé par la crise économique, est mort mercredi 2 décembre soir du Covid-19, entouré des siens, à l'âge de 94 ans. « Son état de santé s'était dégradé et il est décédé des suites du Covid-19 », a indiqué sa famille dans un communiqué transmis à l'AFP. Hospitalisé à plusieurs reprises ces derniers mois pour des problèmes cardiaques, l'une de ses dernières apparitions publiques remontait au 30 septembre 2019, lors des obsèques à Paris de Jacques Chirac, qui fut à la fois son Premier ministre et son successeur indirect à la tête de l'État. ●

25 Novembre : Diego Maradona

Diego Maradona, légende du football argentin et du sport mondial, est décédé mercredi 25 novembre à l'âge de 60 ans, victime d'une crise cardiaque. Plus d'une idole, l'emblématique numéro 10, champion du monde en 1986 et génie absolu, considéré comme l'un des plus grands joueurs de l'histoire, était un mythe. Le gouvernement argentin a décrété trois jours de deuil national. Maradona était personnage hors normes. Un dribbleur époustouflant, capable de tous les exploits. Il avait un côté radieux et une face plus sombre. Pour beaucoup, « El Pibe de Oro » (« le gamin en or ») est d'abord celui qui a permis à Naples de se hisser au sommet du football italien avec cet historique doublé coupe-championnat en 1986-1987. Naples où il a connu ses plus grandes joies et des excès en tous genres qui ont fini par le détruire. Ses années italiennes louches, des accointances avec la mafia locale et un contrôle positif à la cocaïne en 1991. En guise d'hommage à son héros dont le souvenir reste vivace dans la mémoire des Napolitains, le stade de Naples a officiellement été rebaptisé « Diego Armando Maradona », en vertu d'une résolution adoptée par la ville de Naples, dix jours après son décès. ●

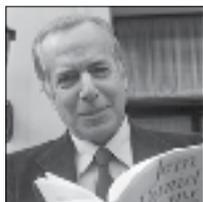


22 décembre : Claude Brasseur

L'acteur français est décédé le mardi 22 décembre l'âge de 84 ans. Claude Brasseur a joué dans une centaine de films, dont les comédies populaires « Camping » et « La Boum », et a également participé à de nombreuses productions théâtrales. Au cours de sa carrière, le défunt, né dans une famille d'acteurs, a reçu deux Césars. La télévision a donné à Claude Brasseur sa première légitimité dans les années 1960 avec la très populaire série « Les Nouvelles Aventures de Vidocq », l'histoire d'un aventurier, ancien bagnard et policier. En 1977, Claude Brasseur reçoit le César du meilleur acteur dans un second rôle pour la comédie « Un éléphant ça trompe énormément ». Trois ans plus tard, il reçoit le César du meilleur acteur pour « La guerre des polices ». ●

19 Février : Jean Daniel

Le fondateur, directeur et éditorialiste de l'hebdomadaire Nouvel Obs, Jean Daniel Bensaïd, est décédé mercredi soir 19 février à l'âge de 99 ans. « Il était à la fois témoin, acteur et conscience de ce monde », déclare le magazine Obs qui rend hommage à son fondateur. Il a été le directeur de la publication jusqu'en 2008, mais a continué à collaborer avec le magazine en tant qu'éditorialiste. Il crée en 1947 la revue Caliban, avec le soutien de l'écrivain Albert Camus dont il fut l'ami et sur lequel il a écrit l'ouvrage Avec Camus : comment résister à l'air du temps (éditions Gallimard, 2006). Dans les années 1950, il couvre la guerre d'Algérie pour L'Express après avoir été recruté par Jean-Jacques Servan-Schreiber. Il y reste huit ans et en devient le rédacteur en chef du magazine. Menacé de mort, inculpé pour atteinte à la sûreté de l'État, il défend l'indépendance de l'Algérie. Envoyé spécial en Tunisie, il est sérieusement blessé en 1961 à Bizerte par des tirs de l'armée française. En 1963, il interviewe le chef d'État John F. Kennedy, juste après la crise des missiles. Ce dernier le charge de remettre un message à Fidel Castro. C'est en présence du leader cubain qu'il apprend l'assassinat du président américain, le 22 novembre 1963. En 2013, il est élevé au rang de grand officier de la Légion d'honneur par le Premier ministre de l'époque, Jean-Marc Ayrault. ●



26 Septembre : Jacques Chirac

L'ancien président français Jacques Chirac, qui a dirigé la France de 1995 à 2007, est décédé jeudi 26 septembre matin à l'âge de 86 ans. Suivant l'exemple du précédent dirigeant français Charles de Gaulle, le défunt, l'un des derniers gaullistes, ami du monde arabe et particulièrement du Maroc, a essayé d'élever le statut de la France en tant qu'acteur sur la scène mondiale. Il a suscité un sentiment de fierté nationale en s'opposant à l'invasion de l'Irak par les États-Unis en 2003. Après avoir quitté la scène politique, il a souffert de problèmes neurologiques et a rarement été vu en public au crépuscule de sa vie.



Élu en 1995 à la présidence de la République sous l'étiquette du parti de droite RPR, à sa troisième tentative, réélu en 2002 après un duel mémorable face à Jean-Marie Le Pen, il cède les clés du Palais à Nicolas Sarkozy, son ancien ministre de l'Intérieur après une guerre larvée avec ce dernier qui a duré plusieurs années. ●

29 Septembre : L'Émir du Koweït

L'émir du Koweït, Cheikh Sabah al-Ahmed al-Sabah, est mort le mardi 29 septembre à l'âge de 91 ans. Son demi-frère de 83 ans, le prince héritier Sheikh Nawaf al-Ahmed, a été désigné par le cabinet comme son successeur. En juillet, le cheikh Sabah a été envoyé par avion aux États-Unis pour y recevoir un traitement médical après avoir été opéré au Koweït ce mois-là pour une affection non précisée. Il dirigeait cet État arabe du Golfe, riche en pétrole, depuis 2006 et avait supervisé sa politique étrangère pendant plus de 50 ans. Il a été surnommé le « doyen de la diplomatie arabe » pour ses efforts visant à rétablir les relations avec les États qui ont soutenu l'Irak pendant la guerre du Golfe de 1990-1991, lorsque le Koweït a été envahi par les forces irakiennes. L'émir a également souvent joué le rôle de médiateur dans des conflits régionaux, notamment dans l'impasse diplomatique actuelle entre l'Arabie saoudite, ses alliés et le Qatar ses efforts de réconcilier le Qatar avec l'Arabie saoudite et ses alliés que sont l'Égypte, les Émirats arabes unis et le Bahreïn. ●

31 Octobre : Sean Connery



La légende du cinéma écossais Sean Connery, qui a connu la célébrité internationale dans le rôle de l'agent britannique James Bond, suave, sexy et sophistiqué, et qui a ensuite gravi les écrans pendant quatre décennies, est mort à 90 ans. « Sa femme Micheline et ses deux fils Jason et Stéphane ont confirmé qu'il est mort paisiblement dans son sommeil, entouré de sa famille », a déclaré samedi la porte-parole de la famille, Nancy Seltzer.

Connery a été élevé dans la misère dans les bidonvilles d'Édimbourg et a travaillé comme polisseur de cercueils, laitier et maître-nageur avant que son passe-temps de culturiste ne contribue à lancer une carrière d'acteur qui a fait de lui l'une des plus grandes stars du monde. « Sean était une légende mondiale mais, avant tout, c'était un Écossais patriote et fier », a déclaré le Premier ministre écossais Nicola Sturgeon. ●

31 Juillet : Alan Parker

Le cinéaste britannique Alan Parker, réalisateur de films allant de « Bugsy Malone », une comédie de gangsters mettant en scène des enfants armés de pistolets à crème, au drame carcéral tendu « Midnight Express », est mort à l'âge de 76 ans. Parker, qui a également réalisé « Fame », « Evita », « Mississippi Burning », « The Commitments » et d'autres films à succès, a rendu l'âme après une longue maladie. ●

5 Février : Kirk Douglas

La légende hollywoodienne Kirk Douglas, fils d'immigrants juifs russes qui a gravi les échelons pour devenir l'une des plus grandes stars d'Hollywood, est décédé, mercredi 5 février. Il avait 103 ans. L'un des derniers survivants de l'âge d'or du cinéma américain. Douglas était connu pour les rôles de dur à cuire qu'il a tenus dans environ 90 films au cours d'une carrière longue de six décennies. De son vivant, Kirk Douglas est toujours venu en aide aux plus nécessiteux. Il a même créé une fondation éponyme pour cela. Et c'est à aider les autres qu'il a décidé de consacrer toute sa fortune après sa mort.



Selon le Mirror, Kirk Douglas a comme beaucoup de célébrités américaines - puisque le droit américain leur permet - choisi de déshériter ses enfants. Michael Douglas ne touchera donc rien des 61 millions de dollars (environ 56 millions d'euros) de l'argent de son père. Ce qui n'a pas dû l'ennuyer plus que ça car sa propre fortune s'élève à plusieurs centaines de millions d'euros. ●

SPÉCIAL FIN D'ANNÉE

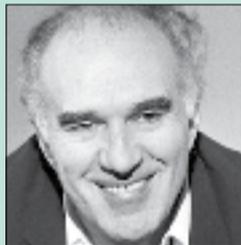
ILS NOUS ONT QUITTÉS EN 2020

6 Juillet : Ennio Morricone

Ennio Morricone, le compositeur italien oscarisé dont les partitions obsédantes de westerns spaghetti comme « Le Bon, la Brute et le Truand » ont marqué une époque cinématographique, est décédé lundi 6 juillet à l'âge de 91 ans. Morricone s'était cassé le fémur il y a dix jours et est mort à l'aube dans une clinique de Rome, a déclaré son avocat Giorgio Assumma. À l'extérieur de la clinique, Assumma a remis aux journalistes un avis de décès écrit par le compositeur lui-même, commençant par « Moi, Ennio Morricone, je suis mort ».

12 mai : Michel Piccoli

L'acteur Michel Piccoli s'est éteint mardi 12 mai à l'âge de 94 ans des suites d'un accident cérébral. Avec plus de 200 films et téléfilms dont certains à grands succès et avant-gardistes, l'acteur a arqué l'histoire du cinéma hexagonal. Malgré quatre nominations aux César (1982, 1985, 1991, 1992), ce géant du cinéma ne remporta jamais le prix du meilleur acteur. De même qu'aux Molière où il a été nommé deux fois (2006 et 2007) pour le Roi Lear en tant que meilleur comédien mais sans avoir été choisi !



9 mai : Little Richard

Little Richard, la légendaire star du rock 'n' roll, est mort samedi 9 mai à l'âge de 87 ans. Né Richard Wayne Penniman à Macon, en Géorgie, Little Richard a atteint la célébrité dans les années 50 avec des succès comme « Tutti Frutti », « Long Tall Sally » et « Rip It Up ». Il était connu pour ses interprétations au piano très énergiques, qui comprenaient des battements et des cris. Son personnage androgyne et surhumain, ainsi que son maquillage et ses vêtements flamboyants ont été une source d'inspiration pour des légendes comme Prince et Elton John, tandis que son rock 'n' roll pionnier a fortement influencé Elvis Presley. Little Richard a également contribué à lancer la carrière des Beatles - qui ont fait la première partie de sa tournée européenne en 1962, reprenant ses chansons en tournée et à la radio - et des Rolling Stones, qui ont fait la première partie de sa tournée en 1963.

2 Mai : Idir

L'interprète d'« A vava inouva » est décédé dimanche 2 mai dans un hôpital parisien des suites d'une maladie pulmonaire. De son vrai nom Hamid Cheriet, Idir était né le 25 octobre 1949 à Aït Lahcen près de Tizi-Ouzou, capitale de la Grande Kabylie. Alors qu'il se destinait à être géologue, un passage en 1973 sur Radio Alger change le cours radicalement de sa vie : il remplace au pied levé la chanteuse Nouara, et sa chanson en langue berbère « A vava inouva », qui évoque les veillées dans les villages kabyles, fait le tour du monde à son insu pendant qu'il fait son service militaire. Elle sera traduite dans 20 langues. Il rejoint Paris en 1975 pour produire son premier album, également intitulé « A vava inouva ». Il disparaît de la scène pendant dix ans, de 1981 à 1991, mais sa carrière est ensuite relancée. L'homme aux multiples styles a collaboré avec bon nombre de personnalités telles que Manu Chao, Dan Ar Braz, Zebda, Maxime Le Forestier, Gnawa Diffusion, Gilles Servat, Geoffrey Oryema et l'Orchestre national de Barbès, Grand Corps Malade... Les hommages ont fusé de toutes parts. L'Unesco a salué « un ambassadeur éminent des cultures kabyle et berbère » et le chanteur Patrick Bruel, né en Kabylie, « une grande voix ». En été 2016, le défunt enflamma la scène du festival Timitar d'Agadir.



31 mars : Pierre Benichou

Le journaliste Pierre Benichou est décédé dans la nuit de lundi à mardi 31 mars, à son domicile, à l'âge de 82 ans. Né à Oran, en Algérie, en 1938, Pierre Benichou a débuté sa carrière de journaliste en 1959 à « Paris Jour ». Neuf ans plus tard, il est arrivé à « Nouvel Observateur » en tant que rédacteur en chef adjoint. Il en est devenu directeur adjoint en 1985 puis directeur délégué de 1996 à 2005, avant de se retirer du journal, où il avait conservé le titre de conseiller spécial. Il a fait ses débuts à la radio sur RTL dans les années 1990 dans l'équipe des « Grosses Têtes » de Philippe Bouvard. A partir de 2000, il a également été chroniqueur de Laurent Ruquier dans « On va s'gêner » sur Europe 1. Il y est resté jusqu'en 2014, suivant Laurent Ruquier et sa bande sur RTL lorsque l'animateur de France 2 a repris les rênes des « Grosses Têtes ». Le défunt en était un des piliers depuis.

26 mars : Michel Hidalgo

Michel Hidalgo, qui a mené la France à son premier grand trophée à l'Euro 1984, est décédé à 87 ans. Hidalgo était malade depuis plusieurs années et sa famille a déclaré à une radio française qu'il était mort « naturellement d'épuisement » chez lui à Marseille. Hidalgo a été entraîneur des Bleus de 1976 à 1984, quittant son poste après la victoire 2 contre 0 des hôtes français sur l'Espagne en finale du Championnat d'Europe. Deux ans auparavant, la France s'était inclinée en demi-finale de la Coupe du monde face à l'Allemagne de l'Ouest. « En tant qu'entraîneur, Michel a mené l'équipe de France vers ses plus hauts sommets, en optant pour un beau style de football qui a permis à chacun d'entre nous d'exprimer pleinement ses talents individuels » a déclaré Michel Platini.



31 janvier : Mary Higgins Clark

L'auteur à succès Mary Higgins Clark, surnommée la « Reine du suspense », est décédée vendredi 31 janvier à 92 ans. Carolyn K. Reidy, présidente et directrice générale de l'éditeur de longue date de Higgins Clark, Simon & Schuster, a confirmé qu'elle était décédée de « complications de vieillesse ». Au cours d'une carrière de plus de 45 ans, Higgins Clark a écrit 56 livres, chacun étant un best-seller ; plus de 100 millions d'exemplaires ont été vendus rien qu'aux États-Unis. Son dernier livre, Kiss the Girls and Make Them Cry, un roman opportuniste sur un journaliste enquêtant sur des allégations d'inconduite sexuelle sur un réseau d'information national, a été publié en novembre 2019.

24 mars : Manu Dibango

Première célébrité à mourir de la Covid-19, le saxophoniste africain s'est éteint le 24 mars 2020 dans un hôpital de la région parisienne à l'âge de 86 ans. Le défunt qui a acquis une renommée internationale avec sa chanson « Soul Makossa » de 1972. Le saxophoniste a été l'un des pionniers de l'afro-jazz et a également fusionné le funk avec la musique traditionnelle camerounaise.



Emmanuel N'Djoké Dibango est né en 1933 à Douala, au Cameroun, où il a commencé à apprendre le chant dans une chorale et à s'initier à la musique française, américaine et cubaine, qu'il découvrait dans des disques. Arrivé en France en 1949, pour poursuivre ses études après le certificat d'études, il apprend la mandoline, puis le piano, et enfin le saxophone.

21 Mars : Lorenzo Sanz



Lorenzo Sanz a été emporté par le coronavirus samedi soir 31 mars à 76 ans.

L'état de santé de l'ancien président du Real Madrid, de novembre 1995 à juillet 2000, s'est soudainement aggravé après avoir été admis aux soins intensifs mardi après-midi pour insuffisance respiratoire et après avoir passé huit jours avec de forts épisodes de fièvre. La situation de Lorenzo Sanz était compliquée en raison des précédentes pathologies dont il souffrait.

Le regretté avait refusé de se rendre à l'hôpital plus tôt pour ne pas encombrer les services qui luttent contre le coronavirus.

4 Mars : Javier Pérez de Cuéllar

L'ancien secrétaire général des Nations unies, Javier Perez de Cuellar, un diplomate péruvien qui a joué un rôle crucial dans la fin de la guerre Iran-Irak de 1980 à 1988, est décédé mercredi 4 mars à son domicile de Lima à l'âge de 100 ans. Perez de Cuellar a été deux fois à la tête l'ONU, qu'il a dirigée de 1982 à 1991. Il était le cinquième chef de l'organisation mondiale et le seul originaire d'Amérique latine à ce jour. « C'était un homme d'État accompli, un diplomate engagé et une inspiration personnelle qui a laissé un impact profond sur les Nations unies et notre monde », a déclaré António Guterres l'actuel secrétaire général des Nations unies. Après avoir quitté l'organisation mondiale, Perez de Cuellar a fait une tentative infructueuse pour la présidence péruvienne en 1995, perdant contre le président sortant Alberto Fujimori.



25 Février : Hosni Moubarak



L'ancien dirigeant égyptien Hosni Mubarak, qui a régné sur l'Égypte pendant 30 ans jusqu'à son éviction en 2011 lors d'un soulèvement populaire contre la corruption et le régime autocratique dans la foulée du « Printemps arabe » est mort à l'âge de 91 ans. L'ancien officier de l'armée de l'air était un partenaire de l'Occident dans la lutte contre les islamistes. Mubarak a été arrêté en avril 2011, deux mois après avoir été contraint à la démission par l'armée et en 2012 il a été condamné

à la prison à vie pour avoir conspiré au meurtre de quelque 230 manifestants pendant la révolte de 18 jours. Il est resté en prison et dans des hôpitaux militaires jusqu'en 2017, date à laquelle une cour d'appel a ordonné un nouveau, puis les poursuites engagées contre lui et les hauts fonctionnaires de son administration ont été abandonnées.

23 Février : Hervé Bourges

Hervé Bourges, grand nom de l'audiovisuel français et fervent défenseur de la francophonie, est décédé dimanche 23 février à l'âge de 86 ans. Il est décédé dans un hôpital parisien, entouré de son épouse et de proches. Journaliste, patron successif des chaînes de télévision TF1, France 2 et France 3, et de radio (RFI), Hervé Bourges avait présidé aux destinées du CSA de 1995 à 2001.



Outre ses rôles éminents dans les médias, Hervé Bourges fut aussi un militant anti-colonialiste du temps de la guerre d'Algérie, un amoureux de l'Afrique et un fervent défenseur de la francophonie. Il avait signé en 2012 un dernier documentaire « L'Algérie à l'épreuve du pouvoir », avec le réalisateur Jérôme Sesquin.

SPÉCIAL FIN D'ANNÉE

LE MONDE 2020 EN IMAGE



La disparition de la star du football Diego Maradona a eu un retentissement mondial. Ici, dans la ville syrienne de Binnish, le 26 novembre, au lendemain de la mort de l'Argentin, le street-artiste Aziz Al-Asmar réalise, dans les ruines d'une maison, un portrait de l'éternel N°10 de l'Albiceleste. Photo Muhammad HAJ KADOUR / AFP.



A Bombay, en Inde, le 24 novembre, les coiffeurs ont trouvé la solution pour travailler tout en limitant les risques de propagation du coronavirus : ils rasent en plein air ! Photo Indranil MUKHERJEE / AFP.



Des enfants réfugiés éthiopiens qui ont fui les combats dans la province du Tigray, le 16 novembre, au Soudan. Photo Ebrahim HAMID / AFP.



Un partisan du président élu Joe Biden tient des ballons avec des images de Joe Biden et Kamala Harris devant le Chase Center de Wilmington dans le Delaware, le 7 novembre. Photo Roberto SCHMIDT / AFP.



Le président Donald Trump réagit au froid lors du meeting donné le 1er novembre, à Washington, Michigan. Photo Brendan Smialowski / AFP.



A Hanoï (Vietnam), le ramassage de déchets à recycler peut se faire à moto, comme ici le 27 octobre. Photo Nhac NGUYEN / AFP.



Des Juifs ultra-orthodoxes sont photographiés en train de prier dans une synagogue divisée avec des bâches en plastique dans la ville religieuse israélienne de Bnei Brak, près de Tel Aviv, au milieu des mesures mises en place par les autorités israéliennes dans le but d'arrêter la propagation de Covid-19 le 7 septembre. Photo Menahem KAHANA / AFP.



De la fumée se dégage de ce qui serait un incendie d'usine chimique après le passage de l'ouragan Laura dans la région le 27 août à Lake Charles, en Louisiane. Photo Joe RAEDLE / GETTY IMAGES NORTH AMERICA / AFP.



Un homme saute dans le détroit du Bosphore, le 14 juillet à Istanbul, avec la mosquée neuve en arrière-plan. Photo Ozan KOSE / AFP.



Le 9 juillet, une infirmière tente d'apaiser en musique ses collègues et les malades de l'unité Covid d'un hôpital de Santiago du Chili. Photo Martin BERNETTI / AFP.



Un homme regarde le débordement de la rivière Kuma causée par de fortes pluies à Yatsushiro, au Japon le 4 juillet. Quelque 75 000 personnes ont reçu l'ordre d'évacuer dans l'ouest du pays. Photo de STR/JJI PRESS/AFP.



Le 28 février, un train quitte une gare en périphérie de New Delhi (Inde) avec des dizaines de voyageurs accrochés au convoi. / Photo AFP.

SPÉCIAL FIN D'ANNÉE

LE MONDE 2020 EN IMAGE



Le 2 mars, un homme regarde la cour déserte de la pyramide du Louvre. Le musée le plus visité au monde a été fermé pour une deuxième journée consécutive après que le personnel a refusé de travailler en raison de craintes de coronavirus.
Photo Ludovic Marin / AFP.



Un homme fume une pipe tout en portant un masque lors d'une manifestation pour le personnel soignant à Nantes, le 30 juin 2020.
Photo de Loic VENANCE / AFP.



A Davos en Suisse, des militants du climat avant le début d'une marche en marge de la tenue du Forum économique mondial, le 19 janvier.
Photo Fabrice COFFRINI / AFP.



Un véhicule brûlé sur la rue Quinlans après un feu de brousse durant la nuit à Quaama, dans l'État de la Nouvelle-Galles du Sud en Australie, le 6 janvier.
Photo SAEED KHAN / AFP.



La composition de l'image est parfaite : ce croissant de lune céleste fait avantageusement face à celui qui orne la mosquée-cathédrale de Moscou, le 10 décembre. Photo Kirill KUDRYAVTSEV / AFP 11.



Le personnel de sécurité regarde un ancien immeuble de bureaux s'effondrer le 10 décembre à Budapest, près du Danube. A la place, le futur stade d'athlétisme de Budapest avec un parc public sportif et récréatif qui devrait ouvrir pour les championnats du monde d'athlétisme 2023. Photo Attila KISBENEDEK / AFP.



Au parc Africam Safari à Puebla (Mexique), un éléphanteau et sa mère. Cette dernière avait été recueillie après la perte de sa propre mère, victime de braconnage, en Namibie.
Photo de José CASTAÑARES / AFP.



L'un des deux jumeaux pandas nés en 2019 au Jardin zoologique de Berlin -une première en Allemagne- a dignement fêté son premier anniversaire, autour d'un imposant gâteau glacé, le 31 août.
Photo Tobias SCHWARZ / AFP.



Des artistes de cirques se mobilisent le 7 juillet à Londres, après l'envoi d'un courrier au Premier ministre britannique pour demander la réouverture des cirques lors de la période estivale qui correspond au pic de leur saison.
Photo by ISABEL INFANTES / AFP.



Le vol plané du pilote sud-africain Darryn Binder au-dessus de son bolide le 20 septembre au Grand Prix de MotoGP d'Emilie Romagne, en Italie.
Photo Andreas SOLARO / AFP.



Maria Hernandez, 38 ans, (en haut) embrasse sa tante à travers un rideau transparent dans une maison de retraite à San Salvador le 11 septembre.
Photo Yuri CORTEZ / AFP.



Impressionnant accident de métro aérien, le 2 novembre, à Spijkenisse, près de Rotterdam, au Pays-Bas. La queue d'une sculpture de baleine l'a empêché de tomber dans l'eau.
Photo by Robin Utrecht / ANP / AFP.

SPÉCIAL FIN D'ANNÉE

LE MONDE 2020 EN DESSIN

PRÉSIDENTIELLE US : TRUMP REFUSE DE RECONNAÎTRE SA DÉFAITE ET FAIT DE LA RÉSISTANCE

QU'ILS VIENNENT ME CHERCHER ! C'EST MA MAISON, J'Y SUIS, J'Y RESTE !



COVID-19 : LE PRÉSIDENT ALGÉRIEN TEBBOUNE HOSPITALISÉ

VOUS M'AVEZ ADMINISTRÉ LE MÊME TRAITEMENT PRIS PAR TRUMP ? OUI, UN BON CONCENTRÉ DE JAVEL...



TRUMP DÉNONCE LE "VOL" DE L'ÉLECTION

LE VOLEUR ÉTAIT MASQUÉ!



Plusieurs centaines de ressortissants marocains toujours bloqués à l'étranger

UN AVION, ILS VIENNENT ENFIN NOUS CHERCHER ! TU HALLUCINES MON VIEUX, C'EST JUSTE UN OISEAU...



AMNESTY INTERNATIONAL DÉNONCE UNE FRÉNÉSIE D'EXÉCUTIONS EN ÉGYPTE

AMNESTY N'A RIEN COMPRIS, C'EST POUR CEUX QUI EN ONT MARRE DE LA PEINE DE VIE...



CE SERA DONC BIDEN CONTRE TRUMP



AL-MAD AHMAD SUSPENDU PAR LA FIFA POUR DÉFOURAGEMENTS DE FONDS ET CORRUPTION

TU ES DISQUALIFIÉ, LA CORRUPTION N'EST PAS UN SPORT



GUERGARAT LES SAHRAOIS APPELLENT L'ALGÉRIE À L'AIDE

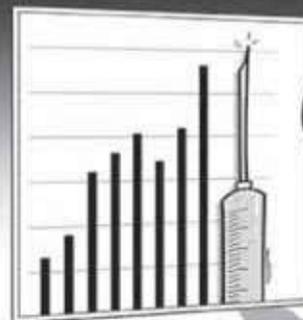


CORONAVIRUS : 2,5 MILLIONS DE CONTAMINÉS DONT 800.000 AUX ÉTATS-UNIS

ON MAINTIEN NOTRE RANG DE PREMIÈRE PUISSANCE MONDIALE...



CORONAVIRUS



ENFIN LE PTC QUE TOUT LE MONDE ATTENDAIT!



La planète confinée : Jusqu'à quand?

COMBIEN DE TEMPS AVONS-NOUS ÉTÉ CONFINÉS?



SPÉCIAL FIN D'ANNÉE

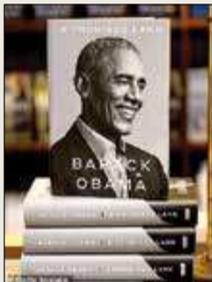
LIRE

Une terre promise

Par Barack Obama, essai, éditions Fayard

Dans le premier volume de ses mémoires présidentiels, Barack Obama raconte l'histoire passionnante de son improbable odyssée, celle d'un jeune homme en quête d'identité devenu dirigeant du monde libre, retraçant de manière personnelle son éducation politique et les moments emblématiques du premier mandat de sa présidence - une période de transformations et de bouleversements profonds.

Barack Obama nous invite à le suivre dans un incroyable voyage, de ses premiers pas sur la scène



politique à sa victoire décisive aux primaires de l'Iowa, et jusqu'à la soirée historique du 4 novembre 2008, lorsqu'il fut élu 44e président des États-Unis, devenant ainsi le premier Afro-Américain à accéder à la fonction suprême.

En revenant sur les grandes heures de sa présidence, il nous offre un point de vue unique sur l'exercice du pouvoir présidentiel, ainsi qu'un témoignage singulier sur les ressorts de la politique intérieure et de la diplomatie internationale. Il nous entraîne dans les coulisses de la Maison-Blanche, du Bureau ovale à la salle de crise, et aux quatre coins du monde, de Moscou à Pékin en passant par Le Caire. Il nous confie les réflexions qui l'ont occupé à certains moments cruciaux - la constitution de son gouvernement, la crise financière mondiale, le bras de fer avec Vladimir Poutine, la réforme du système de santé, les différends sur la stratégie militaire des États-Unis en Afghanistan, la réforme de Wall Street, le désastre provoqué par l'explosion de la plateforme pétrolière Deepwater Horizon, et enfin l'opération commando qui a conduit à la mort d'Oussama Ben Laden.

Le flot de la poésie continuera de couler

Par J.M.G. Le Clézio, essai, éditions Philippe Rey

Je suis entré dans la poésie Tang presque à l'improviste, mais non par hasard, en lisant un poème de Li Bai, qui met face à face un homme et une montagne. Le poète décrit un lieu d'immobilité et de majesté devant lequel l'être humain, dans sa faiblesse et son impermanence, ne peut que s'asseoir et regarder. Li Bai m'apportait autre chose, à quoi je n'étais pas préparé par mon éducation et par mon langage : une plénitude, une paix intérieure. Cette paix n'était pas difficile à atteindre. Il suffisait de s'asseoir et de regarder. La poésie Tang est sans doute le moyen de garder ce contact avec le monde réel, elle nous invite au voyage hors de nous-mêmes, nous fait partager les règnes, les durées, les rêves.



Le crépuscule et l'Aube

Par Ken Follett, roman, éditions Robert Laffont

En l'an 997, à la fin du haut Moyen Âge, les Anglais font face à des attaques de Vikings qui menacent d'envahir le pays. En l'absence d'un État de droit, c'est le règne du chaos. Dans cette période tumultueuse, s'entrecroisent les destins de trois personnages. Le jeune Edgar, constructeur de bateaux, voit sa vie basculer quand sa maison est détruite au cours d'un raid viking. Ragna, jeune noble normande insoumise, épouse par amour l'Anglais Wilwulf, mais les cou-

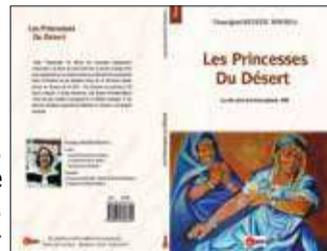
tumes de son pays d'adoption sont scandaleusement différentes des siennes. Aldred, moine idéaliste, rêve de transformer sa modeste abbaye en un centre d'érudition de renommée mondiale. Chacun d'eux s'opposera au péril de sa vie à l'évêque Wynstan, prêt à tout pour accroître sa richesse et renforcer sa domination. Dans cette extraordinaire épopée où se mêlent vie et mort, amour et ambition, violence, héroïsme et trahisons, Ken Follett, l'un des plus importants romanciers de notre temps, revient à Kingsbridge et nous conduit aux portes des Piliers de la Terre.

Les princesses du désert

Par Oumelghait Belkziz Boubga, roman, Éditions Afaq pour les Études, l'Édition et la communication-Marrakech.

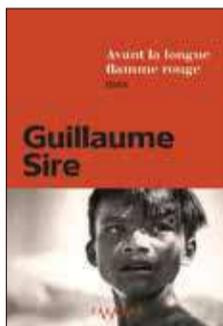
Ce roman raconte l'histoire d'une femme qui part à la conquête du désert pour rencontrer ses « princesses aussi énigmatiques que mystérieuses ». Une héroïne moderne, libérée et à la poursuite d'une grande quête que son amie lui a confiée. « Dans l'immensité du désert les caravanes apparaissent minuscules. Les dunes de sable vont-elles se mettre à ramper pour nous rapprocher de ces tentes et pour nous dévoiler les mystères de cette civilisation où les hommes bleus ne se dévoilent jamais devant les femmes de la tribu. Ces femmes, les princesses du désert, toujours à visage découvert, sont éprises d'indépendance. Elles ont une certaine conception

de la fidélité conjugale. C'est souvent la femme qui prend les initiatives. L'homme se le permet rarement. » (4ème de couverture.) Dans ce roman, le lecteur découvre une richesse culturelle comprenant des coutumes, des traditions, des cérémonies, une histoire, un contexte politique et surtout une représentation de la femme particulièrement surprenante : Une femme émancipée, puissante, mais victime - ou coupable - de traditions séculaires et stéréotypes de beauté contrôlant leurs images et corps.



Avant la longue flamme rouge

Par Guillaume Sir, roman, éditions Calman-Lévy



Il essaye de courir en poussant sa famille devant lui, mais un hurlement ouvre le ciel et une mitraille frappe des millions de coups de hache partout en même temps. Dans le Royaume, il y a des vrombissements lointains. " 1971 : le Cambodge est à feu et à sang. Leur mère enseigne la littérature au lycée français. Leur

père travaille à la chambre d'agriculture. Dans Phnom Penh assiégée, le garçon s'est construit un pays imaginaire : le « Royaume Intérieur ». Mais un jour, la guerre frappe à sa porte. Les fondations du Royaume vacillent. Séparé de ses parents et de sa soeur, réfugié dans la forêt sur les rives du Tonlé Sap, Saravouth devra survivre dans un pays en plein chaos, animé par une volonté farouche de retrouver sa famille. Un roman d'une rare puissance, inspiré par une histoire vraie, un destin bouleversant.

Le Maroc à Venir

Par Mohamed Alami Berrada, essai, Éditions Senso Unico

L'auteur revient dans ce livre, qui marque le début de la saison littéraire, sur des questions brûlantes et d'actualité telles que ce que le Maroc peut faire pour encourager les jeunes à investir davantage dans leur pays. Il a cherché à répondre à plusieurs questions sur le sujet, notamment ce qui pourrait encourager les jeunes marocains à s'impliquer plus dans la vie et la construction de leur pays et ce qui pourrait amener les femmes à jouer un plus grand rôle dans la gestion publique du royaume. Mohamed Alami Berrada a appelé à la création de conditions essentielles à l'émergence du Maroc et à sa prospérité. Il a qualifié la période critique

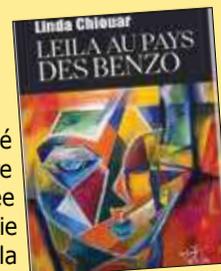
actuelle de « réflexion sur les fondements du nouveau modèle de développement. Pour lui, le pays a besoin de mobiliser ses talents et ses forces vives plus que jamais dans les années à venir. Une vision à la fois introspective et prospective pour un Maroc de demain réformé est conforme à l'approche de S.M. Roi Mohammed VI, qui cherche un nouveau modèle de développement répondant aux besoins de l'ensemble de la population du pays.



Leïla au pays des Benzo

Par Linda Chiouar ; roman, Orion éditions

Si Alice a fait une immersion dans le pays des merveilles, Linda Chiouar, elle, a fréquenté celui des «benzo». Intitulé «Leïla au pays des benzo», le roman de cette jeune auteure introduit raconte l'univers des benzodiazépines, soit des anxiolytiques. «Une plongée sans concession dans le monde feutré des barbituriques pour faire face aux échecs de la vie ». Le roman est d'une actualité brûlante à plus d'un titre parce qu'il «nous plonge dans la vie d'une jeune marocaine, addict aux benzodiazépines et qui tente de mener à la fois sa vie personnelle et sa vie professionnelle, avec le moins de dégâts possibles». Dans l'intrigue, cette femme célibataire enchaîne les déceptions et les mauvaises expériences. Ses échecs, les uns après les autres, l'ont menée à trouver dans les anxiolytiques et autres barbituriques «une béquille pour ne pas perdre pied».



LES OFFRES BUSINESS
GRANDES, MOYENNES & PETITES ENTREPRISES

BANK OF AFRICA
BMCE GROUP 

DEMANDEZ ET RENOUVELEZ VOS CRÉDITS À DISTANCE

creditbusinessonline.ma



05 22 49 85 85
BANKOAFRICA.MA

BANK OF AFRICA - S.A. ou capital de 1998 204 600 Dirhams - Établissement
de crédit autorisé d'agrément n°2348-94 du 23 août 1994 - 140 avenue Hassan II
20 039 Casablanca - Maroc - RC : 27129 Casa - N° IF : 010851



Le Maigret DU CANARD



Décès du présentateur vedette de 2M

Radioscopie d'une négligence coupable

Le décès de Salaheddine El Ghomari dans des circonstances sujettes à caution montre clairement l'indigence du Maroc en matière des premiers soins de l'ambulance et de la médecine d'urgence. Il faut cesser d'invoquer systématiquement la providence pour expliquer des drames qui peuvent être évités...

Ahmed Zoubair

Le journaliste-vedette de 2M Salaheddine El Ghomari, terrassé jeudi 10 décembre par une crise cardiaque soudaine, ne serait peut-être pas décédé s'il avait bénéficié à temps des soins d'urgence nécessaires. En effet des voix se sont élevées pour pointer une négligence médicale patente dans les circonstances de la mort de notre confrère. Le conseiller juridique, conférencier et expert judiciaire Mohamed Jamal Maatouk a d'ailleurs interpellé le ministre de la Santé Khalid Aït Taleb pour diligenter une enquête pour faire toute la lumière sur les dysfonctionnements éventuels ayant conduit au drame qui s'est abattu brutalement sur la famille du défunt, sa famille professionnelle, ses amis et ses admirateurs. Le récit de la tragédie a fait le tour des réseaux sociaux et il fait froid dans le dos: Juste après avoir eu une détresse respiratoire chez lui à Mohammedia, l'un des voisins de feu défunt Salaheddine El Ghomari, qui se trouve être un médecin, est intervenu rapidement pour lui prodiguer les premiers secours (massage cardiaque, bouche-à-bouche, des gestes précieux que l'on peut apprendre dès l'âge de 10 ans) pour relancer le cœur en attendant l'arrivée de l'ambulance. Celle-ci arrive au bout de 30 minutes environ après l'alerte (la moyenne au Maroc si tout va bien !). Mais, accident encore plus époustoufflant, elle n'est pas pourvue d'oxygène ! De quoi se demander pourquoi elle était venue... Du coup, il fallait attendre l'arrivée d'une deuxième ambulance qui cette fois-ci est dotée d'une petite dose d'oxygène. Enfin, on respire ! Mais pas le malade qui sera transporté, trimbalé, mais pas hospitalisé ! Faute d'un lit de réanimation dans la première clinique ! Et c'est en route vers une deuxième clinique que M. El Ghomari rendit l'âme...Tel qu'il est décrit, ce circuit de la négligence, plutôt tueur que sauveur, mérite de faire l'objet d'un diagnostic précis et d'une investigation sérieuse. Objectif : déterminer les responsabilités des uns et des autres dans ce qui est arrivé et agir pour en finir avec ce laisser-aller sanitaire coupable. Entre l'appel des secours et le décès du journaliste près de deux heures se sont écoulées...Trop long pour sauver une vie en danger. Et c'est scandaleux. En laissant la providence de côté invoquée souvent au Maroc pour ne pas déterminer les responsabilités dans ce genre de drames et maintenir ce statu quo médical catastrophique, la mort du présentateur-vedette de 2M, âgé à peine de 52 ans, montre que la chaîne de survie dans ce genre d'accidents, dont le déclenchement à temps avec prise en charge efficace permet de sauver des vies, est bel et bien défaillante pour ne pas dire inexistante.



Un adieu émouvant à feu Salaheddine El Ghomari.

Le décès par négligence de Salaheddine El Ghomari n'est pas, hélas, un cas isolé. Loin s'en faut. Il souligne gravement l'indigence extrême du Maroc en matière des soins immédiats à apporter avant même l'intervention du personnel médical qui représente une autre plaie béante en raison des défaillances chroniques des services d'urgence dans ce pays.

Médecine d'urgence

Or, l'existence d'un circuit court, clair et balisé, permet de sauver bien des vies par une prise en charge rapide et adéquate-, qui reste toujours à inventer- des victimes des crises cardiaques ou des accidentés graves de la route, par exemple.

Une intervention précoce sur une victime d'arrêt cardiaque brusque, par exemple, permet de faire éviter de graves dommages au cerveau, susceptibles d'être irréversibles - si son oxygénation par le cœur est de nouveau rétablie - ou provoquer le décès du malade comme dans le cas du regretté El Ghomari.

Au fait, où est passé le Service d'assistance médicale d'urgence (SAMU) de Casablanca censé être géré dans le cadre d'un partenariat public-privé? Une convention n'a-t-elle pas été signée dans ce domaine en octobre 2015, sous l'époque de l'ex-ministre de la Santé El Houcine Louardi, par le Conseil de la ville et un consortium composé de quatre sociétés d'assistance (Saham Assistance, Wafa IMA Assistance, Maroc Assistance et Axa assistance) qui a gagné l'appel d'offres d'un montant de 425 millions de DH ? Les contributeurs sont la région de Casablanca-Settat à hauteur de 200 millions de DH, le ministère de l'Économie et des Finances pour 100 millions de DH, le ministère de l'Intérieur pour le même montant et 25 millions de DH pour la mairie de Casablanca. Où sont passés aussi les hélicoptères médicalisés de secours d'urgence et à quoi servent-elles si elles ne sont pas déployées pour sauver des vies humaines aussi bien en ville que dans les zones rurales éloignées ? C'est l'ensemble du système de santé au Maroc, à commencer par les premiers soins de l'ambulance et la médecine d'urgence, qu'il faut réformer. Il s'agit de sauver des humaines et rompre une fois pour toutes avec cette négligence médicale récurrente. Objectif : rétablir les fonctions vitales du malade avant de le réorienter vers le service adéquat au lieu de continuer à se cacher derrière la fatalité en lâchant : « C'était écrit ... ». ●





Le Maigret DU CANARD



Une famille des MRE crie à la spoliation

La mafia foncière frappe à Settat

Vivant en France, les Saïd sont victimes d'une opération de spoliation de leur terrain agricole situé à Settat, orchestrée par des notabilités de la région. Engagé dans une bataille judiciaire pour défendre ses droits, le représentant des héritiers est décidé d'aller jusqu'au bout...

Décidément, la mafia de la spoliation foncière ne recule devant rien. Ni la détermination des pouvoirs publics à sévir contre les coupables condamnés pour certains d'entre eux dans des procès médiatisés pour «constitution de bande mafieuse» et «escroquerie». Ni l'élaboration sur hautes instructions royales d'un arsenal juridique en béton pour protéger les intérêts des propriétaires contre les prédateurs du foncier.

Les Saïd, une famille marocaine, installée en France, l'ont appris à leurs dépens. La famille est aux prises depuis novembre 2018 avec les acteurs d'une opération de spoliation de leur terrain agricole situé à douar Oulad Boukkallou Mzamza à Settat.

Au nom des membres de sa famille qu'il représente dans ce conflit, un héritier parmi les héritiers a décidé de faire face à la toute-puissance locale de ce qu'il qualifie d'une bande de malfaiteurs sans foi ni loi qui usent et abusent de leur statut de notabilités pour tout se permettre. Chercheur au Centre National des Recherches Scientifique à Orsay en France, Saïd Abdelhakim est obligé régulièrement de venir au Maroc pour défendre la terre de ses ancêtres contre le vol en cours. «Je suis décidé à aller jusqu'au bout pour protéger le patrimoine familial contre les rapaces. Nous en sommes les héritiers légaux depuis le décès de notre père en 2015, nous avons continué à exploiter cette terre sans problème jusqu'à novembre 2018 car c'est la terre de nos ancêtres, c'est nos racines » explique M. Abdelhakim qui a adressé une lettre au souverain où il raconte l'histoire de l'escroquerie par le menu et ses différents protagonistes.

Le bien appartient bel et bien à la famille en question, preuves et titres de propriété à l'appui. Ces preuves indiquent son enregistrement depuis 1996 sous le statut de terre collective ethnique IC 95 et son intégration en 2017 dans la terre collective ethnique Oulad Taleb sous le titre T.79618/1. Sans oublier une attestation administrative datant de 2013, résultat d'une enquête menée par le directeur des Affaires rurales, où Miloudi Lahmar, qui possède une parcelle contiguë au terrain objet du litige, affirme que ses voisins sont bel et bien la famille Saïd et non Farihi qui prétend en être le vrai propriétaire. Comment ce dernier peut-il s'approprier quelque chose qui ne lui appartient pas ? Les victimes dénoncent, documents présentés comme illégaux à l'appui (une sorte de titre d'exploitation), une organisation mafieuse dirigée par Mohamed Hyane, le représentant (Naïb) de la Jemaâ (Conseil) des terres



Saïd Abdelhakim décidé à aller jusqu'au bout.

collectives de distribuer frauduleusement quelque 18 hectares appartenant aux autres à un groupe de six individus parmi lesquels figurent son propre fils, deux enfants de son adjoint (Saïd et Aziz Farihi) et deux autres rejetons d'un conseiller à la deuxième Chambre Driss et Younès Atmaï. Les fils de l'élu sont soupçonnés de jouer le rôle de faux témoins en faveur de Saïd Farihi dans sa tentative de spoliation de la terre des Abdelhakim. Tout à sa générosité, ce Naïb magnifique, n'a pas oublié sa propre personne puisqu'il s'est offert une petite parcelle de 6 hectares ! Les bénéficiaires, qui ont obtenu chacun une superficie de 3 hectares, sont tous présentés, visiblement de manière indue, comme étant des ayants droit de la Jemaâ des terres collectives de Oulad Taleb par les documents en question qui ont en commun d'avoir été tous établis le 28 décembre 2013 ! Pour arriver à leurs fins, ces derniers sont accusés par M. Abdelhakim d'avoir usé de tous les moyens frauduleux possibles et imaginables : la violence, les intimidations, la production de faux témoins et faux et usage de faux. Toute la panoplie du parfait spoliateur

est déployée. Première action, une plainte pour spoliation déposée contre Saïd Farihi le 24 décembre 2019 auprès du procureur du Roi près le tribunal de première instance de Settat. Toutes les audiences programmées, celles du 11 mars, 15 avril, 24 juin, 23 septembre et 11 novembre, seront reportées les unes après autres. « Au total 5 reports car mes adversaires ont toujours une raison pour reporter, pas d'avocat, les témoins de la partie adverse ne viennent pas.

Falsification

Cela signifie un voyage à chaque audience. La stratégie de mes adversaires fonctionne parfaitement bien pour m'acculer », se plaint-il. Une deuxième plainte sera déposée auprès de la même juridiction, contre Saïd Farihi et son complice Driss Atmaï pour intimidation et agression. Les deux plaintes font désormais partie d'une seule procédure judiciaire après leur fusion. Pour faire échec aux deux plaintes et brouiller les pistes, les accusés décident de poursuivre en justice le plaignant pour spoliation.

Le comble selon la vraie victime qui dénonce une action en justice basée sur des documents falsifiés et de faux témoins. Forts aussi d'un certain sentiment d'impunité, ces réseaux d'escrocs bien organisés, impliquant des complicités locales bien solides (fonctionnaires, avocats et notaires) sont dotés d'un pouvoir d'influence et d'argent considérables, qu'ils utilisent impitoyablement contre leurs victimes. Si celles-ci résistent à la stratégie des menaces, de l'intimidation et voire des agressions physiques, les spoliateurs et leurs complices passent à l'étape de la falsification des titres de propriété et l'achat de faux témoignages. Beaucoup de victimes finissent par abandonner, épuisés par des procédures judiciaires épuisantes, longues et coûteuses. Les voleurs en profitent pour mettre la main sur le bien convoité. Même lorsque la justice rétablit la victime dans ses droits, elle doit recourir à une juridiction spécialisée pour faire annuler les papiers falsifiés.

Un vrai parcours de combattant qui a de quoi décourager les plus déterminés...Saïd Abdelhakim se dit, lui, prêt à défendre la terre de ses ancêtres contre toutes les convoitises malsaines et illégales. «Je compte poursuivre le combat même si je risque pour cela d'aller en prison», lâche-t-il, plus décidé que jamais. ●

Dakhla, mon amour !

Un nouveau phénomène touristique est né. Et il s'appelle Dakhla. La capitale de Oued Ed-Dahab affiche complet depuis la mi-décembre, profitant notamment des mesures restrictives qui frappent Marrakech, Agadir et Tanger qui attirent d'habitude les touristes locaux. Entre mer et désert, destination privilégiée des kitesurfeurs, cette belle ville du Sahara marocain, appréciée pour son climat tempéré tout au long de l'année, accueille depuis peu l'installation de consulats généraux des pays africains et arabes

bientôt rejoints par les États-Unis. Pour répondre à la demande croissante sur Dakhla qui s'est imposée comme le nouveau must du tourisme national et international, la RAM a été obligée d'augmenter le nombre de ses vols vers cette cité très tendance (Casablanca-Dakhla 10 fréquences par semaine, Agadir-Dakhla 4 fréquences par semaine, Laâyoune-Dakhla 2 fréquences par semaine). Dakhla nouveau pôle touristique et économique du Maroc ? ●





Bec et ONGLES



UNE NOUVELLE VARIANTE INQUIÉTANTE DU COVID IDENTIFIÉE EN GRANDE BRETAGNE ET EN AFRIQUE DU SUD

PEUX-TU NOUS PARLER DE TES PLANS POUR 2021 ?



Le GCAM clôture avec succès l'émission d'un emprunt obligataire

Le Groupe Crédit Agricole du Maroc (GCAM) a clôturé avec succès l'émission d'un emprunt obligataire subordonné perpétuel avec mécanisme d'absorption de pertes et d'annulation de paiement des coupons d'un montant de 200 millions de dirhams (MDH). La souscription à cette émission s'est déroulée entre le 7 décembre et le 9 décembre 2020 inclus, indique le GCAM dans un communiqué, faisant savoir que 8 investisseurs de différentes catégories (Organismes de placement collectif en valeurs mobilières, compagnie d'assurance et de réassurance) ont participé à cette opération. Cet emprunt obligataire subordonné perpétuel permettra à la banque verte de renforcer ses fonds propres réglementaires tout en accompagnant le financement du monde rural dans son intégralité, et plus spécifiquement le secteur de l'agriculture et de l'agro-industrie. ●

Akhannouch s'entretient avec le Commissaire européen à l'Agriculture

Le ministre de l'Agriculture, de la Pêche Maritime, du Développement Rural, des Eaux et Forêts, Aziz Akhannouch, s'est entretenu en visioconférence le 17 décembre 2020 avec le Commissaire européen à l'Agriculture, M. Janusz Wojciechowski en présence de l'ambassadeur du Maroc à l'Union Européenne, Ahmed Rahhou. Lors de cette réunion MM. Akhannouch et Wojciechowski se sont félicités de la qualité de la coopération entre les deux parties dans le secteur et ont abordé différents autres sujets notamment relatifs à l'Accord Agricole Maroc-UE. Ce partenariat, comme l'ont souligné les participants à cette rencontre virtuelle, est marqué par un grand engagement et une forte dynamique de la part des acteurs marocains et européens qu'il s'agit aujourd'hui de consolider. La balance commerciale agroalimentaire (y compris les produits de la pêche) entre le Maroc et l'UE a été marquée par un solde positif, de l'ordre de plus de 1,9 milliard d'euros en 2019. S'agissant de l'année 2020, le Maroc a exporté, durant les 11 premiers mois, environ 2 millions de tonnes de produits agroalimentaires à destination de l'UE. ●

LE COUSCOUS INSCRIT SUR LA LISTE DU PATRIMOINE CULTUREL IMMATERIEL DE L'UNESCO

LE DISCOURS PATRIMOINE CULTUREL CELA VEUT DIRE QUOI, PAPA ?

CELA VEUT DIRE QUE NOUS SOMMES DEVENUS UN PEUPLE CONSOMMATEUR DE CULTURE...



L'entretien -à peine- fictif de la semaine

Khalid Aït Taleb, ministre de la Santé

« On n'est pas sorti de 2020 »

Une équipe du Canard a rencontré le ministre de la Santé Khalid Aït Taleb pour lui demander des nouvelles du vaccin chinois et le sonder sur la mutation du virus...

Vous êtes visiblement sans nouvelles du vaccin chinois de Sinopharm alors que l'année 2020 touche à sa fin... Les Marocains seront-ils vaccinés et quand ?

Aucune idée. Dieu seul le sait. Je comprends la grande frustration des Marocains surtout que le Maroc a été le premier pays au monde à annoncer dès le 9 novembre le démarrage d'une campagne de vaccination anti-Covid et il est en train d'être devancé par plusieurs pays y compris arabes comme l'Arabie Saoudite et les Émirats-Unis.

Quel est le problème au juste ?

Je n'en sais rien. Tout ce que je sais c'est qu'il faut attendre que nos amis chinois de Sinopharm daignent bien nous envoyer la commande initiale de 10 millions de doses. Du côté marocain, tout est prêt, nous avons sonné la mobilisation des agents d'autorité et du personnel médical et planté les tentes caïdales un peu partout pour recevoir les premiers candidats à la vaccination En attendant, nous avons même organisé une opération de simulation grande nature dimanche 20 décembre. Parfois, faire semblant de fait remonter le moral des troupes.

Vous aviez pourtant déclaré en août dernier que le Maroc a signé un partenariat stratégique avec Sinopharm avec fourniture de cobayes marocains à la clé pour que le Royaume sécurise avant les autres le vaccin pour sa population...

C'était juste de la parlotte dans la foulée de l'enthousiasme ambiant. Apparemment, je n'ai réussi à sécuriser rien du tout.

Avez-vous un plan B au cas où Sinopharm nous ferait faux bond et un enfant dans le dos ?

Un plan B ?? Mon plan B préféré-



ré c'est l'attente et l'attentisme surtout que les Marocains sont vaccinés depuis longtemps contre les effets d'annonce.

Pas de vaccin de rechange en vue, Pfizer/BioNTech, Moderna ou le Sputnik russe ?

Là l'attente risque d'être très longue. La meilleure approche c'est d'attendre en priant que le Coronavirus disparaisse du paysage national...

A propos, les autorités britanniques ont mis en garde contre la circulation d'une nouvelle souche du coronavirus visiblement plus contagieuse que la première. Cela vous fait-il peur ?

Rien ne me fait plus peur ni m'étonne. Apparemment, ce virus aime tellement les humains qu'il a décidé de les accompagner encore un bon bout de temps...

C'est parti pour un tour ? 2021 covidée comme 2020 ?

Avec la nouvelle menace qui se profile à l'horizon, je ne sais pas si l'humanité arrivera à sortir de 2020. J'espère de tout cœur qu'on n'aura pas à parler du Covid-20 ou 21. ●

Propos recueillis par Saliha Toumi



Le MIGRATEUR



Piqué au vif Jair Bolsonaro dérape

Jair Bolsonaro a déclaré jeudi soir 17 décembre dit qu'il ne prendra pas de vaccin contre les coronavirus. Pourquoi?

Parce que le président brésilien croit que les vaccins provoquent d'étranges métamorphoses chez les personnes vaccinées.

« Je vous le dis, je ne vais pas le prendre. C'est mon droit », a-t-il affirmé.

« Certaines personnes disent que je donne un mauvais exemple. Mais aux imbéciles, aux idiots qui disent cela, je leur dis que j'ai déjà attrapé le virus, que j'ai les anticorps, alors pourquoi se faire vacciner ? » a-t-il ajouté.

« Dans le contrat Pfizer, il est très clair que nous ne sommes pas responsables des effets secondaires. Si vous vous transformez en crocodile, c'est votre problème », a prévenu jeudi soit 17 décembre Bolsonaro. Et d'ajouter que « Si vous devenez surhumain, si une femme commence à se laisser pousser la barbe ou si un homme commence à parler d'une voix efféminée, ils n'auront rien à voir avec cela », a-t-il dit, en faisant allusion aux fabricants de médicaments.

Lors du lancement de la campagne de vaccination la veille mercredi, Bolsonaro a également déclaré que la vaccination sera gratuite mais pas obligatoire. Mais la Cour suprême a décidé le lendemain jeudi que le vaccin était obligatoire, bien qu'il ne puisse pas être « imposé » aux gens.

Cela signifie que les autorités peuvent infliger une amende aux personnes qui ne sont pas vaccinées et les interdire dans certains lieux publics, mais pas les forcer à le prendre.

Au 19 décembre, le Brésil a enregistré plus de 7,2 millions de cas et près de 187 000 décès dus au Covid-19 parmi ses 212 millions d'habitants. ●

Cyberattaque contre les États-Unis

Pompeo pointe la Russie, Trump s'en prend aux médias

La cyberattaque sans précédent qui a ciblé plusieurs départements et agences des plus sensibles relevant du gouvernement fédéral ainsi que des entreprises privées, qui aurait commencé en mars mais révélée seulement dimanche 13 décembre dernier ne cesse de secouer les États-Unis. Le piratage a visé un logiciel largement utilisé fabriqué par SolarWinds, une société basée à Austin, au Texas.

L'onde de choc est si forte que les trois sujets majeurs du moment que sont l'élection contestée de Joe Biden, l'hécatombe provoquée par la Covid-19 et la distribution des vaccins de Moderna et de Pfizer ont été relégués en second plan. La forte secousse et ses multiples répliques commencent à lézarder l'épais mur en béton armé construit autour de la Maison-Blanche par les durs fidèles de Donald Trump lui servant d'une solide cuirasse contre les critiques des ténors du parti démocrate et les médias libéraux, la chaîne CNN en tête, le journal The Washington Post en tête. Une sérieuse première brèche. Juste après que le globe-trotter Mike Pompeo, chef de la diplomatie qui compte par les plus proches de Donald Trump ait accusé officiellement la Russie d'être derrière opération de piratage à grande échelle le patron sortant ce dernier ait tweeté vendredi soir qu'il suspectait la Chine d'être l'instigateur de cette attaque électronique. S'adressant à Mark Levin, un animateur radio, M. Pompeo a déclaré: « Nous avons beaucoup de gens qui veulent saper notre mode de vie, notre république, nos principes démocratiques de base. La Russie est certainement sur cette liste... Vous voyez les nouvelles du jour en ce qui concerne leurs efforts dans le cyber espace. Nous le voyons depuis très longtemps, utilisant des capacités asymétriques pour essayer de se mettre dans une position où ils peuvent imposer des coûts aux États-Unis. « Alors oui, Vladimir Poutine reste un risque réel pour ceux d'entre nous qui aiment la liberté. » Pour Donald Trump, qui dans un autre tweet a écrit qu'on a tendance à



Une cyberattaque sans précédent (Getty Images).

accabler la Russie chaque fois que l'Amérique a des problèmes, n'a pas raté au passage les médias libéraux de dramatiser une cyberattaque que d'aucuns à Washington assimilent à un casus belli ! « La cyberattaque est bien plus importante dans les faux médias que dans la réalité », a tweeté Trump samedi matin.

Pour nombre de démocrates Donald Trump semble chercher à couvrir Moscou en faisant déviation sur la Chine. Une attitude que le président démocrate du comité du Renseignement de la Chambre des représentants Adam Schiff a moquée en déclarant que le tweet de Trump semble avoir été rédigé au Kremlin.

Mais ce le plus curieux dans cette histoire de discordance au sein de la Maison Trump n'est pas tant le fait que Pompeo clame haut et fort ce que Trump ne veut pas dire ou ne pense pas mais le fait que le secrétaire d'État ne soit pas viré encore par son boss comme c'est toujours le cas quand un proche collaborateur contredit le Big Brother du Bureau ovale. Mystère et boule de gomme...

Par ailleurs, le président élu des États-Unis Joe Biden a promis que dès qu'il prendra officiellement les clés de la Maison-Blanche il châtiara sévèrement les responsables de cette cyberattaque géante sans entrer dans une guerre ouverte avec la Russie. ●



Rue Ibnou Katir résidence
Al Mawlid II Imm. D RDC n°4
Maârif - Casablanca -
Tél : 0522 23 32 93
Fax : 0522 23 46 78
E-mail : contact@lecanardlibere.com
Site web : www.lecanardlibere.com

DIRECTEUR DE LA PUBLICATION
ET DE LA RÉDACTION

Abdellah Chankou
a.chankou@lecanardlibere.com

RÉDACTEUR EN CHEF

Abdellah Chankou

RÉDACTION

Jamil Manar
Abdelkarim Chankou
Saliha Toumi
Rachid Wahbi
Ahmed Zoubair

CARICATURES

Boudali, Zag

SERVICE COMMERCIAL

Laila Lamrani Amine
Chaimaa El Omari Naïb

WEBMASTER

Larbi Larzaoui

INFOGRAPHIE

Yahia Kamal

LOGISTIQUE

Youssef Roumadi

SERVICE COMPTABILITÉ

Essaadia HAKANI

Impression

Groupe Maroc Soir

DISTRIBUTION

Sapress

DOSSIER PRESSE

Aut. 51/06

DÉPÔT LÉGAL

2007 / 0025

ISSN 2028-0416

La Russie exclue des jeux de Tokyo et de Pékin

L'interdiction de la Russie de participer à des manifestations sportives internationales a été maintenue, mais réduite de quatre à deux ans. Les athlètes russes seront toujours autorisés à

participer aux compétitions sans leur drapeau, leurs couleurs et leur hymne national.

Le Tribunal arbitral du sport (TAS) à Genève a confirmé jeudi 17 décembre les sanctions antidopage qui empêcheront la Russie de participer en tant que nation à des manifestations sportives internationales, tout en réduisant l'exclusion de quatre à deux ans.

Les mesures infligées aux Russes, qui prendront fin le 16 décembre 2022, incluent donc les Jeux de Tokyo l'été prochain et les Jeux d'hiver de Pékin en 2022 ainsi que la Coupe du monde de football de 2022 au Qatar. Mais pas les JO de Paris en 2024. Les athlètes russes pourront toujours participer en tant qu' « athlètes neutres », sans le drapeau, les uniformes d'équipe ou l'hymne de la Russie. Cependant, la cour a décidé que le nom « Russie » puisse être affiché sur

les uniformes si les mots « Athlète neutre » ou « Équipe neutre » ont la même importance. La décision interdira également à la Russie de demander à accueillir toute compétition sportive internationale majeure pour une période de deux ans, à partir de la date de la décision du TAS.

Stanislav Pozdnyakov, président du Comité olympique russe, a salué la décision du TAS de ne pas interdire « collectivement » les athlètes russes.

Toutefois, il a ajouté qu'il est « inacceptable » d'interdire la participation aux Jeux olympiques de hauts fonctionnaires russes comme Vladimir Poutine. Pour rappel la Russie est accusée d'avoir falsifié les résultats des tests de ses athlètes pendant les Jeux d'hiver de Sochi en 2014, en échangeant leurs échantillons contre des échantillons propres soumis par d'autres personnes. Suite à quoi l'Agence mondiale antidopage (AMA) a prononcé une interdiction de quatre ans en décembre 2019. ●





Can'Art et CULTURE



Attijariwafa bank se met en scène...

Le groupe Attijariwafa bank lance un nouveau film institutionnel. Animé en 3D et baptisé « carte de visite », ce nouveau dispositif corporate dresse un portrait à travers une histoire racontée sous une forme visuelle originale consistant en l'utilisation de la technique de l'origami inventée par les Japonais, ces pliages en papier qui permettent de reproduire toutes sortes d'objets ou d'êtres vivants. Un traité qui apporte une touche spectaculaire à la « storytelling » pour en faire un récit captivant à même de susciter l'intérêt et la sympathie vis-à-vis de la marque Attijariwafa bank. Le film plonge le public dans l'histoire du groupe en ressortant sa dimension panafricaine et l'étendue de ses implantations géographiques, ses lignes de métiers et ses expertises, ainsi que les valeurs qu'il porte et son engagement RSE. (à découvrir en français sur <https://youtu.be/q2V57iXWAmk> et en arabe sur :<https://youtu.be/lho-UHyOC7> ●



La résurrection de Gharbaoui

Un demi-siècle après sa disparition, la tombe de Jilali Gharbaoui a été enfin identifiée et réhabilitée par la Wilaya de la région Fès-Meknès. Il a fallu à cette dernière une dizaine de jours pour rechercher des témoins et identifier la tombe sur laquelle une stèle commémorative, en hommage à ce grand artiste, a été érigée mercredi 7 octobre, au cimetière Bab Ftouh de Fès. Heureuse coïncidence ! La découverte de la sépulture du célèbre peintre marocain, mort sur un banc public à Paris, est survenue alors qu'on s'apprêtait à lui rendre hommage 50 ans après sa disparition. En 1971, Jilali Gharbaoui meurt sur un banc public au Champ de Mars à Paris. L'alcool, son remède pour « oublier » son mal être et ses déceptions sentimentales a fini par l'emporter. Il avait 41 ans. Sa dépouille sera rapatriée au Maroc et enterrée au cimetière Bab Ftouh à Fès, dans l'anonymat le plus total. La vie de Gharbaoui, né en 1930 à Jorf El Melha dans la région de Sidi Kacem, n'est pas connue du grand public et même ceux qui s'y intéressent n'en connaissent que peu ou prou. Une bonne occasion donc pour revenir sur un ouvrage publié le 20 janvier dernier aux éditions Studiolo (une petite agence de Rabat) qui jette une lumière sur cet artiste en revenant sur son parcours exceptionnel. « L'épithète de

précurseur qui est attribuée à Jilali Gharbaoui n'est pas une imposture. À 41 ans, il laisse une œuvre prolifique et forte qui en fait, avec Ahmed Cherkaoui et Ahmed Yacoubi – trop souvent oublié – une figure emblématique de l'art abstrait au Maroc. Mort à 41 ans sur un banc du Champ de Mars à Paris, il a eu une fin d'artiste maudit. Ce dévaliseur posthume de gloire n'a pas connu de son vivant le succès ou la reconnaissance que mérite la figure emblématique de l'abstraction au Maroc et l'artisan d'une modernité vivante et assumée», souligne Latifa Serghini l'auteur de « Jilali Gharbaoui: Le messager de l'exil ». Les témoignages, les détails, les documents iconographiques rassemblés et étalés sur 236 pages font de cet ouvrage un récit de vie précis, précieux et minutieux. A lire. Latifa Serghini, médecin de métier, est l'auteur de deux récits biographiques : Life Before Thinking. Sur les pas du peintre Ahmed Yacoubi (Artidif, Casablanca, 2015) et Mohamed Hamri, peintre et saltimbanque, (Artidif, Casablanca, 2018). Ces ouvrages sont considérés comme une contribution de qualité apportée à l'Histoire de l'Art au Maroc et un travail de mémoire visant à éclairer le parcours de personnalités souvent oubliées, pionnières de la modernité au Maroc. ●



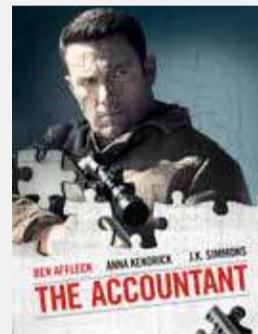
Prospective géopolitique et destin des nations

Cet ouvrage, sorti cette année et réalisé grâce au concours financier de la Fondation Hanns-Seidel (Allemagne), tombe à point nommé tellement l'ancien ordre mondial, né au lendemain des attentats du 11 septembre 2001, tombe en ruine pour laisser un nouveau monde où la géopolitique et les certitudes sont chamboulés, et l'information vulgarisée et démocratisée à outrance à cause des nouveaux médias. « Prospective géopolitique et destin des nations », publié chez Virgule Éditions sous la direction de Ali Sedjari jette une lumière pertinente sur ce nouvel ordre mondial dont la naissance est accélérée par la politique imprévisible et iconoclaste du président américain Donald Trump. « On a toujours dit et répété que la géopolitique et les rela-

tions internationales sont des domaines de spécialistes et d'experts qui sont les seuls à être en mesure de comprendre les arcanes, indéchiffrables pour le commun des mortels. Cette perception n'est plus de mise aujourd'hui puisque tous les citoyens de la planète sont directement impliqués, et parfois à leur dépens, dans les événements qui secouent le monde grâce aux chaînes satellitaires, aux réseaux sociaux et aux différents supports de la communication et de l'information. La géopolitique a pénétré par effraction dans les foyers par ses images douloureuses, ses peurs insupportables, ses scènes d'horreur, ses massacres épouvantables et ses discours enflammés et menaçants. (...) ». 4ème de couverture. ●

Un Marocain fait condamner la Warner Bros

Un juge espagnol de la côte sud-est de l'Espagne a ordonné à la Warner Bros de verser 25 000 euros de dommages et intérêts à un homme d'affaires marocain après que sa photographie ait été publiée aux côtés d'images de la famille Gambino dans un thriller de 2016 mettant en scène Ben Affleck dans le rôle d'un expert-comptable ayant un don prodigieux pour les mathématiques. Le demandeur, qui avait initialement demandé 10 fois plus au studio, soit 250 000 euros, a fait valoir que son statut moral et ses affaires avaient souffert du fait de son association avec la mafia dans le film The Accountant. L'homme, dont le nom est censuré dans les attendus du jugement, vit à Valence, dans l'est de l'Espagne, et avait prétendu avoir droit à une part de ses recettes au box-office espagnol. Il a déclaré avoir été alerté par son fils de son apparition par inadvertance dans le film. Dans son jugement, le tribunal de Valence a noté que le visage du demandeur est visible pendant à peine une seconde dans un film qui dure 115 minutes. Il a également pris acte de l'argument de la Warner Bros selon lequel la photo avait été prise à partir d'un véritable mandat d'arrêt du FBI émis à l'encontre du demandeur d'asile en rapport avec une fraude informatique présumée en 2004. Toutefois, le tribunal a jugé que la photo de l'homme avait été utilisée dans le film « sans aucune sorte de consentement, qu'il soit tacite ou explicite » et qu'elle apparaissait sous une étiquette lue : « Associés présumés de la famille Gambino ». Cette juxtaposition, a-t-il ajouté, constituait une atteinte à l'image du demandeur et à sa réputation. Le juge a accordé à l'homme 25 000 euros de dommages et



intérêts, mais a rejeté sa demande pour manque à gagner au motif qu'il n'a pas été établi qu'il avait souffert financièrement de l'utilisation de son image dans le film. Il a également noté que la photographie du demandeur avait été diffusée en ligne dans le cadre de l'enquête sur la fraude présumée - et qu'il avait passé du temps en prison en Espagne. Néanmoins, le juge a déclaré que le demandeur n'avait jamais consenti à ce que sa photo soit utilisée dans le film. « Gardez à l'esprit que même s'il s'agit d'une œuvre de fiction cinématographique, le demandeur n'est pas un acteur professionnel qui ne perdrait rien en jouant un personnage criminel, mais plutôt une personne hors du monde de l'art et donc quelqu'un de très affecté par la façon dont il est représenté et dont son image est utilisée », a déclaré le juge dans sa décision. « Il est également bien connu que de nombreux acteurs et actrices sont réticents à jouer des personnages criminels ou vilains ». ●

Hassan Kouhen expose ses œuvres à Rabat

Organisée par la Fondation Hassan II pour les Marocains résidant à l'étranger, cette exposition, qui se poursuit jusqu'au 16 janvier 2021 dans l'Espace rivages, à Rabat, est une occasion pour le public de découvrir des œuvres récentes (2019 et 2020) de Hassan Kouhen. Pour créer ces œuvres ce dernier s'est inspiré de son passé, d'aventure, de la solitude et de ses voyages. « Je suis toujours à la recherche de nouveautés. Je ne dépasse pas trois à quatre ans dans un style avant de passer à un autre », a dit cet artiste peintre fort de 43 ans d'expérience. Par rapport au processus de création, l'artiste a relevé qu'il faut du courage, de la force, de la confiance en soi et "d'être bien dans sa tête" pour lancer la première touche, qui est, selon lui, la plus difficile dans le travail d'un artiste. Pour sa part, Fatiha Amellouk, chargée du pôle Art, Culture et Communication à la Fondation Hassan II pour les Marocains résidant à l'étranger, a souligné dans une déclaration similaire que la création de M. Kouhen, qui a déjà exposé au Maroc, aux États-Unis et au Canada, oscille entre le cubisme, l'abstrait et le figuratif, tout en gardant la touche « Hassan Kouhen ». « Il est un artiste qui suit ses émotions dans son travail artistique. Il capte des émotions, des personnages et des scènes pour les transmettre à sa manière sur ses tableaux marqués par la prédominance de la couleur noire », a remarqué Fatiha Amellouk, chargée du pôle Art, Culture et Communication à la Fondation Hassan II pour les Marocains résidant à l'étranger. Né en 1955 à Fès, Hassan Kouhen quitte le Maroc en 1975 pour entamer ses études d'arts plastiques au British Columbia à Vancouver au Canada en 1977. Sa première exposition était à l'hôtel Vancouver en 1979. Il vit et travaille à Lake Forest, en Californie, aux États-Unis. ●





Et Batati ET BATATA



Bizarre



Un poisson rouge de 4 kg !

Nul doute que ce poisson-là ne fera pas un tour de bocal chez vous. En effet, dans un lac de Caroline du Sud aux États-Unis, des employés des parcs et loisirs de l'État ont remonté un poisson rouge, le même que celui qui peuple tant d'aquarium et de bocaux, sauf que ce spécimen mesurait 50 cm et pesait quelque 4 kg.

Ty Houck, directeur des voies vertes, des ressources naturelles et historiques du district de loisirs du comté de Greenville, a indiqué que c'est lors d'une pêche électrique visant à mieux cerner la faune du lac, que l'équipage du bateau a remonté le poisson rouge.

« Tout à coup, ce poisson géant a sauté hors du filet et nous avons rapidement pris une photo en l'examinant (...) Nous pensons que quelqu'un a dû laisser tomber son poisson dans le lac parce qu'il n'en voulait plus, au lieu de le jeter dans les toilettes », a-t-il déclaré dans un post Facebook relayé entre autres par CNN et La Voix du Nord.

Et il semble que bien que ce soit exceptionnel, la découverte d'un aussi gros poisson rouge ne soit pas illogique. En effet, cette espèce peut ainsi rester de petite taille dans un aquarium ou un bocal dans une maison, il peut grandir et s'adapter à son environnement lorsqu'il est plus vaste. ●

Pizza au cannabis

C'est le nouveau chef-d'œuvre de la pizzeria niçoise L'authentique. Dès début décembre, l'établissement offre une nouvelle pizza à la carte dont l'un des ingrédients suscite le plus grand intérêt : le CBD (cannabidiol), cannabis totalement légal en raison de sa faible teneur en THC (tétrahydrocannabinol).

« Unique à Nice la première pizza garnie à la fleur de CBD, nous vous proposons de déguster : crème fraîche, mozzarella, fondu de poireaux français, chèvre, Kaki pomme et pour sublimer le tout, fleurs de CBD », détaille une publication de L'Authentique sur Facebook. ●

Le personnel navigant prié de porter des couches

Une idée loufoque. L'Administration chinoise de l'aviation civile (CAAC) a fait état d'un drôle de rapport publié le 25 novembre dernier. Elle a recommandé au personnel navigant de porter des couches jetables afin de réduire les chances de contamination, rapporte le Huffington Post daté du vendredi 11 décembre. A priori, les cabinets seraient en effet un haut lieu de contamination...

En plus d'une couche, les autorités chinoises ont demandé au personnel navigant de porter des « masques médicaux, gants médicaux jetables à deux épaisseurs, lunettes de protection, charlottes jetables, combinaisons jetables et surchaussures jetables ». La directive ne s'appliquerait en revanche qu'aux vols entre des pays fortement touchés par l'épidémie, relaye le Huffington Post. ●



Rigolard



***Deux amis se rencontrent.** L'un, joueur invétéré dit à l'autre :

- Il faut que je t'annonce une grande nouvelle : j'arrête de jouer ! Plus de casino, plus de tiercé, plus de poker...

- Bravo, lui dit l'autre. Mais pardonne-moi, te connaissant, j'ai du mal à y croire. Je suis même sûr que tu ne tiendras pas !

- Ah bon ? Tu paries combien ?

***Deux types discutent dans un bar :**

- Tu es né où toi ?

- A Paris.

- A Paris ? Moi aussi ! Et dans quelle maternité ?

- Aux Lilas...

- Aux Lilas ? Moi aussi ! Et quel jour ?

- Le 15 octobre 1985...

- Le 15 octobre 1985 ! Oh ! C'est dingue ! Moi aussi !

Un troisième type entre dans le bar et s'adresse au barman :

- Bonsoir Fredo, quoi de neuf ce soir ?

- Rien de spécial... Les jumeaux sont encore bourrés, comme d'habitude !

***Béatrice, la cinquantaine, vient de s'acheter** toute une panoplie de produits de beauté dans une réunion style Tupperware. Et la représentante de la marque lui a garanti que ces produits la feraient rajeunir d'une bonne dizaine d'années.

Après de nombreuses heures passées à étaler les crèmes, à masser les zones grasses et gommer les peaux d'orange, Béatrice est enfin satisfaite : le miroir lui renvoie l'image d'une jeune femme dans

la fleur de l'âge...

C'est à ce moment que son mari Alain rentre du travail. Souhaitant l'impressionner, elle l'interpelle :

- Alain, mon chéri ? Regarde ! Tu ne me trouves pas un peu rajeunie ? Quel âge me donnes-tu maintenant ?

Alain pose son attaché-case et examine minutieusement son épouse. Puis il dit :

- Si je regarde ta peau, je te donne 25 ans. Si je regarde tes cheveux, je te donne 20 ans. D'après les traits de ton visage, je t'en donne 27...

L'épouse minaude :

- Oh, quel vil flatteur tu fais !

Le mari l'interrompt :

- Olaaaaa... Attends un peu... Je n'ai pas encore fait l'addition...

***De retour de la Coupe du Monde**, les joueurs de l'équipe de France ont tellement honte qu'ils décident de se déguiser pour ne pas être reconnus. Zizou se déguise en moine (tonsure déjà existante) et se promène sur les Champs-Élysées.

Tout d'un coup une vieille dame lui dit :

- Ca va Zizou ?

Vexé, il repart changer de déguisement et se retrouve habillé en émir arabe. Et la même vieille dame lui dit :

- Ca va Zizou ?

Interloqué il va la voir en lui disant :

- Mais comment faites-vous pour me reconnaître ?

Et elle lui répond :

- T'es con ou quoi ? C'est moi, Barthez !

CHERCHONS LOCATAIRES

Immeuble à usage de bureaux sous forme de 6 plateaux d'une superficie de 2500 m2 plus un parking de 2000 m2 pour 100 voitures

Adresse :

Sidi Maârouf lotissement
Attawfik le Zenith
Technoparc Casa Nearshore

Contact :

06 61 17 74 44



LOUONS DES BUREAUX DE TOUTES SUPERFICIES

Angle boulevard de la Résistance, Rond-point d'Europe et Boulevard Zerktoni
Contactez-nous au 0661177444





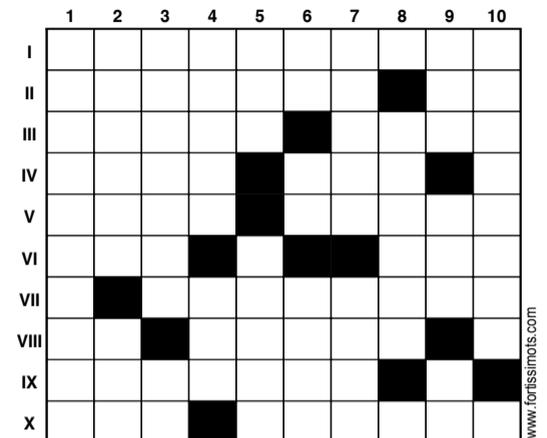
Et Batati ET BATATA



Mot Fléchés

COUP DE POMPE ÉTAPE N°0	POUSSIONS DE PETITS CRIS VIBRATIONS	REMUE CONJONCTION	GRUPE DE COUREURS	UNE PAR JOUR DANS LE TOUR	ACCORDA POÈME	MARQUE DE SURPRISE VOILE ARRIÈRE			
				BIBLE RÉVOLTES					
INCROYABLE PAS MÉRITÉ			EN TÊTE DE LA COURSE					ARDEURS	
		INSTRUMENT À VENT DIX À LONDRES							
ATTITUDE GROS MARTEAU			SOUS LA BALLE DE GOLF ACCROS		CONDIMENT TYPE DE VÉLO				
			DÉRANGÉ CIRE D'OREILLE		CARENÉE		ADJECTIF POSSESSIF PARTICULES		
DEUX ROUES	FORMULE MAGIQUE EMBAUMÉ AU KREMLIN								
		DANS GRAND CONIFÈRE		GREFFONS SIÈGE DU CYCLISTE					
POSITION DU CYCLISTE EN CÔTE	SALE PETIT ÂNE				DIEU NORDIQUE	LAME	PLAISANTER		
				CHAMPION ITALIEN DES ANNÉES 70 ET 80					
NÉGATION VILLE DU QUÉBEC		DIVISION DU MÈTRE	AFFREUX CHAMPION			ENVIRON 3,14 600 À ROME			
				CANARD SAUVAGE					
venu au monde		FÉCONDÉE							

Mots croisés



HORIZONTALEMENT

I. On est censé y manger mieux qu'en 1 vertical, mais ça n'est pas toujours vrai. II. Tête en l'air. Bienôt plus que 27. III. Gras sur les bonnes tables, en crise chez les gros mangeurs. Salé, en ce qui concerne l'addition. IV. Nation celtique. Pour appeler. V. Ouvrent les portes et les portées. Elle a une certaine pêche sur la carte. VI. Planté sur le parcours. Grugés. VII. Dans certaines pêches, elles sont serrées autour de la table, à défaut d'être grillées. VIII. Quatuor romain. Déesse de la chasse. IX. Un classique de la cuisine italienne. X. Fournit des technocrates. Charnel.

VERTICALEMENT

1. Salle à manger. 2. Le sésame pour entrer dans un célèbre petit livre rouge. Cuit à l'apéro. 3. De bonnes occasions d'aller au restaurant. Possessif. 4. Abattues. Presque adulte. 5. Commune de l'île de Ré. Cuits comme des poulets. 6. Bout de noeud. Onze à Marseille. Rendez-vous avec l'histoire. 7. Il faut l'être assurément pour s'offrir une très bonne table. Acier chromé. 8. Belle au dessert. 9. Sans effets, mais pas forcément sur celui qui la regarde. Sifflée (la bouteille). Entendu à Marseille. 10. Un endroit à manger dehors.

Mots Mêlés



- AIL ANANAS AVOCAT BROCCOLI CAROTTE CELERI CEPE CERISE CHOU CITRON
- COTON COURGE EPINARD FRAISE HARICOT LAITUE MACHE MELON NAVET NOIX
- OIGNON ORANGE PATATE PECHÉ PERSIL POIS POIVRON PRUNE RADIS TOMATE

Su-Do-Ku

Compléter cette grille de manière à ce que chaque ligne, chaque colonne et chaque carré contienne une fois et une seule fois tous les chiffres de 1 à 9.

1			7					9
3	7				4	2		
		6			2	3	4	
				2		8		4
8								5
7		5		8				
	8	3	1			5		
		7	4				3	8
9				8				6

A méditer



« La différence qu'il y a entre les oiseaux et les hommes politiques, c'est que de temps en temps les oiseaux s'arrêtent de voler ! »

Coluche

Solution des jeux du numéro précédent

Su-Do-Ku

9	8	2	6	4	5	1	7	3
7	6	1	9	3	8	5	2	4
3	5	4	1	7	2	6	8	9
4	1	7	2	6	3	8	9	5
2	9	5	4	8	1	7	3	6
8	3	6	5	9	7	2	4	1
1	7	8	3	5	4	9	6	2
5	4	9	7	2	6	3	1	8
6	2	3	8	1	9	4	5	7

Mots fléchés

L	M	D	O	O	A					
R	E	A	C	T	A	L	I	S	E	R
N	I	C	A	R	A	G	U	A	T	
E	N	G	A	G	E	A	L	T	A	I
O	U	R	L	E	T	E	C	S		
U	N	T	I	S	O	N	S	U	A	
E	N	A	M	A	R	T	I	N		
C	H	R	E	T	I	E	N	A	T	
C	A	R	Y	E	N	T	A	R	E	
C	R	I	L	A	B	E	U	R	P	
R	E	A	L	L	S	D	A	S		
R	I	Z	I	E	R	E	R	A	P	T
S	E	S	U	Y	E	H	E			
V	O	E	U	A	I	Y	E	T	I	
N	U	L	S	E	T	S	E	N		

Mots croisés

HORIZONTALEMENT : I. DROMAIRE. NEPER. DOS. II. QUVALA. NOEUD. AGIRAIT. III. SEAU. ORTLES. STTO. ANNA. IV. DI. VENERE. ICARIENS. V. ALIAS. BU. ENCLOS. ZEBU. VI. GIBBOSITE. INTI. ULE. VII. EONS. ONERUSE. ENTRA. VIII. COCARDS. NRA. ESCA. IC. IX. APRONDI. BD. BRIL. LIBRE. X. BEAUTE. BOURLINGUER. XI. BE. CREDOS. HEC. IUS. EBA. XII. THE. INSPIRONS. STOC. XIII. AUC. GECOP. CA. PTOS. XIV. EMBIAS. LLI. CHPIONS. XV. NN. RECEPE. CHAMEAU. UT. XVI. FIAS. LECHAI. INT. XVII. LOL. GENA. BASSANO. ROI. XVIII. USINE. TIRANT. ST. BOUM. XIX. BALEINE. CEE. REUNIE. XX. EMINENCE. DESTRESSES.

VERTICALEMENT : 1. DODANE. ABBE. ENFLURE. 2. RUEIL. OCREE. AMNOS. 3. OVA. IGNORA. TUB. ALIBI. 4. MAUVAIS-COUCHEURS. NAN. 5. AL. ESB. ANTRIE. AE. GELE. 6. DACON. BORDEE. GICLE. EN. 7. REBONDI. DIESE. NTC. 8. INTRUSSE. BOND. PLANE. 9. ROLE. IR. BOSSLEE. RE. 10. EEE. ETENDU. POU. CSA. 11. USI. NEUR. RHIN. CHANCE. 12. ND. CC. SABLER. CHASTES. 13. SALLE. RICOCHAS. ET. 14. PATRON. EN. NAIM. AS. 15. EGOISTES. GUS. PEINTRE. 16. RI. INCLUS. PIANO. ES. 17. RANZ. TAIE. STOUT. BUS. 18. DANSEUR. BRETON. PRONE. 19. ON. BLAIR. BOSSU. OUIE. 20. STATUE. CETACE. TRIMES.

Mots Mêlés

LE MOT-MYSTÈRE EST : EXTRAORDINAIRE

Le plaisir de conduire



THE 4

NOUVELLE BMW SÉRIE 4. TENTEZ LA 4ÈME DIMENSION.

Et si vous découvriez un monde anticonformiste, sans compromis! La Nouvelle BMW Série 4 Coupé vous conduit vers la 4ème dimension. Elle transcende avec élégance les conventions existantes. Son design atypique et racé tranche nettement avec ce qui se fait actuellement. Coupé sportif ultime à la silhouette parfaitement équilibrée entre charme classique et esprit progressiste, la Nouvelle BMW Série 4 s'adapte avec grâce à la route où ses performances spectaculaires et son agilité impressionnante la prédisposent à devenir l'icône d'une génération.

Smeia

Importateur exclusif

Angle boulevard Moulay Slimane
et boulevard Tamiri Mohammed El Bakkai,
Route côtière de Mohammedia - Casablanca
Téléphone : 05 22 40 07 00
e-mail : contact@smeia.com

Réseau Smeia

Rabat : Ryad Auto-Groupe Smeia 05 37 71 62 00
Tanger : Smeia Tanger 05 39 39 94 30/40
Marrakech : Smeia Marrakech 05 24 32 72 32/35
Agadir : Soutra 05 28 84 74 28/29